

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

La Formation continue aux métiers des bibliothèques

Evaluation de l'offre en Aquitaine depuis 1992

Simone Lamarche

Sous la direction de
Marie-Noëlle Poncet
E n s s i b

Stage réalisé à Médiaquitaine.
Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques
sous la responsabilité de Christine Girard

1994

1994

DCB

13

70 f. - Annexes

La Formation continue aux métiers des bibliothèques

Evaluation de l'offre en Aquitaine depuis 1992

RESUME

La formation continue aux métiers des bibliothèques vit sa phase de réorganisation suite à la politique de décentralisation et la réforme des statuts. En Aquitaine, elle se manifeste par des actions conduites à différents niveaux et par de nombreux organismes. Les multiples aspects des métiers des bibliothèques entraînant pléthore d'offres, font apparaître la nécessité d'une harmonisation. La situation en Aquitaine observée depuis 1992, favorise-t-elle la mise en place d'un plan régional de formation ?

DESCRIPTEURS

Formation permanente ; Formation professionnelle ; Bibliothécaire ; Bibliothèque ; Aquitaine ; Coopération.

ABSTRACT

Development of decentralization in France and reform of librarian status in 1991-1992, increase a great move in professional education in library. Many kinds of continuing training actions, induced by different organisations and institutions exist in Aquitaine. Librarian profession multiple aspects improve an unregulate and massive offer. Is Aquitaine ready now to accept a regional plan including the total members co-operation ?

KEYWORDS

Continuing education ; Occupational training ; Librarian ; Library ; Aquitaine ; Cooperation.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
<i>Présentation :</i>	5
<i>Méthodologie générale :</i>	6
1. LA FORMATION CONTINUE ET L'OFFRE EN AQUITAINE	8
1.1. QU'ENTEND-ON PAR FORMATION CONTINUE ?.....	8
1.1.1. <i>Formation professionnelle ou formation continue :</i>	8
1.1.2. <i>Qu'en est-il par rapport à la formation initiale ?</i>	8
1.1.3. <i>Le contexte de l'offre en 1992-1993</i>	10
1.2. L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EN AQUITAINE	12
1.2.1. <i>L'Aquitaine, une région :</i>	12
1.2.2. <i>Typologie des établissements et des organismes professionnels impliqués dans la formation continue en Aquitaine :</i>	14
1.3. L'OFFRE EN FORMATION CONTINUE	25
1.3.1. <i>Typologie</i>	25
1.3.2. <i>D'où émane l'offre ?</i>	26
1.3.3. <i>A qui s'adresse l'offre ?</i>	29
2. LA SITUATION A TRAVERS LES RESULTATS DE L'ENQUETE	37
2.1. L'OFFRE PROPOSEE ET HONOREE :	37
2.1.1. <i>Méthodologie :</i>	37
2.1.2. <i>Volume de l'offre :</i>	38
2.1.3. <i>Les publics :</i>	40
2.1.4. <i>Les actions, les thèmes :</i>	43
2.1.5. <i>Les organismes (producteurs et partenaires) :</i>	44
2.2. LES POLITIQUES DE FORMATION CONTINUE :	47
2.2.1. <i>Politique d'établissement :</i>	47
2.2.2. <i>Politique locale, politique régionale</i>	55
2.3. L'AVENIR ?.....	57
2.3.1. <i>Vers une harmonisation :</i>	57
2.3.2. <i>Pour un plan régional de formation ?</i>	60
CONCLUSION GENERALE	64
BIBLIOGRAPHIE	67
INDEX DES SIGLES ET ACRONYMES UTILISES	69
INDEX DES PRINCIPAUX TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ANNEXES	70
CARTE TOPOGRAPHIQUE D'AQUITAINE, ILL. EN COUL.	HORS TEXTE

PREAMBULE

Ce stage s'est déroulé du 4 juillet au 21 octobre 1994, au Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, Médiakitaine, rattaché à l'université Bordeaux I, et situé sur le campus universitaire de Talence (Gironde), dans une partie des locaux affectés à la Bibliothèques Universitaire des sciences et techniques, et à l'URFIST de Bordeaux.

Un précédent stage "d'immersion" effectué au mois de février 1994 dans ce même centre, a favorisé une sensibilisation aux problèmes liés à l'organisation de la formation continue. C'est donc en concertation étroite avec Christine Girard, Directeur de Médiakitaine, que le sujet de cette étude a été arrêté.

Dès mon arrivée, début juillet, il m'a paru urgent, en raison des dates ouvrant la période des congés d'été, de prendre contact avec les différents partenaires locaux, afin de définir rapidement un mode de prospection, et tester ensuite le niveau et le choix des informations à collecter. La méthode d'enquête par entretiens a été retenue en raison de la diversité des situations, de la période peu favorable à une enquête par questionnaires, de la confidentialité de certaines approches, et de la complexité des données à recueillir parce que non structurées.

Je voudrais en profiter pour remercier ici tous les professionnels, directeurs d'établissements ou de services pour la plupart, qui m'ont accueillie en toute cordialité et n'ont pas hésité à consacrer de leur temps pour rassembler les données sans lesquelles cette enquête n'aurait pu aboutir. Je tiens également à manifester ma reconnaissance à Christine Girard pour sa grande disponibilité, et sa petite équipe pour son soutien chaleureux.

Cette étude basée sur une série d'entretiens auprès de responsables de services de formation continue aux métiers des bibliothèques, de partenaires institutionnels et associatifs, et d'acteurs, se propose de dresser un état des lieux de l'offre en Aquitaine.

INTRODUCTION

Présentation :

Les métiers des bibliothèques, par leur diversité et leurs multiples facettes au sein d'une même fonction, se trouvent bousculés dans leur concept, étroitement associés aux mutations administratives, matérielles et techniques qui s'opèrent dans les établissements.

Cette disparité des établissements et des métiers préoccupe les professionnels concernés et leurs tutelles. Des études sont lancées dans un souci d'harmonisation à défaut d'homogénéisation d'une profession à la recherche d'une identité reconnue. "*Les bibliothèques bougent, les métiers changent*"¹, phrase qui témoigne un mouvement de vitalité de différents corps dont le souci permanent est autant de s'adapter aux changements afin de répondre aux nécessités des services public et privé, que de prévoir et satisfaire au mieux les besoins des usagers.

La formation professionnelle permanente ou formation continue leur donne une partie des moyens pour y parvenir, celle qui concerne leur développement professionnel et individuel. Elle s'adresse à eux sous diverses formes, émanant de plusieurs niveaux. La complexité constatée pour l'identification des métiers des bibliothèques et de la documentation s'observe de la même façon dans la typologie des actions proposées, ainsi que dans celle des organismes impliqués dans la production et la réalisation de ces actions.

La formation professionnelle des bibliothèques ne répond pas particulièrement aux besoins de résoudre des problèmes de chômage, les bibliothèques n'étant pas davantage créatrices d'emplois. Néanmoins, ces mêmes métiers subissent la pression des exigences de service et de qualité. Ne constituant pas des pratiques professionnelles en voie de disparition, ils sont analysés et deviennent eux aussi un objet de définition d'un système de formation. La formation aux métiers des bibliothèques se réorganise. Avec la décentralisation et l'arrivée des nouveaux statuts, c'est un bouleversement au sein de la profession. Sans être innovante, la formation continue s'installe dans un créneau qui devrait assurer la jonction de filières éclatées. L'enjeu est important pour les métiers des bibliothèques : univocité ou éclatement ! Le rôle d'une formation coordonnée à l'échelon régional devient essentiel dans cette phase déconcentrative et post-statutaire.

¹ Accroche de l'affiche émise par l'Enssib en 1992.

Cette étude a pour objectif tout d'abord, de cerner la typologie des établissements et des professionnels en Aquitaine, d'identifier l'offre qui en émane, et celle qui leur parvient de la région ou de l'extérieur depuis 1992, puis d'analyser l'articulation entre les thèmes proposés, les différents organismes, et la participation des professionnels. Elle se propose ensuite, à la faveur des informations recueillies au cours de l'enquête, de faire le point sur les politiques mises en place localement et sur la coordination au niveau régional. Les données rassemblées devraient permettre de situer les politiques d'établissements dans le contexte des plans à plus grande échelle (département, région, état), et notamment dans celui de l'élaboration d'un plan régional de formation.

Méthodologie générale :

Cette étude repose sur une enquête qui a été menée à différents niveaux (local, régional, national), auprès des établissements et des organismes, qu'ils soient en position d'accueil ou d'offre, ou qu'ils soient impliqués d'une manière ou d'une autre dans les différents processus d'organisation de la formation continue.

Elle a nécessité la conduite de 32 entretiens sur le terrain, et 15 entretiens par téléphone pour un ensemble de 44 établissements ou organismes² consultés, ainsi que de nombreuses autres communications par téléphone et télécopie pour recueillir des données complémentaires. Les entretiens ont fait l'objet de tests préliminaires pour la rédaction d'un guide d'entretien, lui-même aboutissant à la construction d'une grille d'analyse³.

L'échantillon est constitué par les bibliothèques publiques en Aquitaine : bibliothèques départementales de prêt, bibliothèques municipales, bibliothèques universitaires, bibliothèques des collèges et lycées, bibliothèques des établissements hospitaliers, et des bibliothèques pour tous. L'étude des structures porte sur les périodes 1992-1993 et 1993-1994. L'étude de leurs effectifs en personnels porte sur 1992 pour l'observation d'ensemble ; une observation plus détaillée est faite pour 1992-1993 et 1993-94, et seulement pour les établissements étudiés.

Le choix des établissements a été arrêté, compte tenu de leur représentativité (importance de la structure, composition de l'effectif), tant au niveau géographique par rapport à la

² Liste des structures consultées pour l'étude préliminaire, et lors de la conduite de l'enquête. voir : annexes.

³ Modèles du guide d'entretien et de la grille d'analyse, voir : annexes.

région, qu'à celui de leur spécificité par rapport à l'ensemble des structures concernées par la formation continue aux métiers des bibliothèques⁴.

Pour une meilleure cohérence, d'autres choix ont dû être faits concernant les éléments à prendre en compte (organismes, stages, ...) et les données à conserver ; ils seront précisés dans le déroulement de l'étude.

⁴ En raison du temps imparti à cette étude, l'exploration n'a pu être étendue à d'autres structures comme les bibliothèques d'entreprises, les bibliothèques d'établissements d'enseignement privé (non recensées par les services du rectorat), les bibliothèques d'écoles (non recensées), et les quelques bibliothèques des musées (intégrées à leur ensemble). Les professionnels qui exercent dans ces établissements peuvent bénéficier de l'offre qui émane des associations professionnelles et de coopération ; le volume et l'impact de cette offre ne relèvent pas de cette étude.

1. LA FORMATION CONTINUE ET L'OFFRE EN AQUITAINE

1.1. Qu'entend-on par formation continue ?

1.1.1. Formation professionnelle ou formation continue :

Formation continue, formation professionnelle, éducation permanente, formation professionnelle permanente, formation initiale post-recrutement, formation initiale d'application, remise à niveau, recyclage, préparation, entraînement, ..., de nombreuses appellations pour une diversité de situations auxquelles des systèmes moins pourvus en nombre tentent de répondre.

Définie par la Loi n°71.575 du 16 juillet 1971 modifiée par la Loi du 24 février 1984 (Livre IX du Code du travail), la formation professionnelle continue fait partie de l'éducation permanente, permet l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, favorise leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social.

Le Décret n° 85-607 du 14 juin 1985 étend son application à la formation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat, et prévoit dans son article premier, que la formation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat et des établissements publics de l'Etat a pour but de permettre aux intéressés d'exercer les fonctions qui leur sont confiées dans les meilleures conditions d'efficacité, en vue de la satisfaction des besoins des usagers.

Le 29 juin 1989 est signé un protocole d'accord-cadre sur la formation continue dans la fonction publique de l'Etat. Il est le premier d'une série d'accords-cadres qui seront signés avec les différents ministères.

La formation professionnelle permanente ou continue aux métiers des bibliothèques peut donc chercher ses applications dans le cadre de ces textes⁵.

⁵ Liste des principaux textes réglementaires. voir : Annexes

1.1.2. Qu'en est-il par rapport à la formation initiale ?

Les Lois du 16 juillet 1971 et du 24 février 1984 précitées, fixaient des objectifs très larges qui recouvraient tous types d'actions de formation visant à : la préformation et la préparation à la vie professionnelle, l'adaptation, la promotion, la prévention, la conversion, l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances.

Le Décret du 14 juin 1985 précité relatif à la formation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat en reprend les mêmes lignes, les actions de "préformation" sous-tendant les actions de formation initiale.

L'accord-cadre du 10 juillet 1992 sur la formation continue dans la fonction publique de l'Etat dissocie la formation initiale notamment en matière d'appréciation des contributions financières qui seront consacrées à la formation continue. La formation proposée a pour objectif de "mieux répondre aux besoins des services et aux aspirations des agents". "Les préparations aux concours constituent de véritables actions de formation tout autant que de promotion sociale".

Le protocole d'accord du 8 mars 1993 sur la formation continue des personnels de l'éducation nationale corrobore cette position : "*la mesure de l'effort de formation continue exclut la prise en compte de toute dépense de formation initiale*". "*La formation continue s'adresse à environ 97% des personnels, alors que la formation initiale ne concerne en moyenne, chaque année, que 3% des personnels.*"⁶

La formation initiale diplômante et la formation initiale post recrutement suivent ainsi un parcours distinct à défaut d'être différent de celui de la formation continue. Malgré ces divergences d'axes, elles se retrouvent associées dans des actions proposées, car "*elles ont des zones de chevauchement intéressantes qui permettent d'enrichir les apprentissages et les échanges d'expériences, et d'élargir l'offre de formation*"⁷. Les formations initiales post-recrutement sont le plus souvent des stages mixtes ouverts aussi aux professionnels en formation continue. "*Les actions de formation continue, sont très liées aux formations initiales et aux recherches..., et refusent l'isolement qui est la marque d'actions de formations continues repliées sur elles-mêmes.*"⁸. Les deux types de

⁶ *Protocole d'accord sur la formation continue des personnels de l'éducation nationale, 8 mars 1993, entre le Ministère de l'éducation nationale et les organisations syndicales, 1993, p. 1.*

⁷ *L'Institut national de formation des bibliothécaires : charte d'utilisation et d'objectifs. Formation en bibliothèques, 1er semestre 1994. Villeurbanne : INFB, 1994, p. 9.*

⁸ *KERIGUY, Jacques. Présentation. Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. Formation continue. 1994. Villeurbanne : Enssib, 1994, p. 2-3.*

formation doivent pouvoir être "*considérés comme un ensemble cohérent*". L'un des principes pédagogiques de l'Institut national de formation des bibliothécaires est de "*mettre en synergie formation initiale et formation continue*"⁹. On retrouve ainsi le concept de l'éducation permanente.

La formation professionnelle connaît une période de mutations qui s'opèrent suite à la réforme statutaire des fonctions publiques. Elle couvre tous les aspects liés aux nouveaux modes de recrutement : formation initiale diplômante, formation initiale post-recrutement, préparation aux concours, formation continue, aspects qui se regroupent parfois au niveau des actions mises en place. Néanmoins, ils sont identifiables séparément, et cette répartition fait l'objet d'une redéfinition des missions de formation et de leurs modalités de financement. La formation continue apparaît dans son entité, dissociée des autres formes liées au recrutement ou à la qualification.

1.1.3. Le contexte de l'offre en 1992-1993

Dans la fonction publique d'Etat, l'éclatement de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique en 1975 a pour effet la prise en charge de la formation par certains services, au sein de la Direction du livre (Ministère de la culture pour les personnels des bibliothèques publiques), de la DBMIST¹⁰ (Ministère de l'éducation nationale, pour les personnels des bibliothèques universitaires et des grands établissements). Dès 1983, la DBMIST lance un programme national de formation continue destiné aux personnels des bibliothèques d'universités et de grands établissements. A la DLL¹¹, la formation est assurée par le bureau de formation du département des bibliothèques, et par le CNCBP¹² à partir de 1985, qui en élargit l'accès à l'ensemble des personnels des bibliothèques publiques¹³.

Les années 1991 et 1992 marquent le départ d'une nouvelle politique de formation dans les bibliothèques, qui va servir de tremplin au développement de la formation continue aux métiers des bibliothèques.

⁹ Ref 7, p. 9.

¹⁰ Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique.

¹¹ Direction du livre et de la lecture. A succédé en 1981 à la Direction du livre.

¹² CNCBP : Centre national de coopération des bibliothèques publiques, Massy. Il cesse de fonctionner en 1991. L'IFB : Institut national de formation des bibliothécaires, Villeurbanne, lui succède en 1992.

¹³ Voir : KOENIG, Marie-Hélène, La formation continue dans les bibliothèques : émergence d'une fonction. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, vol. 38, n° 4, p. 26-34.

Un nouveau contexte statutaire apparaît avec la réforme des statuts des personnels de la fonction publique territoriale en 1991 (Décret du 2 septembre¹⁴) et de la fonction publique d'Etat en 1992 (Décret du 9 janvier¹⁵).

La politique de décentralisation engagée par l'Etat se poursuit par la mise en place de plans Etat-Régions, Etat-Universités, et de contrats ; celle de déconcentration conduit à la nomination de responsables interrégionaux de formation auprès de Directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

Les enjeux de la formation continue dans les bibliothèques, étroitement liés à ceux de la formation professionnelle dans son ensemble, s'imposent comme le corollaire des nouvelles règles professionnelles que les acteurs souhaitent intégrer à la reconnaissance d'une identité, celle de leur profession¹⁶. La formalisation des actions permettant l'adaptation des personnels à des fonctions sans cesse bousculées par l'évolution rapide des techniques et par la redéfinition de leurs missions, peut favoriser une plus grande adhésion au processus de professionnalisation, gage de cette reconnaissance.

"*Emergence d'une fonction*"¹⁷, la formation continue institutionnalisée s'organise. Elle est prise en charge par les administrations centrales (DLL, DPES) pour la fonction publique d'Etat, le CNFPT¹⁸ pour la fonction publique territoriale, et par suite de déconcentration, elle peut être organisée par l'IFB, les délégués interrégionaux auprès des DRAC, les CFCB¹⁹ régionaux (pour la fonction publique d'Etat, avec accès possible aux agents territoriaux), par les délégations régionales du CNFPT (pour la fonction publique territoriale), par les établissements eux-mêmes dans le cadre de programmes locaux²⁰ (Bibliothèques universitaires, universités).

Le relief pris par la formation continue, et sa conceptualisation encouragent les organismes déjà engagés dans la formation initiale, tels que les agences de coopération et

¹⁴ Décrets du 2 septembre 1991 portant statuts des cadres d'emplois de la filière culturelle concernant les emplois de bibliothèque. *Journal Officiel de la République française*. 4 sept. 1991, p. 11579-11612.

¹⁵ Décrets du 9 janvier 1992. *Journal Officiel de la République française*. 12 janv. 1992..

¹⁶ SEIBEL, Bernadette. Les enjeux d'une profession. In *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XX^e siècle 1914-1990*. Vol. 4. Paris : Cercle de la librairie, 1992, p. 590-605.

¹⁷ KOENIG, Marie-Hélène. La formation continue dans les bibliothèques : émergence d'une fonction. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, vol. 38, n° 4, p. 26-34

¹⁸ CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale. Paris.

¹⁹ CFCB : Centre de formation aux carrières des bibliothèques. Se retrouve aussi sous CRFCB : centre régional... 12 centres recensés en 1994.

²⁰ Action engagée dès 1983 par la Direction des bibliothèques sous forme d'appel d'offres à Programmes locaux de formation continue. En Aquitaine, la Bibliothèque interuniversitaire de Bordeaux figure parmi les établissements ayant répondu à l'appel d'offre lancé en janvier 1989, et a reçu à ce titre une subvention de 45 000 F pour la réalisation du programme examiné et retenu par une commission de sélection.

les associations professionnelles, à s'impliquer dans cette nouvelle voie. L'Enssib déjà présente dans l'offre de journées d'études et de séminaires, s'inscrit dans ce parcours en 1994.²¹

Phare intéressant pour des prestataires en quête de marchés, elle attire par la diversité et la modernité de ses besoins, les propositions de libéraux et d'organismes de formation privés.

Comment se situe l'Aquitaine dans cette toile ?

1.2. L'environnement professionnel en Aquitaine

1.2.1. L'Aquitaine, une région :

Région dans l'Europe, l'Aquitaine est à la charnière des grands axes de communication entre l'Europe du Nord et la Péninsule ibérique. Elle regroupe 5 départements : 24=Dordogne, 33=Gironde, 40=Landes, 47=Lot et Garonne, 64=Pyrénées atlantiques.

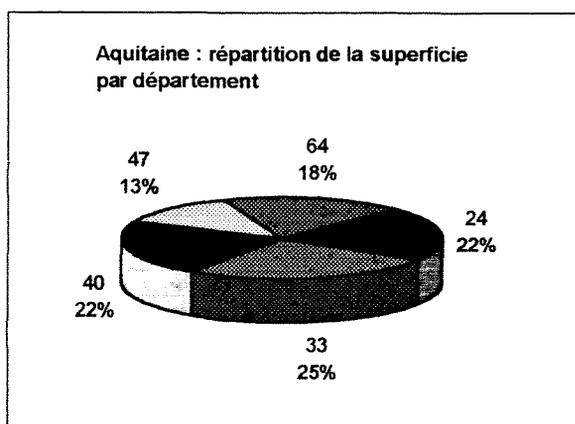
Tableau n°1 : Répartition de la superficie et de la population en Aquitaine

Départements	Superficie (km ²)	Population ²² (hab.)	Nb d'hab./km ²
24	9 060	396 268	43,74
33	10 725	1 234 426	115,09
40	9 242	321 612	34,79
47	5 360	313 821	58,55
64	7 644	592 166	77,47
TOTAL	42 031	2 858 293	Moyenne : 65,92

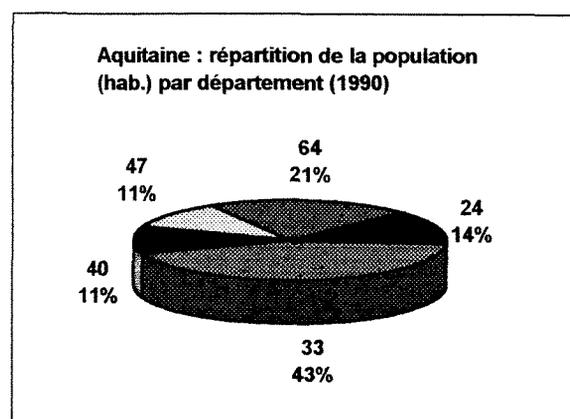
En considérant dans le tableau précédent les chiffres et la moyenne du nb d'hab. au km², on constate que trois départements restent en deçà, avec un habitat très dispersé : les Landes, la Dordogne, le Lot et Garonne, bien que ce dernier semble être celui qui présente presque une adéquation en chiffres eu égard aux pourcentages.

²¹ Ref. 8.

²² Recensement général de la population de 1990. Aquitaine, population légale : communes. INSEE, cop. 1990.



Graphique n°1



Graphique n°2

Dans les deux graphiques ci-dessus (n°1 et n°2), les taux de pourcentage révèlent des écarts importants pour deux départements : les Landes avec un très faible taux d'occupation par habitant (34,79), et la Gironde en situation inverse (115,09). Les départements de Dordogne, Lot et Garonne et Landes, sont à forte dominante rurale, avec une incidence touristique non négligeable pour la Dordogne, et en période estivale pour les Landes. Ajouter que l'Aquitaine possède 270 km de plage sur la façade atlantique peut permettre de comprendre le mécanisme de certaines installations ou dessertes saisonnières en matière de service aux usagers.

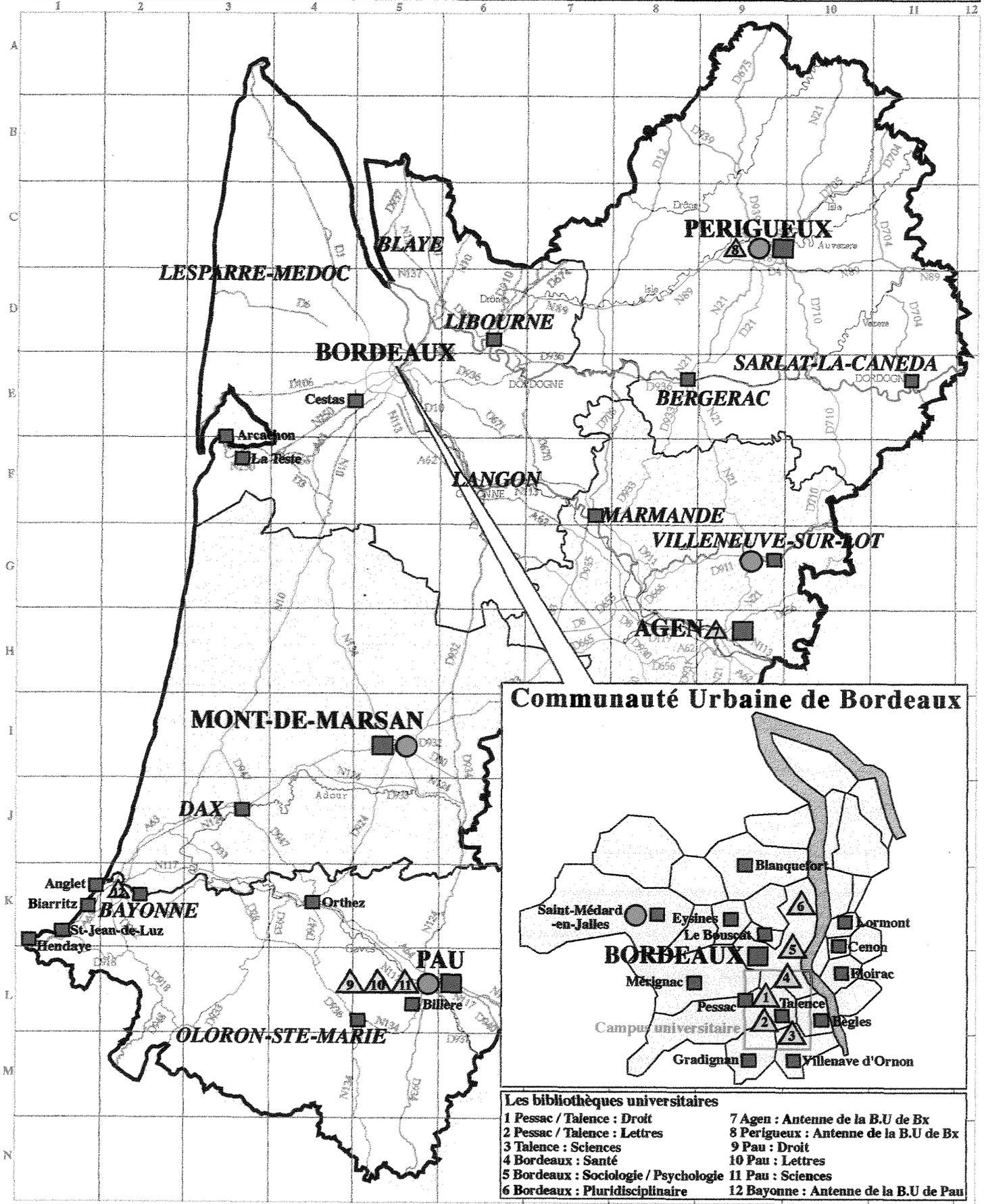
Bordeaux est à la fois chef-lieu du département de la Gironde, mais aussi siège de la Région Aquitaine et donc métropole régionale. Située au nord-est de la région, son accès depuis les quatre autres départements²³ reste un handicap, et peut expliquer le développement de certains services à l'intérieur des départements.

Concernant les transports intra-régionaux, Une desserte depuis Bordeaux, s'effectue vers Biarritz, Pau, Périgueux, Bergerac et Agen, par des compagnies régionales qui pratiquent un coût élevé pour une fréquence relativement faible. Les chefs-lieux des départements sont tous desservis par le réseau ferroviaire, mais la plupart, par des lignes au trafic "omnibus" facilitant peu les déplacements professionnels répétitifs (Mont de Marsan a accès aux grandes lignes depuis Dax).

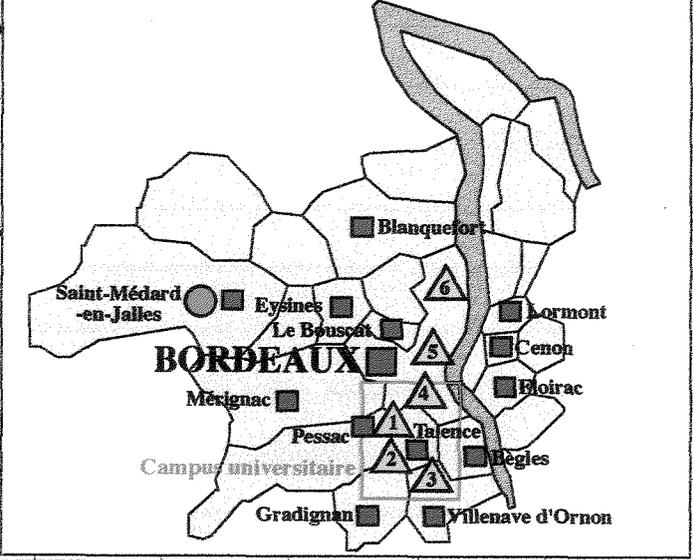
Le réseau routier s'améliore ; un seul chef-lieu de département (Agen) est actuellement relié à Bordeaux par autoroute, et certaines liaisons comme Pau et Périgueux relèvent encore du parcours au long terme, même si les distances semblent très accessibles par ce moyen. (Ci-dessous : tableau des distances des villes hébergeant les établissements consultés pour cette étude).

²³ Voir carte d'Aquitaine, hors-texte ci-après, réalisée avec la collaboration de l'Agence AVEC (Agence pour la valorisation des équipements culturels. Bordeaux).

Les bibliothèques en Aquitaine



Communauté Urbaine de Bordeaux



- Les bibliothèques universitaires**
- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 Pessac / Talence : Droit | 7 Agen : Antenne de la B.U de Bx |
| 2 Pessac / Talence : Lettres | 8 Périgueux : Antenne de la B.U de Bx |
| 3 Talence : Sciences | 9 Pau : Droit |
| 4 Bordeaux : Santé | 10 Pau : Lettres |
| 5 Bordeaux : Sociologie / Psychologie | 11 Pau : Sciences |
| 6 Bordeaux : Pluridisciplinaire | 12 Bayonne : Antenne de la B.U de Pau |



ECHELLE
1/1.500.000
0 25 Km

— Nationales et départementales
— Fleuves et rivières
— Limites du département

▲ Bibliothèques universitaires de Bordeaux
▲ Bibliothèques universitaires de Pau

■ Bibliothèques municipales des Chefs lieux de départements
■ Bibliothèques municipales des villes de plus de 10000 habitants
● Bibliothèques départementales

Distance en Kms depuis	Agen	Mont de Marsan	Pau	Périgueux	St Médard en Jalles	Villeneuve s/Lot
Bordeaux	132	120	190	120	15	142

Tableau n° 2 : Eloignement géographique des établissements consultés / métropole régionale

Les liaisons extra-régionales, à condition de passer par Bordeaux ou Toulouse (noeuds régionaux de communication en matière de transports aériens, ferroviaires et routiers), sont relativement commodes, tout en tenant compte des particularités exposées précédemment. Exception pour rallier Lyon, important noeud de connexion vers l'Europe, et en matière de formation (continue) aux métiers des bibliothèques, principal siège des établissements nationaux d'enseignement et de formation (Enssib, IFB) ; les réseaux routier et ferroviaire pèsent sur la condition physique et le temps des utilisateurs, le réseau aérien (sur Air inter) offre une fréquence de vols limitée à laquelle s'ajoute une politique tarifaire réduisant de plus en plus les vols "bleus" à tarifs "réduits" ou plus accessibles, alourdissant ainsi le coût des formations suivies.

1.2.2. Typologie des établissements et des organismes professionnels impliqués dans la formation continue en Aquitaine :

Du côté de ceux qui reçoivent et qui offrent :

Trois grands types de structures dominant et s'articulent avec de nombreuses autres dont les objectifs ne sont pas si différents des précédentes, et dont les finalités restent peut-être à définir.

Les grands types de structures :

Au niveau régional, ce sont les établissements universitaires au nombre de deux :

- **Le Service interétablissements de coopération documentaire des universités de Bordeaux** (dénommé SICOD). Il assure la gestion des 3 SCD²⁴ rattachés aux trois universités bordelaises. Il comprend 6 Bibliothèques universitaires, un CADIST²⁵, 4 bibliothèques intégrées, une antenne à Agen et une autre à Périgueux.
- **Le Service commun de la documentation de l'université de Pau et des Pays de l'Adour** (SCDPPA). Il comprend 3 bibliothèques universitaires et une antenne à Bayonne.

²⁴ SCD : Service commun de la documentation. Structures mises en place dans le cadre Universités 2000.

²⁵ CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.

Ces services sont rattachés aux universités, et leurs missions sont définies par le Ministère de l'enseignement supérieur. Dans le cadre du schéma Université 2 000, ils devraient regrouper l'ensemble des ressources documentaires des universités. De nombreuses bibliothèques d'UFR²⁶, de laboratoires et d'instituts, qui n'ont pas choisi d'être intégrées dans ces SCD, leur restent associées. L'ensemble évolue vers la constitution de réseaux de la documentation universitaire.

TYP	ETABLISSEMENT CENTRAL	SECTIONS ANTENNES	B-ASSOCIEES BUFR	TOTAL Pts Serv.
ETS	SICOD	6	57	63
ETS	SCDPPA	4	14	18
	TOTAL	10	71	81

Tableau n° 3 : Structure des établissements SICOD Bx et SCD PPA, en 1993-94
(Evolution depuis 1992 : 1 antenne à Bayonne pour SCD PPA.)

Au niveau départemental, ce sont :

- **Les Bibliothèques départementales de prêt (BDP)** à raison d'une par département. Initialement créées (Ordonnance du 2 nov. 1945) pour "ravitailler" en livres les communes de moins de 15.000 hab. (actuellement 10.000), leur rôle s'est élargi. Depuis la décentralisation, elles animent, alimentent et vivifient avec l'appui des Conseils généraux, un réseau de bibliothèques municipales, de bibliothèques communales ou intercommunales, de bibliothèques-relais, de dépôts plus ou moins spécifiques (points-lecture, écoles, maisons pour personnes âgées, ...). Elles peuvent avoir une ou plusieurs annexes, et utilisent pour certaines dessertes un ou plusieurs bibliobus (musibus, médiabus, vidéobus). Elles s'appuient pour cela sur un réseau de personnels professionnels plus ou moins qualifiés, salariés ou bénévoles.

ETABL.	Nb	SECTIONS	BM-RES	B-RELAIS	DEPOTS	ECOLES	COLLEGE	SPECIFIQ	BIBLIOBUS	TOTAL
CENTRAL		ANNEXES							MUSIBUS	Pts Serv.
BDP33	1		32	123	170	40	1	4	3	373
BDP24	1		35	36	276				4	351
BDP40	1		27	45	46			4	2	124
BDP47	1		9	18	88	158		41	3	317
BDP64	1	1	14	37	133	129		12	4	330
TOTAL	5	1	117	259	713	327	1	61	16	1500

Tableau n° 4 : Structure des BDP en Aquitaine, 1993-1994. (Voir tableau récapitulatif p. 24)

- **Les Bibliothèques municipales (BM)** créées par les collectivités locales auxquelles elles sont rattachées, dans des communes de plus de 10 000 habitants. Les bibliothèques des grandes villes (Préfectures, sous-préfectures, etc), desservant une population

²⁶ UFR : Unité fonctionnelle de recherche. Structure administrative au sein de l'université.

importante sur un territoire parfois très étendu, peuvent avoir des annexes avec lesquelles elles constituent un réseau. Certaines utilisent également un ou plusieurs bibliobus. Certaines bibliothèques municipales, qui conservent d'importantes collections patrimoniales (dont des collections d'Etat issues des confiscations révolutionnaires) sont classées (BMC) ; elles sont 54 en France, et pour l'Aquitaine, elles sont au nombre de trois : Bordeaux, Pau et Périgueux. Ce classement leur donne la possibilité d'avoir dans leur effectif, du personnel d'Etat.

La **Bibliothèque (municipale) de Bordeaux**, installée dans de nouveaux locaux depuis 1991, a la particularité d'être la deuxième en France après Lyon par sa taille, et la première par son équipement technologique de premier rang. Médiathèque au coeur d'une métropole régionale, responsable du dépôt légal, dépositaire entre autres de plusieurs fonds rares et précieux d'intérêts régional et national, elle pourrait s'inscrire dans un *programme national de médiathèques à vocation régionale*²⁷.

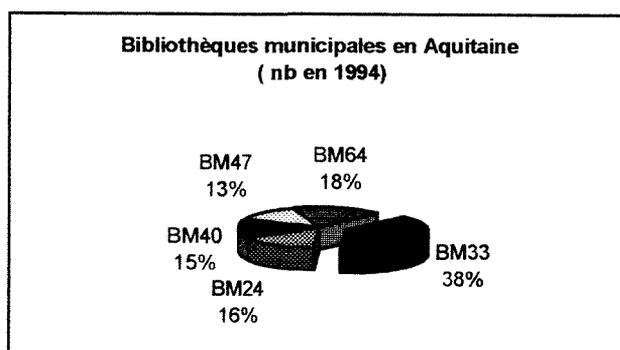
ETABLISSEMENT CENTRAL	SECTIONS ANNEXES	BIBLIOBUS MEDIABUS
BM Bx	10	1
BM Périgueux	5	
BM Mont de Marsan	1	
BM Agen	0	
BM Pau	4	
TOTAL	20	1

Tableau n° 5 : Structure des Bibliothèques municipales des chefs-lieux des départements d'Aquitaine (1992 et 1993)

Répartition des Bibliothèques municipales en Aquitaine²⁸

BM/Dépt	Nb Etabl. 1992	Nb Etabl. 1994
BM33	40	46
BM24	23	19
BM40	17	18
BM47	13	15
BM64	17	21
TOTAL	110	119

Tableau n° 6 et graphique n° 3 : Répartition des bibliothèques municipales en Aquitaine



% 1992 : BM33 = 37 %, BM24=21 %, BM40=15 %, BM47=12 %, BM64=15 %

²⁷ LATARJET, Bernard. *L'aménagement culturel du territoire*. Paris : la Documentation française, 1992.

²⁸ Données 1992 communiquées par la Direction du livre et de la lecture

- Les Bibliothèques des établissements d'enseignement primaire (**BCD**²⁹), et d'enseignement secondaire (**CDI**³⁰). Leur mise en place se poursuit, et si chaque collège est à ce jour pourvu d'un CDI, il n'en est pas de même pour les BCD qui relèvent encore d'un fonctionnement plus ou moins formel, impliquant les organismes cités précédemment. Les informations sollicitées quant au nombre de BCD et leur implantation en Aquitaine n'ont pas encore été honorées à ce jour. Voir ci-dessous tableau de répartition des CDI en Aquitaine.

Année	ETABLISSEMENT	Dpt33	Dpt24	Dpt40	Dpt47	Dpt64	Total
1992-93	CDI Collèges	92	35	27	22	39	215
1992-93	CDI Lycées	54	18	15	14	30	131
1992-93	Autres centres+ant.IUFM	4	1	1	1	1	8
	TOTAL (1992-93)	150	54	43	37	70	354
1993-94	CDI Collèges	93	34	29	22	42	220
1993-94	CDI Lycées	55	18	15	14	29	131
1993-94	Autres centres+ant.IUFM	6	1	1	1	1	10
	TOTAL (1993-94)	154	53	45	37	72	361

Tableau n° 7 : nb et répartition des CDI (Lycées et collèges)³¹ - 1992-1993 et 1993-1994

Des structures associatives de type établissements :

- Les **Bibliothèques pour tous**, créées par la Ligue catholique en 1934, définies par de nouveaux statuts avec créations des associations départementales en 1970, et création de l'Union nationale Culture et bibliothèques pour tous en 1971 (CBPT), agréée par Jeunesse et sports en 1973. De structure associative, elles sont organisées localement en réseaux départementaux avec à leur tête une présidente départementale. Une responsable régionale a pour mission de coordonner certaines actions au niveau régional et de faire remonter les informations au siège national. Le réseau départemental est constitué de petites bibliothèques installées dans des quartiers en zones urbaines, dans les zones rurales, et dans des établissements (secteur hospitalier et maisons de retraite). Dans certains endroits (Landes, Gironde), elles passent des contrats avec des écoles privées, et des conventions avec les mairies pour les écoles publiques et pour faire office de bibliothèque communale ou "municipale" (Landes et Pyrénées atlantiques). Pendant la période estivale, elles déploient leurs activités dans les zones thermales (6 points de service dans les Landes, 7 dans les Pyrénées atlantiques, 10 en Gironde). Leur

²⁹ BCD : Bibliothèque centre documentaire, pour les écoles.

³⁰ CDI : Centre de documentation et d'information, mis en place dans les lycées et collèges.

³¹ Données communiquées par le Service académique d'information (Rectorat de l'Académie de Bordeaux)

fonctionnement repose entièrement sur le bénévolat, et couvre actuellement "11 %" de la lecture publique. (Voir tableau n° 8 : répartition des structures CBPT en Aquitaine).

- Les **Bibliothèques des malades**, souvent appelées bibliothèques des hôpitaux et qui s'intitulent : Association des Bibliothèques en établissements hospitaliers (*Bibliothèques Loisirs et malades* au Centre hospitalier régional de Bordeaux). Structures associatives, regroupées dans la FNABEH (Fédération nationale des associations de bibliothèques en milieu hospitalier), elles sont implantées dans les hôpitaux et cliniques, et organisées en réseau. Leur fonctionnement repose également sur le bénévolat. (voir ci-après tableau n° 8 : répartition des structures ABEH en Aquitaine).

TYP	ETABL.	Dpt33	Dpt24	Dpt40	Dpt47	Dpt64	Total Pts Serv.
ASS	CBPT Aquit.	35	8	23	1	21	88
ASS	ABEH Aquit.	28	2	3		2	35
	TOTAL	63	10	26	1	23	123

Tableau n° 8 : répartition des structures CBPT et ABEH en Aquitaine (1992-1994)³²

- Les Bibliothèques des **Comités d'entreprises** (CE) : regroupées et structurées pour les entreprises à vocation de service public comme EDF, SNCF, La Poste, ..., moins repérables pour les PMI. Différentes actions ont été lancées avec la participation de la Direction du livre et de la lecture et le groupe des bibliothèques de CE au sein de l'ABF³³, pour le développement d'une politique de soutien. Un projet de "Charte" des bibliothèques de CE était suggéré en 1991³⁴. (Des contacts ont été pris, mais les données recueillies sont insuffisantes pour être exploitées dans cette étude)³⁵.

Du côté de ceux qui offrent :

Des structures institutionnelles :

- Le CRFCB **Médiaquaine**, centre régional de formation créé en 1987, et dont la mission principale était la préparation au CAFB (Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire), auquel les nouveaux statuts ont mis fin (derniers diplômés en 1994). Les missions dévolues à ces centres sont re-définies ; parmi celles-ci figure une implication dans le dispositif de formation professionnelle continue des personnels des

³² Données recueillies des : responsable régionale Aquitaine pour CBPT, et responsable FNABEH-Formation.

³³ ABF : Association des bibliothécaires français.

³⁴ Pour une "charte" des bibliothèques de comités d'entreprise. *Lecture publique*. 15 mars 1991, n° 13, p. 1.

³⁵ Ref 4.

bibliothèques³⁶, laissant à la charge des centres une part (restant à apprécier) des programmes nationaux conduits par la DPES et la DLL³⁷.

Les stages organisés pour la préparation au CAFB, étaient ouverts et proposés aux personnels de la fonction publique au titre de la formation continue.

Depuis 1993, la politique de formation continue au profit des personnels des bibliothèques universitaires, prévoit une dotation aux centres qui "pourra également permettre la prise en charge par ces organismes d'actions de formation continue dites de *proximité*"³⁸. Médiacitain organise des stages pour les personnels des SICOD et SCDPPA et des bibliothèques qui leur sont associées, en concertation avec les responsables formation de ces établissements.

Dans le secteur territorial, Médiacitain organise des actions de formation continue en convention avec le CNFPT Aquitaine. Des stages sont montés et mis en place localement à la demande de certains établissements (BDP).

Dans le secteur privé et associatif, Médiacitain est attentif aux demandes de formations courtes qui sont exprimées, et s'efforce d'y répondre.

- Le **CNFPT-Délégation régionale Aquitaine** (une des 26 délégations de l'établissement public créé par la loi du 26 janvier 1984), établissement de formation dont l'objectif est de "renforcer la fonction publique territoriale", avec pour missions la formation initiale et la formation continue. La délégation régionale élabore son programme des formations en respectant les orientations fixées par le Conseil national d'orientation (CNO). Il choisit ses partenaires pour la conduite d'actions spécifiques requérant une maîtrise professionnelle ; à cet égard, il passe des conventions avec Médiacitain. Les centres de gestion CNFPT, installés dans les départements, peuvent initier des actions locales.

- Les **Universités** avec leurs services de formation continue pour les personnels IATOS³⁹, (avec lesquels les SCD développeront des programmes concertés), ainsi que les URFIST⁴⁰ déjà impliquées dans ce processus.

- Le **CAFA**⁴¹ qui élargit l'accès à ses formations à d'autres catégories de personnels.

³⁶ 18 nov. 1992. *Note de la direction des personnels de l'enseignement supérieur*, bureau des concours et de la formation, à l'attention des directeurs des CRFCB.

³⁷ 5 nov. 1992. Réunion des directeurs de centres de formation.

³⁸ EDELBOUÏTE, Claude. La politique de formation continue au profit des personnels des bibliothèques universitaires. In *Formation en bibliothèques, 1er semestre 1993*. Villeurbanne : INFB, 1993, p. 10-11.

³⁹ IATOS : ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service.

⁴⁰ URFIST : Unités de recherche et de développement de l'information scientifique et technique.

⁴¹ CAFA : Centre académique de formation des personnels administratifs.

- La **DRAC** avec un responsable inter-régional de formation ayant pour mission la gestion d'actions nationales délocalisées de la DLL et l'organisation de stages inter-régionaux dans tous les domaines touchant à l'activité culturelle, pour les personnels d'Etat du ministère de la culture en poste dans les collectivités territoriales, et un conseiller pour le livre chargé d'initier, impulser et soutenir les actions en faveur du développement du livre et de la lecture, ainsi que les actions de formation concourant à ce développement.

- la **MAFPEN**⁴² dont le rôle est d'analyser les besoins de formation des personnels de l'éducation nationale (enseignants et de la documentation), d'évaluer les formations dispensées et de mettre en oeuvre le Plan académique de formation (PAF). Elle propose ainsi des stages en documentation aux personnels exerçant dans les CDI des établissements (Lycées et collèges) d'Aquitaine.

Des structures associatives :

- **CBA (Coopération des bibliothèques en Aquitaine)** : association créée en 1987, dans la catégorie des agences de coopération créées à l'initiative de l'Etat, regroupées au plan national dans la FFCB⁴³. Elle apporte une structure de soutien et de mise en commun de ressources dans différents domaines dont celui de la formation.

- Le **CRLA (Centre régional des lettres d'Aquitaine)** : structure associative, relais de la Région pour le livre et la lecture, qui intervient dans différents secteurs (livre d'enfance et de jeunesse, édition, librairie, information et formation, ...).

- Les Associations professionnelles :

□ **L'ADBS**⁴⁴ **Aquitaine**, délégation régionale de l'ADBS. L'ADBS, créée en 1963, est une des associations qui a entrepris depuis le début des actions dans le domaine de la formation continue des professionnels de la documentation.

□ **L'ADBEN**⁴⁵ **Aquitaine**, coordonne et propose des actions pour les professionnels des établissements d'enseignement primaire et secondaire.

⁴² MAFPEN : Mission académique de formation des personnels de l'Education nationale.

⁴³ FFCB : Fédération française de coopération des bibliothèques. Paris.

⁴⁴ ADBS : Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés. Paris.

⁴⁵ ADBEN : Associations des documentalistes-bibliothécaires de l'éducation nationale. Regroupées dans la Fédération des associations des documentalistes... : FADBEN. Paris.

□ **L'ABF Aquitaine**, groupe régional de l'association nationale. L'ABF fondée en 1906, qui n'est pas morte lentement après l'amputation de ses groupements autonomes en 1940⁴⁶, mais qui a bien au contraire pris en charge la défense de la profession dans son ensemble et sa diversité, et a développé dès 1938 un cycle de formation élémentaire, dispensé actuellement par des centres de formation. Des 27 centres recensés en 1992⁴⁷, aucun n'a son siège en Aquitaine, les deux centres les plus proches (de certains départements) étant à Toulouse et Limoges. L'ABF Aquitaine n'est pas directement impliquée dans la formation ; elle oriente son activité vers des journées d'information et d'étude, ainsi que des visites d'établissements.

D'autres structures institutionnelles ou associatives, qui interviennent ponctuellement dans des actions d'animation et de formation, notamment en coopération avec les structures citées précédemment, et dont les plus présentes sont : CRALEJ⁴⁸, Entre les lignes⁴⁹, ALiCE Aquitaine⁵⁰, Association Lecture en Dordogne, ...

Des organismes libéraux et privés, qui proposent des catalogues de prestations de plus en plus adaptés à la profession et aux besoins liés à la maîtrise du fonctionnement des établissements. Ils peuvent être sollicités directement par les établissements, mais aussi intervenir dans des actions conduites par les organismes institutionnels ou les centres de formation.

Dans le graphique n° 4 ci-après, une observation de la répartition des structures et de leurs constituantes pour 1994 par rapport à 1992, légère augmentation des BM du réseau BDP, (117 au lieu de 108, et une diminution du nombre des dépôts, ayant été transformés en bibliothèques communales ou intercommunales), et des CDI.

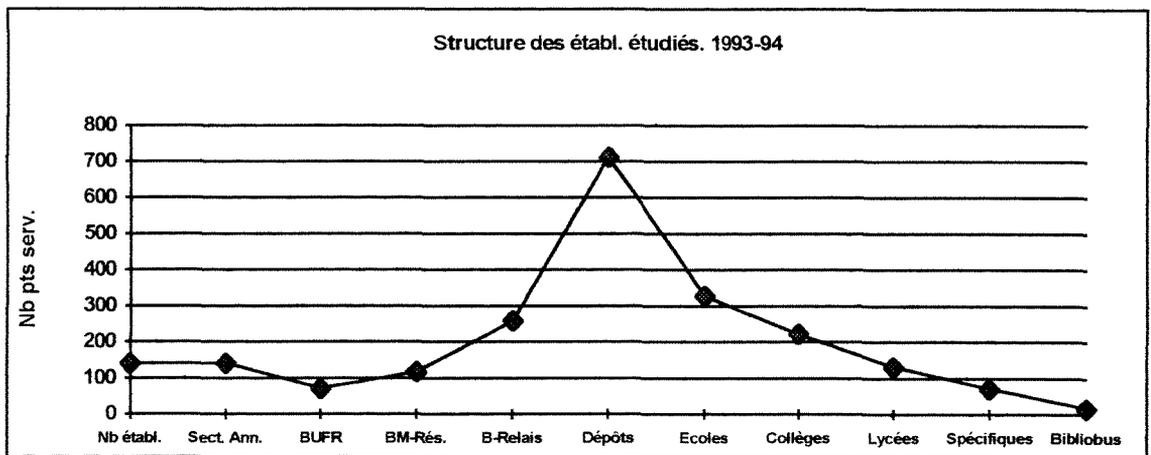
⁴⁶ HENRIOT, Gabriel. Le bibliothécaire et son public : mission, formation, profession du bibliothécaire. 3e part. Chap. 8. *Des livres pour tous*. Paris : Ed. Durassié, 1943, p. 125-137.

⁴⁷ HECQUART, Françoise. *La formation des bibliothécaires : l'enseignement de l'association des bibliothécaires français, 1910-1991*. Paris : ABF, 1992, p. 22

⁴⁸ NVL/CRALEJ : association Nous voulons lire ! et le Centre régional aquitain du livre de la lecture et de la littérature d'enfance et jeunesse. Bordeaux.

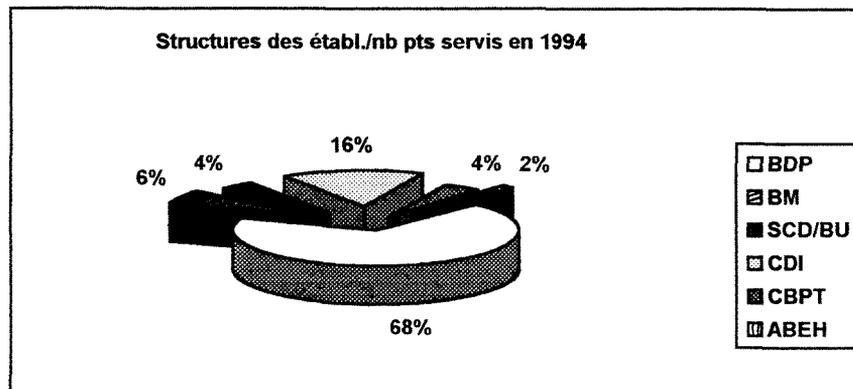
⁴⁹ Entre les Lignes : association pour la promotion de la littérature de jeunesse de qualité. Saint Médard en Jalles.

⁵⁰ ALiCE Aquitaine : association autour du livre pour la communication et l'éveil - Aquitaine. Salleboeuf.



Graphique n° 4

La répartition des établissements en fonction du nombre de points servis, ci-dessous, montre combien le nombre de structures desservies est peu représentatif de l'importance de l'établissement. On peut en déduire un fonctionnement groupé pour celles dont le taux est bas (ce qui reste intéressant au niveau de l'offre interne pour une maîtrise plus accessible), et la dispersion des effectifs pour celles dont le taux est élevé.



Graphique n° 5

Les tableaux n° 9 et n° 10 ci-après, regroupent l'ensemble des données des structures étudiées en Aquitaine, pour 1992 et 1993-94 : les BDP, les BM des chefs-lieux de départements, et les BM recensées par la DLL, les CDI des lycées et des collèges, les bibliothèques de Culture et bibliothèques pour tous (CBPT), ainsi que celles des Bibliothèques en milieu hospitalier (ABEH).

Tableau n° 9

Structures des établissements d'Aquitaine étudiés. 1992.													
TYP	ETABLISSEMENTS	NB-ETAB	SECTIONS ANNEXES	B-ASSOCI BUFR	BM-RES	B-RELAIS	DEPOTS	ECOLES	COLLEGES	LYCEES	SPECIFIQ	BIBLIOBUS MUSIBUS	TOTAL Pts Serv.
ETS	BDP33	1			30	117	175	41	1		1	3	369
ETS	BDP24	1			30	22	309					4	366
ETS	BDP40	1			27	45	43				4	2	122
ETS	BDP47	1			7	18	88	158			41	3	316
ETS	BDP64	1	1		14	26	144	132	1		12	4	335
TOTAL		5	1	0	108	228	759	331	2		58	16	1508
ETS	BM Bx	1	10									1	12
ETS	BM33	39											39
ETS	BM Périgueux	1	5										6
ETS	BM24	22											22
ETS	BM Mont de Marsan	1	1										2
ETS	BM40	16											16
ETS	BM Agen	1	0										1
ETS	BM47	12											12
ETS	BM Pau	1	4										5
ETS	BM64	16											16
TOTAL		110	20									1	131
ETS	SICOD	1	6	57									64
ETS	SCDPPA	1	3	14									18
TOTAL		2	9	71									82
ENS	CDI-33								92	54			146
ENS	CDI-24								35	18			53
ENS	CDI-40								27	15			42
ENS	CDI-47								22	14			36
ENS	CDI-64								39	30			69
ENS	Ant.IUFM+Centres Ens.										8		8
TOTAL		0							215	131	8		354
ASS	CBPT33	1	34										35
ASS	CBPT24	1	7										8
ASS	CBPT40	1	22										23
ASS	CBPT47	1											1
ASS	CBPT64	2	19										21
TOTAL		6	82										88
ASS	ABEH33	1	27										28
ASS	ABEH24	2											2
ASS	ABEH40	3											3
ASS	ABEH47	0											0
ASS	ABEH64	2											2
TOTAL		8	27										35
Total général		131	139	71	108	228	759	331	217	131	66	17	2198

Tableau n° 10

Structures des établissements d'Aquitaine étudiés. 1993-1994.													TOTAL
TYP	ETABLISSEMENTS	NB-ETAB	SECTIONS ANNEXES	B-ASSOCI BUFR	BM-RES	B-RELAIS	DEPOTS	ECOLES	COLLEGES	LYCEES	SPECIFIQ	BIBLIOBUS MUSIBUS	TOTAL Pts Serv.
ETS	BDP33	1			32	123	170	40	1		4	3	374
ETS	BDP24	1			35	36	276					4	352
ETS	BDP40	1			27	45	46				4	2	125
ETS	BDP47	1			9	18	88	158			41	3	318
ETS	BDP64	1	1		14	37	133	129			12	4	331
TOTAL		5	1	0	117	259	713	327	1		61	16	1500
ETS	BM Bx	1	10									1	12
ETS	BM33	45											45
ETS	BM Périgueux	1	5										6
ETS	BM24	18											18
ETS	BM Mont de Marsan	1	1										2
ETS	BM40	17											17
ETS	BM Agen	1	0										1
ETS	BM47	14											14
ETS	BM Pau	1	4										5
ETS	BM64	20											20
TOTAL		119	20									1	140
ETS	SICOD	1	6	57									64
ETS	SCDPPA	1	4	14									19
TOTAL		2	10	71									83
ENS	CDI-33								93	55			148
ENS	CDI-24								34	18			52
ENS	CDI-40								29	15			44
ENS	CDI-47								22	14			36
ENS	CDI-64								42	29			71
ENS	Ant.IUFM+Centres Ens.										10		10
TOTAL		0							220	131	10		361
ASS	CBPT33	1	34										35
ASS	CBPT24	1	7										8
ASS	CBPT40	1	22										23
ASS	CBPT47	1											1
ASS	CBPT64	2	19										21
TOTAL		6	82										88
ASS	ABEH33	1	27										28
ASS	ABEH24	2											2
ASS	ABEH40	3											3
ASS	ABEH47	0											0
ASS	ABEH64	2											2
TOTAL		8	27										35
Total général		140	140	71	117	259	713	327	221	131	71	17	2207

1.3. L'offre en formation continue

1.3.1. Typologie

La *formation continue* enveloppe un large concept qui ouvre un champ d'interventions très vaste, aux contours mal délimités. Définis très largement par les textes officiels, les types d'actions à programmer pouvaient s'inscrire dans toutes les étapes d'un parcours professionnel (de l'initiation professionnelle à l'acquisition, ou le perfectionnement des connaissances). Les accords-cadres de 1992 et 1993 situent le contexte de ces actions qui doivent permettre à tout agent de développer ses compétences dans une perspective d'adaptation permanente à l'évolution des métiers et de sa carrière. Si au cours des années 1983 à 1991, les actions proposées aux agents se limitaient au cadre strict de la fonction exercée, les nouvelles modalités d'application ont reçu un accueil très différent selon les structures d'exercice.

Les actions proposées pour les bibliothèques universitaires étant très ciblées et contingentées, la participation en a été maîtrisée. Il n'en a pas été de même pour les bibliothèques municipales, où les "voies d'accomplissement personnel" ont bien été trouvées, et ont engendrées un formidable engouement pour les préparations aux concours et les formations qualifiantes et diplômantes.

"La formation continue doit tenir compte des secteurs divers dont est composé le monde de la lecture et de la documentation et diversifier en conséquence ses intervenants et ses participants⁵¹". Ces remarques de Michel Melot, appliquées en particulier à l'essor des CDI, pourraient être étendues à l'ensemble de la formation continue dans les bibliothèques, maillons indéniables de la chaîne du livre.

Cette diversification des secteurs a déjà infiltré le répertoire des actions proposées, renouvelées et démultipliées. Les identifier et les catégoriser constituent une opération délicate sur un terrain sensible.

Arrêter une typologie des actions de formation continue semble une gageure, tant elles prennent des formes multiples et variées hors de celles classiques et traditionnelles auxquelles elles s'additionnent, et tant l'interprétation de leur contenu et de la perception que peut en avoir celui qui l'attend, est soumise à des divergences. Une solution plus simple consiste à adopter la forme proposée par l'offrant, avec le risque de laisser passer un contenu non dénué d'intérêt.

⁵¹ MELOT, Michel. *France. Conseil supérieur des bibliothèques, rapport du Président pour l'année 1993*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1994, p.103.

Cette étude a nécessité certains choix qui peuvent sembler arbitraires, mais qui s'imposent, tout d'abord pour une plus grande clarté, ensuite pour une maîtrise plus rapide du nombre des actions réalisées. Ces actions sont les suivantes :

- **Cycles** : généralement utilisés pour les formations de type élémentaire, il comprennent une série de thèmes de base traités sur plusieurs demi-journées réparties sur quelques semaines.
- **Stages** : programmes portant sur un domaine spécifique, technique ou théorique, lié à toute forme de l'activité professionnelle, mais aussi à divers centres d'intérêt pouvant conduire à une amélioration des connaissances de la pratique du métier ou des relations avec les usagers, les partenaires, les milieux professionnels intra et extra établissements. La majorité des actions proposées portent actuellement l'intitulé "stage".
- **Journées à thèmes ou journées d'études** : sont retenues lorsqu'elles sont conduites par des intervenants extérieurs et constituent un apport d'un grand intérêt qui peut se traduire directement dans l'exercice des fonctions, et peuvent être assimilées à des stages.
- **Séminaires, colloques, congrès, conférences** : même remarque que précédemment, ne sont retenues que les actions internes à ces manifestations et qui ont un caractère d'enseignement à effet immédiat.
- **Cours** pratique, thématique ou général.
- **Actions d'animation**.
- **Ateliers** d'écriture, de lecture-écriture.

Ont été exclues, volontairement de cette étude :

- les préparations aux concours,
- les formations diplômantes,

qui relèvent l'une et l'autre de processus de formation bien définis et organisés, comme cela a été précisé dans la présentation de la formation continue, l'objet de cette étude étant essentiellement de cerner les aspects multiformes de cette formation continue.

1.3.2. D'où émane l'offre ?

Selon les textes qui la régissent, la formation professionnelle continue est assurée par l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les établissements d'enseignement public et privé, les associations, les organisations professionnelles, syndicales et familiales, les entreprises. Un panel qui retrace à quelques nuances près, les composantes décrites dans la typologie des établissements et des organismes présents en Aquitaine.

Néanmoins, l'offre proposée se situe sur deux plans d'origine : géographique et structurelle.

Géographique : 3 niveaux d'offre, national, régional, local (département, établissement).

Structurelle : offre institutionnelle (Etat, collectivités territoriales), établissements d'enseignement, organismes de formation (spécifiques aux bibliothèques ou à la documentation, non-spécifiques), établissements (Bibliothèques), associations de type établissements, associations (professionnelles, de coopération, culturelles), organismes divers.

1	2	3	Structure - Organisme
	INS	NATL	Ministère de la Culture
	INS	NATL	Ministère Enseignement Supérieur
	INS	REGL	DRAC Aquitaine
	UNIV	REGL	Université Bordeaux I
	UNIV	REGL	Université Bordeaux II
	UNIV	REGL	Université Bordeaux III
	UNIV	REGL	Université Pau - Pays de l'Adour
	FOR	NATL	CNFPT
BIB	FOR	NATL	ENSSIB
BIB	FOR	NATL	IFB
	FOR	REGL	CAFA Bordeaux
BIB	FOR	REGL	CFCB - Médiaquaine
	FOR	REGL	CNFPT Aquitaine
	FOR	REGL	MAFPEM Bordeaux
	FOR	REGL	URFIST Bordeaux
BIB	ETS	REGL	SCD Pau et Pays de l'Adour
BIB	ETS	REGL	SICOD-BIU Bx
BIB	ETS	LOCA	BDP Dordogne
BIB	ETS	LOCA	BDP Gironde
BIB	ETS	LOCA	BDP Landes
BIB	ETS	LOCA	BDP Lot et Garonne
BIB	ETS	LOCA	BDP Pyrénées atlantiques
BIB	ETS	LOCA	Bibliothèque de Bordeaux
BIB	ETS	LOCA	BM Agen
BIB	ETS	LOCA	BM Mont de Marsan
BIB	ETS	LOCA	BM Pau
BIB	ETS	LOCA	BM Périgueux
BIB	ASS	NATL	ABF
BIB	ASS	NATL	ADBS
BIB	ASS	NATL	CBPT
BIB	ASS	NATL	FNABEH - Formation
BIB	ASS	REGL	ABEH Aquitaine
BIB	ASS	REGL	ADBS Aquitaine
BIB	ASS	REGL	CBA
BIB	ASS	REGL	CBPT Aquitaine
	ASS	REGL	CRL Aquitaine

Tableau n° 11 ci-contre : **Structures intervenant dans l'offre**

LEGENDE.

Colonne 1 : Offre émanant d'organismes ou établissements spécialisés dans les bibliothèques ou la documentation - BIB.

Colonne 2 : Typologie de l'organisme,
 INS : institutionnel,
 UNIV : universitaire,
 FOR : activité principale de formation,
 ETS : établissements ,
 ASS : associations

Colonne 3 : Caractère géographique de l'offre

NATL : national,
 REGL : régional,
 LOCA : local

Le tableau n° 11 ci-dessus, répertorie les structures qui interviennent dans l'offre étudiée en Aquitaine. Des bibliothèques d'entreprises, certaines associations ou organismes consultés, n'apparaissent pas dans cette liste, car n'étant pas considérés comme des entités susceptibles d'être intervenues de façon significative (quantifiable) pour la période étudiée. Ce sont notamment : la Bibliothèque du Centre Marcel Paul (CMCAS⁵² EDF), le SUNFOREP⁵³ (Université Bordeaux I), l'IUT B (Université Bordeaux III), Les associations régionales *NVL/CRALEJ* et *ALiCE Aquitaine*, les associations locales *Entre les lignes* (Gironde) et *Lecture en Dordogne*, etc.

N'y apparaissent pas non plus les organismes de tutelle des bibliothèques consultées (conseils généraux, mairies), ces organismes n'intervenant pas dans l'offre au titre d'établissement dispensant de l'enseignement ou de la formation du fait de sa structure. Ils n'ont pas été regroupés avec les institutions citées (Ministères et DRAC), celles-ci et en particulier les ministères ayant pour charges l'étude, l'élaboration, l'organisation, la mise en place et le suivi des programmes nationaux.

L'offre émane pour partie, du niveau national. Pour le reste, elle est définie et dispensée par les organismes d'enseignement ou de formation aux niveaux national et régional.

A partir des trois colonnes précisant le caractère géographique de l'offre, la typologie de l'établissement, et si cet établissement est spécialisé dans le domaine des bibliothèques et de la documentation, on observe les formes d'offre suivantes :

- L'offre fonction publique :

National : Ministères, Enssib et IFB (BIB), CNFPT.

Régional : DRAC, Médiaquitaine (BIB), CNFPT AQUITAINE, CAFA, MAFPEN, URFIST, Universités.

Dans le cadre de programmes locaux et de formations internes, une partie est prise en charge par les établissements, sur les plans :

Régional : SICOD et SCD-PPA.

Local : BDP, BM.

- L'offre associative :

□ Quatre associations, enregistrées comme organismes de formation, spécialisées dans les bibliothèques ou la documentation, et organisées sur un schéma national décentralisé en région (délégations, groupes régionaux) pour l'ADBS et pour l'ABF (Pas de formation

⁵² CMCAS : Caisse mutuelle complémentaire d'action sociale. Organise les activités culturelles et sociales EDF.

⁵³ Service universitaire de formation et de recherche pédagogique. Université Bordeaux I.

ABF en Aquitaine), ou dans les départements pour CBPT et pour la FNABEH (formation par correspondance, prise en charge par les ABEH locales).

○ Deux associations, participant à l'offre de façon informelle : CBA (agence régionale de coopération des bibliothèques), et le CRL (Centre régional des lettres) d'Aquitaine.

- L'offre privée :

Non structurée, informelle, elle émane de tous les niveaux et de tous types d'organismes. Ils peuvent être spécialisés dans les métiers des bibliothèques et de la documentation (Sociétés de conseil comme SERDA-Formations : *la gestion du document et de l'information, calendrier 95*, des consultants, des professionnels comme Nicole Larderet, *bibliothécaire libérale - organisme de formation, ...*), dans les nouvelles technologies (Alcatel, ...), et dans tout autre domaine pouvant intéresser les pratiques professionnelles (gestion, communication, microinformatique, techniques de reproduction, etc). Ils sont encore peu sollicités (réponses ponctuelles) en raison de leur pratique tarifaire peu adaptée aux enveloppes consacrées aux actions de formation continue.

En résumé, l'offre en formation continue se présente sous une forme institutionnelle et sous une forme associative, l'offre privée n'ayant pas une incidence majeure sur l'élaboration des programmes et sur la conduite des actions.

1.3.3. A qui s'adresse l'offre ?

Selon la Loi du 16 juillet 1971 précitée, les bénéficiaires de la formation professionnelle permanente sont les salariés d'entreprises et les agents du secteur public pour lesquels existe une réglementation spéciale.

La formation continue s'adresse donc aux salariés ou agents du secteur public des établissements considérés précédemment. Ces personnels peuvent ainsi relever des statuts de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière, du règlement défini par l'association à laquelle ils adhèrent ou pour laquelle ils exercent leur fonction, du règlement de l'entreprise dans le cadre du secteur privé.

"Les agents de la fonction publique sont dans un système distinct de celui des autres salariés du secteur privé". Les agents de la fonction publique peuvent être titulaires (dans une situation statutaire et réglementaire), et non titulaires (Stagiaires, auxiliaires, vacataires, contractuels, ouvriers d'Etat), fonctionnaires d'Etat, fonctionnaires des services

hospitaliers. Le Statut général de la fonction publique, issu de quatre lois de 1983 à 1986⁵⁴, avait pour objectif d'instituer une Fonction publique unifiée et unitaire. Les garanties fondamentales et de carrière sont préservées, et parmi celles-ci, le droit à la formation permanente.

Il faut également y ajouter les bénévoles qui jouent un grand rôle dans le réseau des bibliothèques.

Tous les personnels, qu'ils soient titulaires, non-titulaires, bénévoles ou autres, qui composent les effectifs des établissements ou organismes d'Aquitaine sont donc concernés par l'offre de formation continue. Les effectifs ont été observés dans le concept individuel physique et non par rapport au temps de travail effectué (temps plein, partiel, etc). L'assistance à un stage ou un cours suppose le déplacement d'un élément physique.

Les effectifs et leur répartition :

□ *Fonction publique* : Ils comprennent les corps, grades et catégories rencontrés dans la fonction publique d'Etat (FPE) et la fonction publique territoriale (FPT). Pour la commodité de l'enquête ils ont été regroupés par catégorie et par domaine d'exercice (bibliothèque, administratif). Viennent ensuite les *Autres* (ceux qui n'entrent pas dans une des catégories citées, les rédacteurs, ...), les contractuels, les CES et les vacataires, les objecteurs, les personnels ITA (Ingénieur, technicien, administratif).

Les moniteurs étudiants, présents dans les SCD, n'ont pas été quantifiés par les établissements "en raison de leur nombre très variable au cours de l'année universitaire".

Les personnels des CDI, appartenant à des catégories A et B (documentalistes, enseignants, ...) non identifiées dans cette enquête, ont été regroupés à "Autres", restant intégrés dans l'effectif Education nationale des établissements.

□ *Les personnels fonction publique, professionnels de différents niveaux de qualification, non intégrés dans l'effectif principal des établissements* : ils exercent dans les bibliothèques du réseau pour les BDP, dans les BUFR pour les SCD, dans les établissements publics ou privés pour l'ADBS, dans les établissements d'enseignement secondaire pour l'ADBEN.

□ *Les bénévoles ou bibliothécaires volontaires* : ils exercent dans les BM, les composantes des réseaux BDP, les structures associatives (CBPT, ABEH).

Bien que non salariés, ces professionnels volontaires dont l'activité est reconnue comme garante du fonctionnement de la lecture publique, ont droit (et devoir) à la formation

⁵⁴ in Fédération de l'éducation nationale, *Mémento du fonctionnaire*, 1993-1994. 5e éd.
Voir aussi : *Statut général des fonctionnaires*, Paris : Direction des journaux officiels.

professionnelle (initiale et) continue⁵⁵. Ces propositions trouvent une application concrète pour les membres des réseaux BDP, peu encore pour les BM.

Les professionnels volontaires des structures associatives reçoivent la formation de leur structure (CBPT) ; pour ceux de l'ABEH, outre la formation par correspondance de la FNABEH, ils peuvent avoir accès aux actions proposées par les organismes de coopération et culturels, au titre de leur exercice dans la fonction publique hospitalière.

□ *Les personnels des bibliothèques de comités d'entreprise, et de petites et moyennes industries* : bien que non recensés dans cette étude, ils reçoivent l'offre et participent aux actions proposées par les associations professionnelles ou culturelles (ADBS, CRL, CBA), ainsi que celles proposées par les organismes ou établissements comme l'URFIST, les bibliothèques municipales ou Médiacitaine.

Répartition de ces effectifs en Aquitaine :

Ci-dessous, présentation de la ventilation de ces personnels dans les établissements :

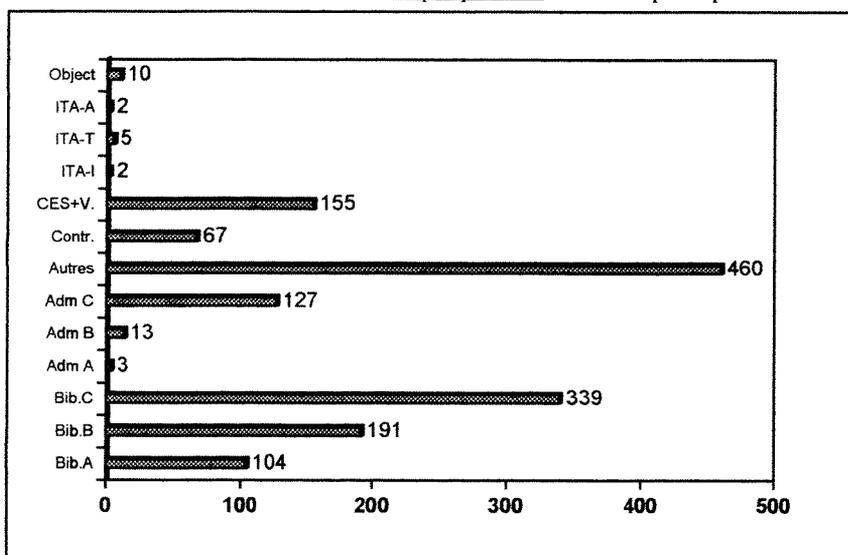
Tableau n° 12 : Effectifs en personnels (physiques) des établissements d'Aquitaine étudiés. 1992.

TYP ETABL	PERSONNEL / CATEGORIE										EFFECTIF Principal	Rés,Annx Adh.BUFR	Bénév.	EFFECTIF TOTAL			
	Bibliothèque			Administration			Autre Contr.	CES+Vac.	I	T					A	Objct	
	A	B	C	A	B	C											
ETS BDP33	2	6	8			2							1	19	21	352	392
ETS BDP24	2	6	5			7	4							24	17	383	424
ETS BDP40	2	4	3			2	1	1						13	43	474	530
ETS BDP47	1	6	3			3	2	6						21	37	141	199
ETS BDP64	4	3	5			2								14	40	500	554
TOTAL	11	25	24			16	7	7					1	91	158	1850	2099
ETS BM Bx	9	30	79			12	2	29	34					195		5	200
ETS BM33	24	36	60		1	33		7	32					193		86	279
ETS BM24	9	9	28	2	5	15		11	22					101		33	134
ETS BM40	5	8	12		2	13		1	9					50		26	76
ETS BM47	5	11	10		1	9		7	17					60		20	80
ETS BM64	11	34	75		2	8		4	28					162		30	192
TOTAL	63	128	284	2	11	90	2	59	142					761		200	961
ETS SICOD (BU)	20	36	43	1	2	15			10	1	5	2	10	145	57		202
ETS SCDPPA (BU)	10	2	8			6	1	1	2	1				31	14		45
TOTAL	30	38	51	1	2	21	1	1	12	2	5	2	10	176	71	0	247
ENS CDI-33								194						194			194
ENS CDI-24								66						66			66
ENS CDI-40								48						48			48
ENS CDI-47								44						44			44
ENS CDI-64								98						98			98
TOTAL								450						450			450
ASS CBPT Aquit.														0		318	318
ASS ABEH Aquit.														0		219	219
TOTAL														0	0	537	537
Total général	104	191	339	3	13	127	460	67	155	2	5	2	10	1478	229	2587	4294

⁵⁵ Pour une charte du bibliothécaire volontaire, article 4. In *France, Conseil supérieur des bibliothèques, rapport du président pour l'année 1992*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1993, p. 76-77.

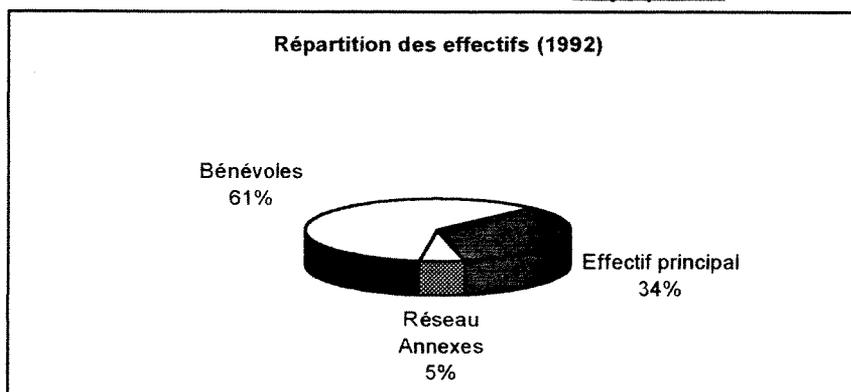
Observation de la répartition des effectifs dans les graphiques suivants, effectif principal et effectif réseau : dans le graphique n° 6, la colonne *Autres* est importante, car elle contient les professionnels des CDI, non répartis par catégorie (expliqué précédemment). On remarque aussi le nombre important des personnels administratifs C par rapport aux B, très minoritaires, ainsi que le nombre des CES et vacataires, illustrant bien la part de leur présence dans les établissements.

Graphique n° 6 : Effectif principal 1992



Dans le graphique n° 7 ci-dessous, le pourcentage des bénévoles est nettement supérieur à la somme des effectifs "professionnels", ce qui ne surprend pas outre mesure, la plupart des "bibliothécaires volontaires" travaillant à temps partiel. Si l'on divise par deux ce chiffre de 2587 bénévoles, et la réalité semble être plus proche de 3 bénévoles pour un temps "plein", on entre dans des dimensions ou des volumes comparables à ceux des effectifs réguliers.

Graphique n° 7



Pages suivantes (33 et 34), deux tableaux présentent les effectifs par catégories, de 1992 et 1994.

ETABLISSEMENTS CONSULTES. Effectifs en personnels (physiques). 1992

TYP	ETABL	PERSONNEL ETAT / CATEGORIE									PERSONNEL TERRIT / CATEGORIE									Contract	CES+Vaca	Bénévol	I T A R F	Object	EFFECTIF	Réseau, BUFR, Adh.		TOTAL-PC						
		Bibliothèque				Administration			Autres	Stag.	Bibliothèque			Administration			Autres	Principal	Professionals							Bénévoles	(Physique)							
		A	B	C	A	B	C	A			B	C	A	B	C	A													B	C	Total			
ETS	BDP33	1	3	2								1	3	6			2								1					19	21	352	392	
ETS	BDP24	1	3	2				2				2	4	4			5	4											27	17	383	427		
ETS	BDP40	1	2	1				1				1	2	1			1	1			1				3				15	43	474	532		
ETS	BDP47	1	4	4				2				2	2				1	1			6								21	37	141	199		
ETS	BDP64	1	4	2				1				2	3				1								2				16	40	500	556		
TOTAL		5	16	11				6	0			6	11	14			10	6			7				6				98	158	1850	2106		
ETS	BM Bx	6								1		3	30	79			12	1			29				34	5				200		200		
ETS	BM Périgueux	1										4	4	27			1								5				42		42			
ETS	BM Mont de Marsan											1	3	3			6								3				16		16			
ETS	BM Agen											1	4	2			3	1							2				14		14			
ETS	BM Pau	3											14	31			1	7			2				6				62		62			
TOTAL		10								1		9	55	142			1	28	2		29				60	5			334		334			
ETS	SICOD	20	36	43	1	2	15																		10		1	5	2	10	145	57	202	
ETS	SCDPPA	10	2	8			6	1													1				2	1			31	14		45		
TOTAL		30	38	51	1	2	21	1													1				12	2	5	2	10	176	71	0	247	
ENS	CDI-Collèges-33																														103		103	
ENS	CDI-Lycées-33																														91		91	
ENS	CDI-Collèges-24																														37		37	
ENS	CDI-Lycées-24																														29		29	
ENS	CDI-Collèges-40																														31		31	
ENS	CDI-Lycées-40																														17		17	
ENS	CDI-Collèges-47																														25		25	
ENS	CDI-Lycées-47																														19		19	
ENS	CDI-Collèges-64																														46		46	
ENS	CDI-Lycées-64																														52		52	
ENS	Ant. IUFM+Autres																														9		9	
TOTAL																															459		459	
ASS	CBPT Aquit.																										14				14		304	318
ASS	ABEH Aquit.																										4				4		215	219
TOTAL																															18	0	519	537
TOTAL GENERAL		45	64	62	1	2	27	461	0	15	86	156	0	1	38	8	37	68	23	2	5	2	11						1085	229	2369	3683		

Tableau n° 13

ETABLISSEMENTS CONSULTES. Effectifs en personnels (physiques). 1993-94

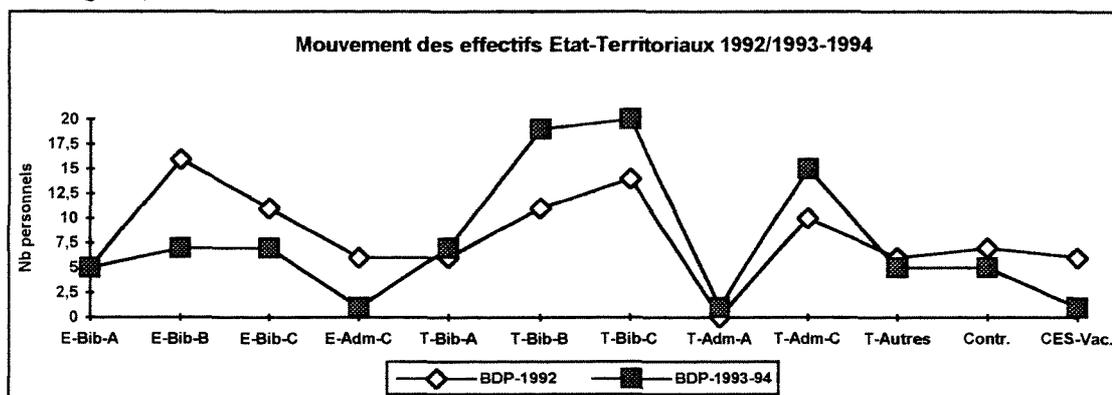
TYP	ETABL	PERSONNEL ETAT / CATEGORIE							PERSONNEL TERRIT / CATEGORIE							Contract	CES+Vaca	Bénévol	I T A R F	Object	EFFECTIF Principal Total	Réseau, BUFR, Adh.		TOTAL-FC (Physique)			
		Bibliothèque			Administration			Autres	Stag.	Bibliothèque			Administration									Autres	Professionnels		Bénévoles		
		A	B	C	A	B	C			A	B	C	A	B	C												
ETS	BDP33	1								4	7	1		2	1						16	21	352	389			
ETS	BDP24									4	7	7		7	2						27	17	430	474			
ETS	BDP40	1	1	1						1	4	2		2	1	1	1				15	43	474	532			
ETS	BDP47	1	3	4						4	1			3	1	4					21	45	182	246			
ETS	BDP64		2	3	2		1			2		3		1							14	40	500	554			
	TOTAL	5	7	7			1	0		7	19	20	1	15	5	5	1				93	166	1938	2197			
ETS	BM Bx	6						1		6	34	64		36	1	27	34	5			214			214			
ETS	BM Périgueux	1								4	4	27		1			5				42			42			
ETS	BM Mont de Marsan									1	4	3		6			1				16			16			
ETS	BM Agen									1	4	2		3	1		1				13			13			
ETS	BM Pau	4									14	31		1	7		6				63			63			
	TOTAL	11						1		12	60	127		83	2	27	47	5		1	347			347			
ETS	SICOD	24	32	43	1	2	15										15		1	5	2	10		207			
ETS	SCDPPA	11	4	8		1	5									1	9		1	1	41	14		55			
	TOTAL	35	36	51	1	3	20	0								1	24		2	6	3	10		262			
ENS	CDI-Collèges-33						74	32													106			106			
ENS	CDI-Lycées-33						51	32													83			83			
ENS	CDI-Collèges-24						34	4													38			38			
ENS	CDI-Lycées-24						14	13													27			27			
ENS	CDI-Collèges-40						22	11													33			33			
ENS	CDI-Lycées-40						15	5													20			20			
ENS	CDI-Collèges-47						20	7													27			27			
ENS	CDI-Lycées-47						13	6													19			19			
ENS	CDI-Collèges-64						35	18													53			53			
ENS	CDI-Lycées-64						34	13													47			47			
ENS	Ant. IUFM+Autres						9	1													10			10			
	TOTAL						321	142													463			463			
ASS	CBPT Aquit.																	14			14		304	318			
ASS	ABEH Aquit.																	4			4		215	219			
	TOTAL																	18			18		519	537			
TOTAL GENERAL		51	43	58	1	3	21	322	142	19	79	147	1	1	68	7	33	72	23	2	5	3	11	1112	237	2457	3806

Tableau n° 14

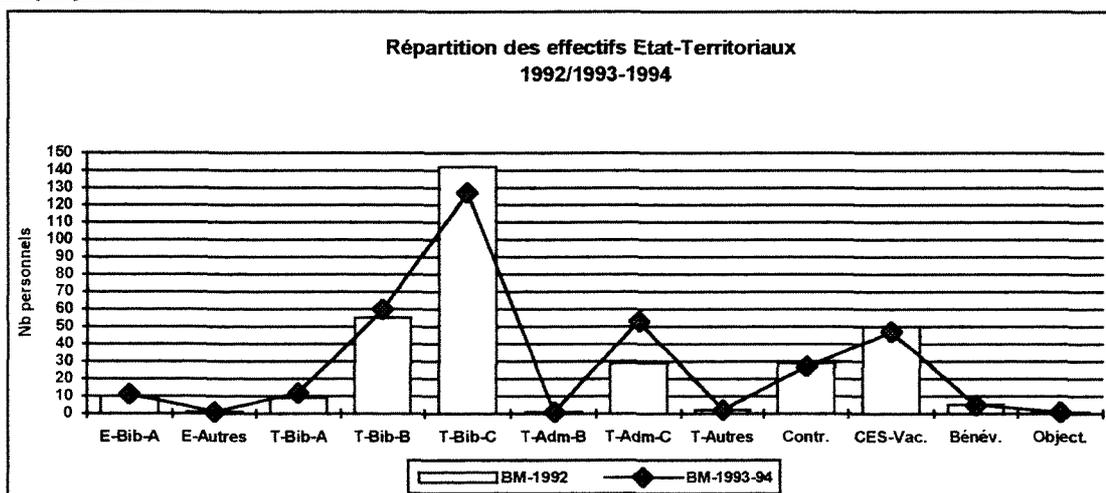
L'observation des tableaux n° 13 et n° 14 des effectifs des établissements consultés permet de mettre en évidence les modifications intervenues dans la répartition des personnels FPE et FPT⁵⁶.

Ceci correspond à la période où les intéressés doivent opter pour l'une ou l'autre, devenant en position de détachement s'ils optent de rester en FPE. Voir graphiques ci-dessous :

Graphique n° 8 : Observation dans les BDP (E=FPE, T=FPT, Bib=Bibliothèque, Adm=Administration, A BC=catégories)



Graphique n° 9 : Observation dans les BM

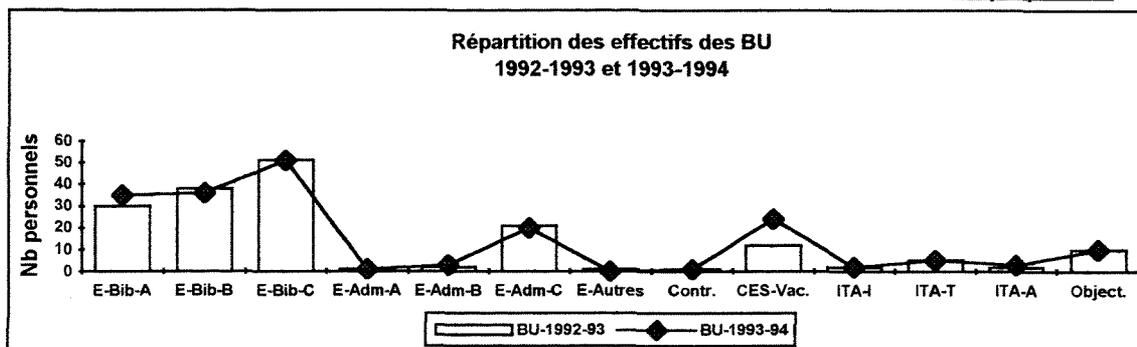


Concernant les BM (graphique ci-dessus), le mouvement se constate non plus dans le cadre des fonctions publiques, mais dans celui des catégories de personnel des bibliothèques et de personnel administratif. C'est le cas notamment à la Bibliothèque de Bordeaux où plusieurs agents ont préféré opter pour une carrière administrative, "plus valorisante" que la catégorie C bibliothèques, et plus sécurisante en matière de mutations éventuelles.

⁵⁶ FPE : fonction publique d'Etat, FPT : fonction publique territoriale..

Pour les bibliothèques universitaires, l'accroissement de l'effectif se retrouve dans le corps A des bibliothèques (passage de bibliothécaires-adjoints en bibliothécaires, et nomination de conservateurs), et au recrutement de plus en plus important de CES et vacataires. Voir graphique ci-dessous :

Graphique n° 10



Ces différentes répartitions des effectifs, selon leur appartenance à la FPE, à la FPT, ou selon leur "statut" de bibliothécaire volontaire, soulignent les différences qui peuvent exister en matière d'offre de formation continue.

En effet, les stages proposés par les organismes d'Etat, sont gratuits pour les personnels de la FPE ; ces mêmes stages accessibles aux personnels de la FPT, le sont à titre payant. Une sélection existe donc inévitablement au sein des établissements, les personnels ayant plus de chance de voir leur demande acceptée si cette absence n'engendre aucun frais pour le "payeur". Relativement nombreux sont les personnels qui assistent à des stages à leurs frais et sur leur temps de congé. Les personnels de la FPT ont accès en priorité aux formations du CNFPT.

Les personnels des réseaux, professionnels ou bénévoles, reçoivent l'offre émanant de leur structure administrative (plus ou moins formelle) ou associative, mais aussi des associations professionnelles, culturelles ou sociales environnantes.

Cette première partie a permis de présenter le contexte général de l'offre en Aquitaine depuis 1992, période correspondant à l'amorce de la déconcentration. La configuration physique de l'Aquitaine, sous forme d'un triangle avec les sièges des instances régionales près de la pointe, ne simplifie pas la prise en compte des disparités régionales. La sélection existante au niveau des rattachements administratifs risque de s'intensifier. L'étude des stages suivis par les effectifs des établissements étudiés, permettra peut-être de constater dans quelles proportions les règles de l'offre sont "appliquées", à quels personnels profite l'offre, et quelles sont les politiques mises en place pour développer ou organiser cette offre.

2. LA SITUATION A TRAVERS LES RESULTATS DE L'ENQUETE

L'enquête conduite auprès des différents organismes et de leurs interlocuteurs, a été menée dans deux buts : le premier, celui d'identifier et de quantifier les actions de formation continue proposées en Aquitaine, et qui ont été suivies par les personnels exerçant dans les bibliothèques, le second, celui de faire le point sur les politiques de formation continue suivies par les établissements tant au niveau du projet d'établissement que de la politique locale ou régionale. Ces observations et les informations recueillies peuvent-elles permettre d'envisager l'élaboration d'un plan de formation à l'échelon régional ?

2.1. L'Offre proposée et honorée :

2.1.1. Méthodologie :

La formation continue, bien que pratiquée par l'ensemble des établissements dans des proportions très variables, n'a pas fait l'objet d'enregistrements structurés pouvant permettre un recensement des actions engagées ou suivies depuis 1992, excepté pour l'ensemble des BDP dont l'activité de formation relève de leurs missions, et qui possèdent pour la plupart un catalogue d'offres pour les personnels du réseau.

Concernant les formations suivies par les personnels des établissements, la recherche a été facilitée par les documents administratifs (ordres de mission, financements, ...).

L'étude a donc consisté à recueillir l'ensemble des données sur les déplacements des personnels, et à reconstituer l'éventail de l'offre honorée à partir des catalogues d'offres des organismes ou des renseignements transmis par ces organismes, des rapports d'activités, des supports publicitaires et de toutes les informations permettant l'identification des formations suivies.

C'est une étude qui recense largement les actions suivies par les personnels, mais qui, malgré la rigueur de la recherche, ne peut prétendre à l'exhaustivité en raison même de son architecture reconstituée. Malgré cela, les "omissions" s'il en est, ne devraient être que d'une importance en nombre d'actions et en volume de personnels, relativement mineure, l'essentiel ayant pu être communiqué par les responsables d'établissements et de formation. Les stages ou les déplacements pour lesquels manquaient le producteur et la

durée n'ont pas été retenus (1 en 1992, 2 en 1993, et ne concernant qu'une personne pour chacun), ainsi que les déplacements réguliers de certains cadres pour des conseils d'association ou des groupes de travail.

Les données du 1er semestre 1994 doivent être considérées à titre indicatif. Elles sont mentionnées par souci d'une étude comparative ouverte, bien qu'elles comportent 2 journées d'étude ayant réuni un effectif de 90 et 110 "stagiaires", sur 2 thèmes de travail : *éditeurs et livres de jeunesse, la lecture et les adolescents*. Tous les établissements consultés n'ayant pas été en mesure de procurer l'ensemble de ces informations, et bien que celles-ci ne concernent qu'un potentiel d'effectif très réduit, elles ne peuvent être prises en valeur absolue.

Cette partie de l'étude a pour objectif l'observation de la diversité de l'offre, à travers les publics qui l'ont honorée, les thèmes qui ont été retenus et les organismes qui ont participé à divers titres à ces actions de formation.

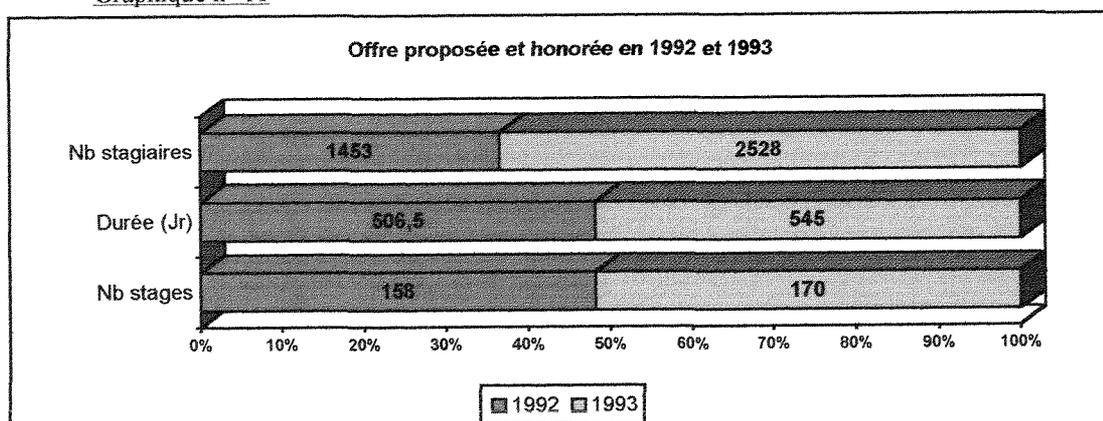
2.1.2. Volume de l'offre :

Depuis 1992, 405 actions de formation ont été retenues (voir typologie de l'offre), sur une durée totale de 1287 jours, pour 5240 stagiaires, représentant 16585,5 journées stagiaires, pour une durée moyenne des stages de 3,165 jours.

Tableau n° 15 : Offre 1992, 1993, 1994 (1er semestre)

Année	Nb stages	Durée (Jr)	Nb stagiaires	Nb journées stagiaires	Durée moyenne des stages (jr)
1992	158	506,5	1453	5502	3,78
1993	170	545	2528	7903	3,12
Total	328	1051,5	3981	13405	
1994 (1er semestre)	77	235,5	1259	3180,5	2,52
TOTAL	405	1287	5240	16585,5	

Graphique n° 11



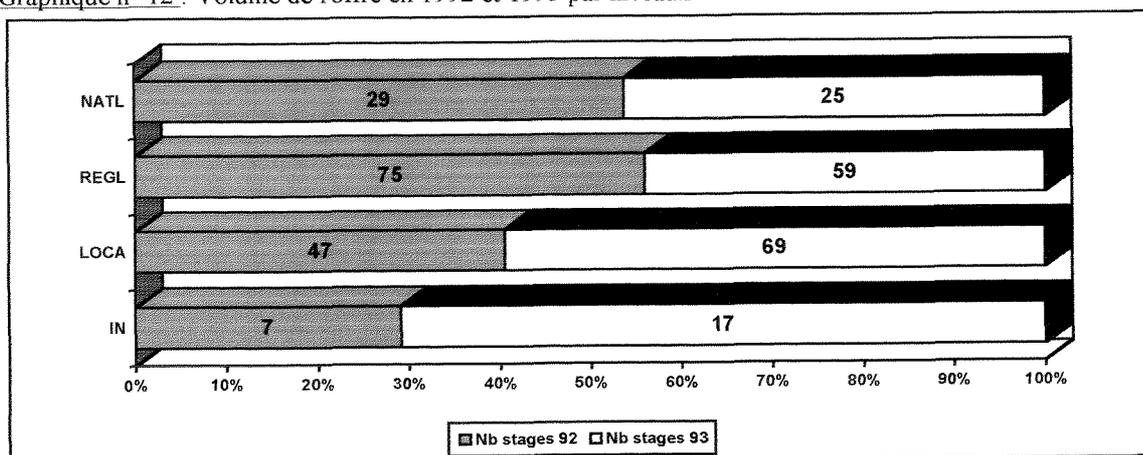
L'observation du tableau et du graphique ci-dessus, reflète un accroissement pour 1993, sur les trois dimensions : nombre de stages, durée, participants, équilibré pour les deux premières, et de 57,5 % pour le nombre de participants. Les chiffres du 1er semestre 1994, se rapprochent de ceux de 1992. Après un engouement post statutaire, ces chiffres pourraient signifier une régulation des flux, et ce d'autant plus vers la baisse, si l'on tient compte des remarques sur les journées d'étude mentionnées et retenues pour 1994.

Les résultats observés en fonction des niveaux de l'offre, à travers le tableau et le graphique suivants montrent que **le nombre de formations internes (établissements) et de formations locales (intra départements) se développe en 1993** davantage que celui de la réponse aux offres régionales et nationales. Les chiffres de 1994, confirment la remarque précédente par rapport à une éventuelle diminution de l'offre honorée, aux niveaux régional et national.

Tableau n° 16 : Volume de l'offre en fonction du niveau de l'offre
(IN=interne, LOCA=local, REGL=régional, NATL=national)

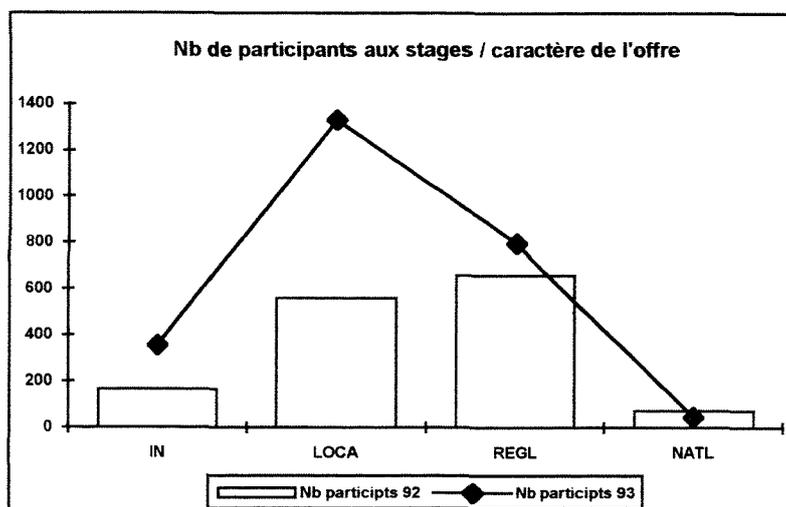
	Année	IN	LOCA	REGL	NATL	Total
Nb stages	1992	7	47	75	29	158
	1993	17	69	59	25	170
Durée (jr)	1992	45	160	190,5	111	506,5
	1993	86,5	189,5	172	97	545
Nb participants	1992	164	559	658	72	1453
	1993	356	1331	795	46	2528
Nb stages	1994(1er semestre)	5	33	28	10	76
Durée (jr)	1994(1er semestre)	21,5	78,5	82	53	235
Nb participants	1994(1er semestre)	71	504	612	12	1199

Graphique n° 12 : Volume de l'offre en 1992 et 1993 par niveaux



2.1.3. Les publics :

Les stagiaires de 1992 et 1993 se répartissent au niveau de l'offre, de la façon suivante : la participation aux formations locales et régionales reste en augmentation pour 1993. Elle est en baisse pour la réponse aux offres nationales.



Graphique n° 13

Sur l'ensemble des effectifs étudiés (tableaux n° 13 et 14), la participation est de **39,45%** pour 1992, et de **66,42 %** pour 1993.

Le tableau n° 17 ci-après montre cette participation par catégories de personnels.

Tableau n° 17 : Participation 1992, par catégorie de personnels
(ni=non identifiés, pri=privé et CE : BU.CDI.Rés...= cat. non précisées)

CAR offre	Bib-A	Bib-B	Bib-C	Adm-A	Adm-B	Adm-C	ITA	CES	Autres	BU	CDI	Rés. BM	Rés. BDP	Rés. CBPT	Rés. BEH
IN		2				4				18		140			
LOCA	10	29	17			17		6				106	359	15	
REGL	18	43	32		5	6			133ni	84	67		266		5
NATL	18	18	7			1			24Pri						3
Total	46	92	56		5	28		6	157	102	67	246	625	15	8

Dans l'offre interne, l'ampleur de la formation interne à la Bibliothèque de Bordeaux (actions "piqueurs de rappel" concernant environ 100 pers.) ; Cette remarque est reconduite pour 1993, mais les chiffres concernent 6 actions sur des thèmes différents pour 270 personnes.

Ce tableau montre bien la participation plus importante des catégories B et C à l'offre locale et régionale, ainsi que celle des membres des réseaux ou structures éclatées. Très

Ce tableau montre bien la participation plus importante des catégories B et C à l'offre locale et régionale, ainsi que celle des membres des réseaux ou structures éclatées. Très peu de personnels de BM sont en mesure de suivre les stages au niveau national, malgré leurs demandes.

Pour les BU, la formation REGL consiste surtout dans les stages URFIST, et 1/3 CAFA. Dans l'offre nationale (NATL) de 1992, les participants de cat. A sont de 17 FPE et 11 FPT, ceux de la cat. B sont tous FPE (15), et ceux de la cat. C sont 2 FPE, 5 FPT et 1 FPT Adm., soient 17 FPT pour 34 FPE = **50 % d'origine FPT** ayant suivi l'offre NATL.

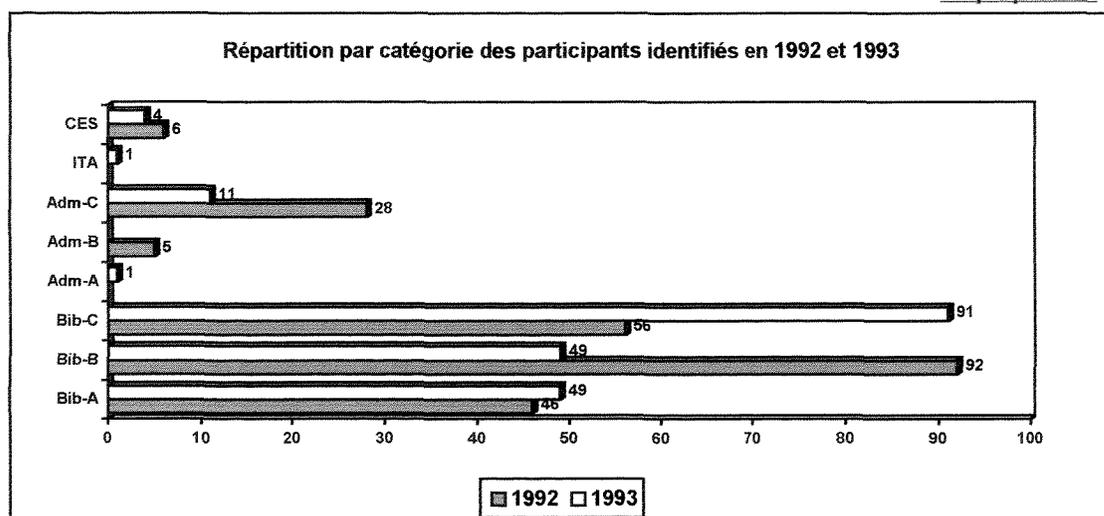
Pour 1993 (tableau ci-dessous), en cat. A : 3 FPT (dont 1 ITA) et 21 FPE, en cat. B : 2 FPT et 13 FPE, en C : 1 FPE et 2 FPT, soient 7 FPT pour 35 FPE = **20 % seulement**.

Comme pour 1992, la participation en interne est intense en BM ; en BU, grande participation aux journées URFIST et 1/3 en formations au CAFA.

Tableau n° 18 : Participation à l'offre 1993 par catégorie de personnels
(ni=non identifiés, pri=privé et CE ; BU,CDI,Rés...= cat. non précisées)

CAR offre	Bib-A	Bib-B	Bib-C	Adm-A	Adm-B	Adm-C	ITA	CES	Autres	BU	CDI BCD	Rés. BM	Rés. BDP	Rés. CBPT	Rés. BEH
IN	2	2	46					2		19		285			
LOCA	6	6	4				2				30		1225	16	42
REGL	18	26	38	1		8		2	62pri	48	50	53	474		15
NATL	23	15	3				1	1		1				2	
Total	49	49	91	1		11	1	4	62	68	80	338	1699	18	57

Graphique n° 14



Cette répartition des personnels identifiés, témoigne de la réponse des effectifs principaux des établissements consultés. Exception pour les BU, où l'identification par catégorie n'a pas toujours été possible pour les stages URFIST. Ils le sont pour tous les autres stages suivis.

La même observation faite sur le premier semestre 1994, montre une participation plus importante des BU en formation interne et en REGL (Formations SCD et CFCB), ce qui correspond à la nomination de correspondants formation dans les SCD, et à la mise en place des formations de proximité. La mise en relief en serait possible compte tenu des données recueillies, mais cette analyse nécessite du temps qui dépasse le cadre de cette étude.

Tableau n° 19 : Répartition des participants du 1er semestre 1994, par catégorie de personnels
(ni=non identifiés, pri=privé et CE : BU.CDI.Rés...= cat. non précisées)

CAR offre	Bib-A	Bib-B	Bib-C	Adm-A	Adm-B	Adm-C	ITA	CES	Autres	BUFR	CDI BCD	Rés. BM	Rés. BDP	Rés. CBPT	Rés. BEH
IN	12	25	5							14		15			
LOCA	1		2	1		2							4	2	29
REGL	22	72	22			5		16	122pri			6	76		11
NATL	6	5			1										
Total	41	102	29	1	1	7		16	122	14		21	488		40

A ces données s'ajoutent celles de 4 journées d'étude qui ont été retenues au titre des stages, et ont "formé" 260 professionnels des BM, BDP et BCD, non identifiés par catégorie.

Dans cette grille, les personnels BU dont il est fait mention ci-dessus, sont identifiés ; la colonne BU comprend le réseau BU (les BUFR) ; les CES formés ici sont aussi des SCD ou BU.

Pour conclure ce chapitre, une comparaison peut être faite sur la participation des "identifiés", de l'**effectif principal**, et leur pourcentage par rapport au potentiel de l'effectif principal :

- 233 formés sur un effectif de 1085 éléments en **1992, soit 21,47 %**
- 206 formés sur un effectif de 1112 éléments en **1993, soit 18,52 %**
- au 1er semestre 1994, 197 formés sur un effectif inchangé de 1112 éléments, ce qui représente 17,71 % pour une seule partie de l'année.

Lorsque l'on sait qu'un même stagiaire suit plusieurs formations, on s'aperçoit qu'une part importante des effectifs ne suit aucune formation. Sans vouloir conclure hâtivement, ceci corrobore les remarques exprimées par les différents interlocuteurs, et reste d'autant plus sensible pour les établissements hors Gironde. L'étude des déplacements par département et lieu de stage, permettrait d'affiner cette remarque.

Le même calcul appliqué aux **personnels des réseaux** donne :

- 1220 formés sur un effectif de 2598 éléments pour **1992, soit 46,95 %**
- 2322 formés sur un effectif de 2694 éléments pour **1993, soit 86,19 %**
- pour le 1er semestre 1994, un "réajustement" avec 685 formés sur 2694, soit 25,42 %.

Ces chiffres soulignent la part importante des BDP dans la sensibilisation à la formation des professionnels des réseaux, et l'impact de leurs actions.

2.1.4. Les actions, les thèmes :

Le volume des actions proposées et suivies considéré précédemment, englobe l'ensemble des actions présentées dans la typologie de l'offre. Leur distinction n'a pas été prise en compte à ce niveau de l'enquête, excepté pour les quelques journées d'étude retenues en 1994. Ce repérage est néanmoins possible soit à partir du thème soit à partir du producteur. La plupart de ces formations étant offertes sous l'intitulé *stage*, l'inventaire précis n'a pas semblé révélateur ici, et l'observation des thèmes proposés par les différents établissements ou organismes a été privilégiée.

Les thèmes ont été choisis pour une représentation significative du stage. Le tableau n°20 ci-dessous en donne la liste en les complétant par le nombre de stages proposés sur ces thèmes, le caractère de l'offre et le nombre des producteurs directs et co-producteurs ayant participé à cette offre.

En regroupant les 23 thèmes dans des catégories plus larges, dans une logique de tâches :

1 - Bureautique, informatique, réseaux et technologie, on obtient 43 stages sur 158 en 1992 (28 %), et 27 sur 170 en 1993 (16 %).

2 - Bibliothéconomie, CD-ROM, recherche et élémentaire = 45 stages en 1992 (29 %), 59 stages en 1993 (35 %).

3 - Accueil, animation, communication, conte, découverte, écoles et public spécifiques = 27 stages en 1992 (18 %), 40 stages en 1993 (23,5 %)

4 - Collections, jeunesse, musique, patrimoine = 22 stages en 1992 (14%), 28 stages en 1993 (16,5%)

5 - Administration, management, interprofession = 17 stages en 1992 (11%), 15 stages en 1993 (9%).

Les plus grands écarts se constatent en 1 et 3, qui recouvrent des domaines d'actions variables, soumis aux évolutions technologiques et culturelles.

Tableau n° 20 : Répartition de l'offre honorée, par thèmes / caractère de l'offre

Thèmes	1992					1993						
	Nb stag.	IN	LOCA	REGL	NATL	Nb Prod.	Nb stag.	IN	LOCA	REGL	NATL	Nb Prod.
Accueil	3		1	1	1	4	2				2	1
Administration	7		1	5	1	5	1			1		1
Animation	3		2	1		4	5		5			5
Bibliothéconomie	13		3	4	6	10	23	2	12	3	6	12
Bureautique	16	1	4	10	1	7	8		2	6		5
CD Rom	5			4	1	3	5	1		3	1	4
Collections	6		1	5		6	10		6	4		5
Communication	3		1	1	1	3	2			1	1	3
Conte	13		11	2		9	18		14	4		15
Découverte							4	1	2	1		4
Ecoles	1			1		1	4		1	2	1	4
Elémentaire	10	1	7	1	1	9	19	3	12	4		15
Informatique	15		8	4	3	9	10		3	3	4	7
Interprofession	1			1		1	2	1	1			3
Jeunesse	12		6	6		13	11		5	6		7
Langues	4		1	3		4	1			1		1
Management	9		1	4	4	8	12		3	4	5	8
Musique	4			3	1	4	5	1		2	2	6
Patrimoine							2	2				1
Publics spécif.	4			3	1	5	5		1	3	1	8
Recherche	17	2		15		3	12	2	2	8		6
Réseaux	9	3			6	5	8	4		2	2	6
Technologie	3			1	2	4	1			1		1
Total	158	7	47	75	29		170	17	69	59	25	

2.1.5. Les organismes (producteurs et partenaires) :

L'observation de ces données autorise difficilement les comparaisons : les stages sont de niveaux différents. En offre NATL, les formations sont spécialisées et sont donc proposées par des organismes différents. En offre REGL et LOCA, la réponse reste sous une forme interrogative ; sur des thèmes comme le *conte*, 9 organismes interviennent pour 13 stages ou actions en 1992, et 15 pour 18 actions en 1993 ; en *jeunesse*, 13 org. pour 12 actions en 1992, 7 pour 11 en 1993. Par contre en *recherche*, 3 org. pour 17 actions en 1992, mais 6 en 1993 pour 12 actions.

En 1992, on recense 51 producteurs directs (non compris les co-producteurs), et 52 en 1993, 14 co-producteurs en 1992 et 10 en 1993, ce qui semble un chiffre assez constant.

Au cours du 1er semestre 1994, ils sont 36 producteurs directs et 14 co-producteurs.

Ces observations conduisent à une remarque sur l'intérêt d'être aussi nombreux à travailler sur un même thème. Le temps à consacrer et les moyens à mettre en oeuvre pour monter un stage ou une action (préparation pédagogique, connaissance du sujet,

documentation, recherche des intervenants, ...), étant non négligeables, le constat effectué (beaucoup de producteurs dans un même domaine) révèle un déploiement d'énergie qui frôle le gaspillage tant en moyens humains et financiers qu'intellectuels et physiques. Cette situation pourrait être révélatrice d'une concurrence volontaire ou involontaire entre les différents organismes producteurs.

Pour une meilleure cohérence de l'observation, les mêmes organismes intervenant chaque année sur la période observée, l'aspect producteur-thème est étudié sur l'ensemble des stages ou actions enregistrées : **405 stages classés en 23 thèmes** (voir chapitre sur les thèmes ci-dessus).

Tableau n° 21 : Répartition des thèmes et stages par producteur

Catégorie de producteurs	Nb de thèmes honorés	Nb de stages honorés
☐ Associations :		
ADBS	4 : élémentaire, informatique, technol., bibliothéconomique	9
ABCD	2 : Bureautique, musique	2
Ass. (lecture) régionales et locales (7)	4 : Elémentaire, publics spéc., animation, jeunesse	8
☐ Institutions nationales :		
SS Dir. Bib. (92)	1: Bibliothéconomie	3
DLL (92)	4: Administr., bibliothéco., informatique, management	5
DPES	4: Accueil, management, technol., bibliothéconomie	6
IFB	6: Accueil, administr., bibliothéco., management, réseaux, technol.	12
Enssib	2: Administr., réseaux	2
☐ Institutions régionales :		
CAFA	4: Administr., bureautique, élémentaire, management	11
Univ. Bordeaux	3: Langues, administr., animat	4
Univ. Pau	3: Langues, réseaux, bureaut.	5
URFIST	4: CDRom, recherche, réseaux, technol.	37
DRAC interrégional	1: Bureautique	2
☐ Organismes de formation REGL	(Voir détail dans le texte)	
CNFPT Aquitaine	11 (+2 en co-producteur)	30 (+6 en co-producteur)
Médiaquitaine	9 (+1 en co-producteur)	26 (+10 en co-producteur)
☐ Organisme de coopération REGL		
CBA	4: Conte, écoles, informatiq., publics spéc.	10
☐ Association culturelle REGL		
CRL Aquitaine (CRLA)	5: Collections, conte, découverte, jeunesse, interprofession	15+3 en co-producteur

Les remarques formulées précédemment ne changent pas au vu de ce tableau : offre nationale spécialisée, variété des thèmes et des actions, thèmes identiques traités par plusieurs organismes. Sur le plan des institutions régionales, le nombre de stages en fonction des thèmes reste cohérent pour un domaine d'actions complémentaires (formations administratives, remises à niveau maths et français, langues), et pour l'URFIST, unité spécialisée en formation à l'information scientifique et technique.

Côté organismes de formation, leur participation est importante en nombre de stages et en thèmes couverts. **CNFPT Aquitaine** : *Accueil, bibliothéconomie, bureautique, collections, communication, conte, élémentaire, informatique, management, musique, publics spécifiques + jeunesse, animation*. **Médiaquaine** : *animation, bibliothéconomie, collections, jeunesse, management, musique, patrimoine, publics spécifiques, recherche + élémentaire*. En outre, Médiaquaine et le CNFPT Aquitaine se retrouvent aussi dans ce panel, dans des actions en co-production (5 stages).

Les deux organismes suivants conduisent des actions sur plusieurs thèmes : un thème privilégié pour le **CRLA** est *jeunesse*, et un autre assez présent est celui du *conte*, les autres thèmes : *collections, interprofession, découverte*, sont aussi proposés par d'autres organismes. Pour **CBA**, l'activité de coopération ouvre l'accès à différents thèmes proposés dans des actions de formation et qui sont aussi traités par les organismes précédents : *Conte, écoles, informatique, publics spécifiques*.

Outre les éléments⁵⁷ apparaissant dans ce tableau n°21, les établissements et structures associatives de type établissement, participent beaucoup à cette offre sur les thèmes communs, traités également par Médiaquaine et le CNFPT Aquitaine. Ce sont les :

- **BDP** = 97 stages répartis entre BDP24=21, BDP33=12, BDP40=23, BDP47=35, BDP64=6 (sans les données de 1994).
- **BM** = 27 stages, dont 10 BM Bordeaux, 2 BM Périgueux, 7 BM Mont de Marsan, 1 BM Agen (actions interrompues en 1992 et 1993 pour cause d'informatisation), 2 BM Pau, et quelques BM33.
- **BU** = 15 stages : 14 SICOD, 1 SCDPPA.
- **CBPT** = 5 stages regroupant les structures départementales.

Exceptés pour les BU dont les actions peuvent être plus spécialisées parce que moins orientées lecture publique, les thèmes à quelques nuances d'interprétation près, sont les mêmes et couvrent tous les domaines de l'activité autour du livre et de la lecture (tableau n° 20).

⁵⁷ Pour le détail des stages (titre, thème, ...), voir aux annexes, les listes complètes des données recueillies.

Ces observations permettent de souligner la diversité des actions qui étant offertes ont été suivies, la diversité des personnels qui répondent à ces offres, et la diversité des offerants qui agissent sur des thèmes communs et voisins. Une architecture de cette offre est-elle réalisable à partir des politiques conduites en Aquitaine ?

2.2. Les politiques de formation continue :

L'analyse précédente de l'offre en formation continue, incline à penser à une démarche parfois individuelle des établissements ou organismes impliqués. Cette démarche pourrait répondre à des objectifs précis et reposer sur certaines règles, érigées en projet d'établissement. Cette partie de l'étude va tenter de situer les politiques d'établissement par rapport à cette offre, de repérer celles qui répondent à un plan de formation. Ensuite, elle essaiera de voir comment ces politiques s'articulent au niveau régional, comment est perçue la coopération et quelles sont les attentes des différents partenaires.

2.2.1. Politique d'établissement :

Une politique d'établissement consiste à organiser l'ensemble du mécanisme de fonctionnement de l'établissement, à préciser les orientations à suivre pour assurer la cohérence des actions en intégrant le contexte interne (les personnels et les services) et le contexte externe (la position de l'établissement dans son environnement administratif, économique, culturel et social).

L'activité de formation continue est précisée soit dans la définition des missions, soit au fil de programmes pré-établis ou développés régulièrement pour rester adaptables. Les établissements étudiés en Aquitaine sont de structures différentes dans des environnements spécifiques, et bien qu'ils emploient ou s'adressent pour la plupart à des professionnels de mêmes métiers, ils n'adoptent pas une démarche identique.

□ Les structures institutionnelles

nationales : l'administration centrale a pour "missions premières la définition des objectifs nationaux, le pilotage et la coordination, l'évaluation et le contrôle"⁵⁸. Elle précise les grandes orientations qui seront susceptibles d'être soutenues dans le cadre de la mise en place de programmes locaux. Poursuivant la politique de déconcentration appliquée au service public, elle conduit une politique incitative et sensibilisatrice à

⁵⁸ EDELBLOUTE, Claude. La formation continue des personnels des bibliothèques en 1994. In *L'offre de formation continue. pour les personnels des bibliothèques d'université et de grand établissement*. 1994. p. 5.

l'organisation de la formation continue dans et par les établissements sous sa tutelle (C'est le cas des SCD et des services de formation continue des personnels des universités pour la DGA14⁵⁹, c'est celui des responsables de formation interrégionaux auprès des DRAC pour la DLL). Elle s'appuie pour cela sur les établissements nationaux d'enseignement et de formation comme l'Enssib et l'IFB, et sur les CFCB pour la réponse régionale.

"Un des volets essentiels du dispositif de formation continue pour 1994 est constitué par les projets d'établissements favorisés par la mise en place de correspondants de formation"⁶⁰.

L'Enssib et l'IFB, organisent donc les actions correspondant aux orientations nationales proposées par les établissements nationaux, en toute complémentarité, sans position arrêtée quant à la spécificité des offres et les publics auxquels elles s'adressent.

L'inscription aux formations est gratuite pour le personnel de la FPE ; il est payant pour les autres personnels, le coût varie de 1.800 F à 4.800F selon les stages.

régionales :

Les services universitaires de formation continue des personnels LATOS des universités de Bordeaux et de Pau, sont incités à faire bénéficier de leurs actions, les personnels des SCD, et à développer des actions en coopération avec les correspondants-formation désignés dans les SCD, et le Centre régional de formation (Médiaquitaine).

Les services des trois universités bordelaises proposent également des actions interuniversitaires.

L'URFIST de Bordeaux a pour mission de "former et sensibiliser le public des universités (personnels, enseignants) à l'interrogation des banques de données, et à l'utilisation des nouvelles technologies". Elle maintient le développement de son volet formation avec "des actions de communication dans les bibliothèques et de collaboration entre les utilisateurs de systèmes d'information documentaire". Les actions sont conduites par les personnels de l'URFIST avec le concours de professionnels extérieurs et des organismes impliqués dans les technologies présentées.

Le *CAFA* de l'Académie de Bordeaux, est chargé du développement de la formation continue des personnels ATOS de l'éducation nationale. Il met en oeuvre les chantiers

⁵⁹ DGA14 : Direction générale de l'administration, des ressources humaines et des affaires financières, sous direction des personnels ITA et des bibliothèques. Bureau des concours et de la formation continue, au sein du *Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*.

⁶⁰ Ref. 58.

nationaux, au niveau académique, et participe à l'offre régionale et locale par des actions proposées sur catalogues, ou organisées à la demande (SICOD).

La DRAC Aquitaine, grâce à une enveloppe de la DDF⁶¹, maintient le subventionnement d'actions de sensibilisation à la lecture, s'adressant à des professionnels du livre et de la lecture, dans un cadre de formation continue.

Le responsable interrégional de formation auprès de la DRAC, travaille en relation avec les institutions suivant le schéma national (Accord-cadre 1993-1995), avec pour "mission principale de développer des initiatives de formation communes aux DRAC de l'interrégion, et de contribuer à déconcentrer plus largement des formations à caractère national..."⁶². Son action n'est pas orientée spécifiquement bibliothèques. Il s'appuie sur un réseau propre de formateurs (internes, sociétés, libéraux) ouvert sur de nouvelles compétences.

Les organismes de formation :

- *Le CNFPT Aquitaine*, ne suit aucune politique directive ; il n'existe aucune convention générale. Il a pour mission de répondre à l'attente des collectivités, et d'accompagner les demandes exprimées. Les programmes sont définis en respectant les orientations nationales, après recensement des besoins (effectué par semestre) et rencontre des responsables de formation. Il conserve son libre arbitre en matière de partenariat. Il s'appuie sur des intervenants internes et sur des partenaires habituels reconnus pour leurs compétences. Ses actions portent sur tous les domaines couvrant les champs de compétence des collectivités territoriales. Sa mission de formation continue des personnels est très large, et laisse au centre national la charge des offres très spécialisées. La délégation régionale publie un catalogue semestriel des actions régionales et interrégionales.

- *Le CFCB Médiaquitaine*, "a une mission de formation, d'étude, de conseil, d'information, de documentation et d'orientation pour les professions des bibliothèques, du livre et de la documentation..."⁶³. Progressivement dégagé de sa charge de formation initiale avec la disparition du CAFB, Médiaquitaine consacre à partir de 1994, l'essentiel de son activité à la formation continue et à la préparation aux concours. Ses missions sur la formation continue sont précisées dans la nouvelle convention du centre, à l'art. 4 pour les personnels de la FPE, à l'art. 5 pour ceux de la FPT, à l'art. 6 pour les autres catégories de personnel de statut public ou privé. L'organisation de ces différentes

⁶¹ DDF : Délégation au développement et à la formation.

⁶² France, Ministère de la culture et de la francophonie. *Formations pour les agents du ministère*. 1994. p. 25.

⁶³ *Convention portant création d'un centre de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation à l'Université Bordeaux I*. Titre II. Missions, art. 3. Bordeaux, 1994.

actions, peut faire l'objet de conventions avec la DGA 14 pour la FPE, avec le CNFPT Aquitaine ou les collectivités territoriales elles-mêmes, pour la FPT ; elle peut être sous toute autre forme étudiée avec d'autres organismes ; elle peut couvrir les thèmes dans les domaines définis, susceptibles d'être également couverts par d'autres organismes.

Cette mission de formation continue étant très large, l'offre n'apparaît pas sous un caractère spécialisé, contrairement à l'offre nationale. Néanmoins, elle s'appuie sur des enseignements rodés par rapport aux matières proposées, et pour la pédagogie, sur un réseau d'enseignants réguliers. Un catalogue des formations proposées est publié chaque année.

Concernant sa politique et dans le but de mieux cerner cette nouvelle mission, Médiaquitaine a engagé en 1994, une vaste enquête⁶⁴ sur les besoins de formation de tous les personnels de la région, aussi bien bénévoles que bibliothécaires des universités, des collectivités territoriales, de l'éducation nationale et du secteur privé. Les résultats de cette enquête doivent permettre au centre de dégager les grands axes prioritaires de la demande, et de mettre en oeuvre une offre de formation planifiée et organisée selon les besoins identifiés.

Médiaquitaine constitue en outre un centre de ressources disposant d'une importante documentation professionnelle et de nombreux matériels pédagogiques qui gagneraient à être mieux connus et utilisés.

□ Les associations :

- **L'ADBS** développe ses actions nationales (certaines délocalisées) à l'intention des professionnels adhérents, avec pour objectif majeur, "l'obligation de résultat". Les actions locales reposent sur la compétence des bénévoles, qui ont une volonté de participer aux exigences de la société perçues comme nécessaires. Les programmes sont développés après réflexion pédagogique, et à la demande des professionnels et des entreprises ; il sont publiés sur catalogues annuels et fiches ponctuelles. Les intervenants peuvent être des animateurs du réseau ADBS ou des sociétés de service.

Les coûts d'inscription varient de 4210,30 F à 6938,10 F TTC selon les stages, avec un tarif préférentiel pour les adhérents. Les journées d'étude de l'ADBS Aquitaine sont gratuites pour les adhérents, et à 100 F pour les non-adhérents.

- Les associations (*Entre les lignes, NVL/CRALEJ, ALiCE Aquitaine*, etc), n'ont pas de politique de formation au sens propre du terme. Néanmoins, elles développent ou participent à des actions sur le thème fondateur de l'association, et qui peuvent parfois

⁶⁴ Enquête réalisée à l'initiative de Médiaquitaine, avec le concours de la DRAC Aquitaine.

correspondre à des actions de formation, sensibilisation, développement. Leurs initiatives "tendent" à combler des manques thématiques et géographiques...

- Les associations considérées de type établissement, *CBPT*, *ABEH*, ... (voir partie établissements).

- *Le CRL Aquitaine* inscrit au titre de ses missions de soutien :

à l'édition, un chapitre formation comprenant des stages de gestion et de comptabilité ;

à la création littéraire, l'organisation de rencontres (milieu scolaire, bibliothèques, ...) ;

à la promotion du livre et de la lecture, des subventions à des manifestations privilégiant des actions en partenariat autour d'objectifs définis en commun ;

à la lecture publique, une ligne formation et une ligne animation.

La formation couvre ici un ensemble d'actions qui montrent la présence du CRL dans ces domaines ; ces actions sont conduites par des membres du CRL, et pour la plupart en partenariat avec des organismes ou des établissements.

La politique du centre est de continuer d'accompagner ce qui est en place et non de faire de nouvelles propositions, afin de ne pas multiplier les échelons.

- *CBA*, Coopération des bibliothèques en Aquitaine, "réunit les établissements documentaires de la région, autour de projets innovants, dans les domaines du patrimoine écrit et graphique, et du développement de la lecture et de l'action culturelle". (Programme 1994).

"L'objet de l'association est de concevoir et mettre en oeuvre une politique de coopération entre les bibliothèques de la région Aquitaine notamment dans les domaines de l'informatisation, du patrimoine, de la formation et de l'animation." (Art. 3 des statuts de l'association).

Au chapitre des formations, se retrouvent des actions de formation et des journées d'étude; aux chapitres thématiques présentés en domaines d'actions, le programme comprend plusieurs manifestations elles-mêmes présentées comme formations.

La formation est présente dans la majorité des actions conduites par CBA. Les actions nécessitent pour être réalisées, la participation de professionnels et la collaboration d'organismes spécialisés dans les thèmes proposés.

□ Les Etablissements :

- *Les SCD (SICOD et SCDPPA)* : les services communs de la documentation sont des services des universités ; ils ont à leur tête un directeur chargé de diriger l'établissement et les personnels par délégation du président d'université. Les personnels continuent

d'être gérés par l'administration centrale. Les SCD appliquent les recommandations nationales en matière de formation des personnels. Ils ont été encouragés à désigner des correspondants-formation ayant pour mission d'étudier et éventuellement développer des actions de formation continue pour les personnels, en étroite collaboration avec les services de formation des universités, et en s'appuyant sur les CFCB (Médiaquittaine pour la région).

Au SICOD, une mission formation continue a été mise en place en 1992 ; son rôle a été de coordonner les actions en cours, et organiser un stage national déconcentré. C'est en 1993-1994, avec la nomination d'un responsable de formation continue, que les actions de formation interne, et de proximité en partenariat avec les services environnants sont engagées.

La collaboration régulière entre cette mission du SICOD, Médiaquittaine et les services de formation continue des personnels IATOS des universités, permet de proposer une offre de formation cohérente et organisée, à tous les bibliothécaires du réseau des universités (BU, BUFR, bibliothèques de laboratoires, etc).

Dans le cadre du schéma directeur du SICOD, un projet d'établissement est en cours d'élaboration, devant définir les grands axes de sa politique et intégrant un plan de formation. Le lien projet-plan consistera en la gestion des ressources humaines et des relations de travail.

Au SCDPPA, les actions de formation continue étaient gérées par le Directeur en collaboration avec Médiaquittaine et le service de formation de l'Université de Pau et Pays de l'Adour. En 1994, un responsable de section est nommé correspondant de formation. Des actions internes sont engagées. L'éloignement géographique du SCDPPA par rapport à Bordeaux, ne semble pas faciliter les démarches de complémentarité souhaitées au niveau national. Par ailleurs, le service de formation de l'université est assez présent dans les actions à mettre en place.

Les actions internes proposées par les SCD, sont assurées sur le plan pédagogique par les professionnels des SCD dans la majorité des cas, et peuvent nécessiter le recours à des organismes institutionnels ou à des sociétés prestataires pour des domaines précis.

- Les **BDP** sont des services des Conseils généraux, chargés de mettre en oeuvre une politique départementale de développement de la lecture. Au titre de leur mission de soutien aux bibliothèques du réseau qu'elles animent, elles assurent un service de formation de **l'effectif des personnels de ce réseau**, professionnels de tous niveaux, salariés et bénévoles. Les actions sont programmées et sont proposées sur site BDP, ou dans plusieurs lieux du département. Elles font l'objet de catalogues (BDP24, BDP47, BDP40), de fiches (BDP64), ou sont publiées dans la revue de la BDP ou les revues

d'associations (BDP33). Sur le plan pédagogique, elles utilisent les ressources du personnel des BDP (effectif principal), ainsi que tout autre professionnel sollicité par la BDP ; elles font également l'objet de conventions de partenariat avec les organismes de formation (Médiaquitaine, CNFPT Aquitaine ou local) et avec des associations locales ou régionales (CBA, CRL, association Lecture en Dordogne, La Licorne, Entre les lignes, etc).

Concernant **la formation continue de l'effectif principal**, composé de personnels de la FPE et de la FPT, l'accès à l'offre proposée se heurte à des contraintes financières (voir politique nationale). Le personnel de la BDP est soumis au plan proposé par le Conseil général quand il existe, et à l'autorisation de suivre des formations à l'extérieur adaptées aux besoins (et donc souvent conditionnée par le coût). Les formations proposées par les directions des ressources humaines des conseils généraux sont généralement en inadéquation avec les besoins du personnel BDP, exceptées celles qui sont "une priorité" et s'adressent aux cadres (management, ...). Le Conseil général de la Dordogne a établi un plan de formation dans lequel "l'autorité départementale facilite le suivi de tout agent..., pour tout type de formation...". Cette disposition est appliquée par les services qui restent favorables aux déplacements pour formation. En Gironde, siège des organismes régionaux, la situation se mesure différemment. La direction des ressources humaines au Conseil général de la Gironde passe des conventions avec les organismes professionnels (CNFPT, Médiaquitaine), et ouvre les formations mises en place par ses services au personnel BDP.

- **Les BM** sont établissements de la Ville ; leur politique d'établissement en matière de formation des personnels relève de la politique de la ville. Les municipalités ont développé des services de formation au sein des directions des ressources humaines. Les plans mis en place ou déclarés comme tels ne sont pas adaptés à des formations orientées bibliothèques. Les offres émanant de ces services portent sur la gestion administrative et la bureautique. C'est le cas notamment à Pau. A Périgueux, il n'existe pas de service de formation, mais un audit ayant été effectué, les différents services de la ville sont invités à présenter un recensement des besoins, préliminaire à un plan de formation général.

A Agen, un plan de formation (municipal) est en cours d'élaboration (mise à plat, phases de définition des postes et des profils de postes) ; le premier groupe concerné par l'offre d'un cycle de stages est celui des métiers de secrétariat ; les fonctions bibliothèques ne font pas encore l'objet d'un groupe retenu. Dans plusieurs établissements, une certaine politique municipale tend à accorder les actions de formation visant à améliorer des compétences, dans un objectif de compression de personnel et de réduction de postes.

Dans l'ensemble, les formations coûteuses (inscription et/ou déplacements) sont accordées avec réticence, et se heurtent très souvent à des refus.

A Bordeaux, métropole départementale et régionale, fière de sa très grande bibliothèque, la politique de formation continue des personnels ne semble pas prioritaire. Il n'y pas réellement de gestion prévisionnelle des emplois et aucun plan de formation. Là aussi, les services de la mairie offrent de la formation continue du domaine général, mais n'en proposent pas une forme particulièrement adaptée à la bibliothèque. La politique d'établissement de la Bibliothèque de Bordeaux redimensionnée ne paraît pas encore définie, étant donné les difficultés de fonctionnement rencontrées actuellement. Un projet de service, s'il était mis en oeuvre, impliquerait le développement de la formation continue parallèlement à l'accroissement des effectifs ; il reste actuellement difficilement concevable, en l'absence d'un effectif de base.

La politique de formation continue de ces établissements consiste en l'organisation "substitutive" d'actions internes conduites par les personnels cadres (BM Mont de Marsan, BM Bordeaux, BM Périgueux en 94), et à répondre aux offres nationales (personnel FPE en majorité, pour les BM classées) et régionales du CNFPT.

Les associations de type établissement :

- **CBPT** dans sa politique générale, n'entend pas instituer une "concurrence déloyale", notamment dans le cadre de son extension importante dans le milieu social et hospitalier (secteur clinique). La politique de formation continue des personnels essentiellement bénévoles consiste à assurer une formation permanente pour maintenir un effectif permanent. Des actions plus spécialisées sont mises en place pour les secteurs en développement (médical, social), et pour les sonothèques. La pédagogie est assurée par les membres de l'association, et peut aussi faire l'objet de conventions avec d'autres associations (convention nationale avec Bibliothèques sonores).

- **ABEH** (BLM à Bordeaux), propose une formation par correspondance. Un plan de formation est à l'étude, qui regrouperait et sensibiliserait les établissements de la région. Les actions de formation continue sont actuellement éclatées, et reposent sur les associations isolées dans les centres hospitaliers. La formation continue des bénévoles est assurée par les bénévoles d'encadrement, mais aussi par une incitation à participer aux actions proposées par les organismes institutionnels et associatifs environnants. La participation à l'offre "externe" repose sur des propositions qui doivent être peu onéreuses, voire totalement gratuites, ou subventionnées. Hébergées dans les centres hospitaliers, ces associations bénéficient (depuis 1994 à Bordeaux) de l'offre de

formation continue émanant des structures hospitalières et s'adressant à tous les personnels. Elle est très suivie pour le thème *publics spécifiques*.

Avec ce panorama des politiques conduites ou suivies par les organismes participant à l'offre, on observe de nombreuses pratiques, une amorce de plans de formation dont certains sont déjà étayés par des actions concrètes (SICOD, programmes des réseaux BDP). Une architecture de l'offre au niveau régional semble malgré tout se dessiner. Quel que soit le type de structure des établissements, l'offre qui émane des structures de rattachement (Université, conseil général, mairie, centre hospitalier, ...), est une offre très généraliste (formation de base, administrative, bureautique, thématique de l'environnement) ; ensuite se pose le niveau de l'offre spécifique, adaptée aux métiers des bibliothèques, que les politiques d'établissement sont encore trop rares à privilégier voire à prendre en considération. Cette offre se rencontre au niveau des établissements en mesure de la produire, à celui des organismes dont c'est la vocation, et à celui d'autres intervenants ponctuels. L'étude des attentes et des liens intra et inter départementaux devrait permettre de dégager le champ d'action des différents acteurs.

2.2.2. Politique locale, politique régionale

Les termes de politique locale et régionale sont à rattacher ici à la particularité des établissements et des organismes et au niveau de l'offre spécifique aux bibliothèques, reçue et proposée.

Les positions et les attentes des organisateurs et des producteurs :

- Le *CNFPT délégation régionale Aquitaine*, conduit une politique régionale pour la formation continue. Il siège à Bordeaux où se confondent le local et le régional. La majorité des stages est localisée à Bordeaux. Les demandes départementales (locales) peuvent être honorées par les antennes départementales qui ont vocation à travailler avec leurs partenaires.

- *Médiaquitaine* est un centre **régional** de formation.

Par rapport à la DGA (enseignement supérieur), il répond à une planification nationale et régionale. Par rapport aux BDP, aux BM, ainsi qu'au réseau des bibliothèques privées, associatives, et de l'éducation, aucune politique n'a encore été mise en place, et les actions restent ponctuelles. Le centre souhaite dépasser ce stade et oeuvrer dans le sens d'une meilleure organisation de la formation continue.

- **Les SCD** ont une vocation semi-régionale, couvrant les domaines des universités. L'impression dominante est une non-lisibilité du dispositif actuel : où est l'offre et quelle est-elle ? Pour le SICOD, la collaboration locale est à maintenir autant que possible. Pour le SCDPPA, à l'autre extrémité régionale, on attend une plus grande information de l'offre universitaire, et beaucoup de Médiaquitaine.

- **Les BDP** conduisent des actions locales, sauf exception. Outre leur politique de formation locale, elles interviennent en local comme en régional au niveau du recrutement de partenaires pédagogiques et au niveau de la réponse à l'offre régionale.

Les arguments en faveur du recrutement local, reposent sur l'écoute et la perception des sensibilités propres à chaque département, sur une analyse plus fine des situations et des besoins, sur l'image de la BDP et les retombées de ses actions au conseil général.

les arguments concernant la réponse à l'offre reçue, sont la motivation des personnels par rapport à la formation (conseillée ou) proposée et à l'éloignement, l'indisponibilité des personnels en formation, les coûts (formation et/ou déplacements).

Un autre argument non négligeable souligne l'inadéquation de l'offre avec la demande et de l'offre avec les besoins (absence de nombreux thèmes, absence d'étude des besoins).

Quelques chiffres de participations des personnels de l'effectif principal :

BDP33 : en 1992, 10 stagiaires formés dont 1 hors département

en 1993, 18 dont 3 hors département.

BDP24 : aucun en 1992. 6 en 1993 dont 5 hors département.

BDP64 : aucun en 1992, 8 en 1993 dont 2 en National.

BDP40 : 5 en 1992, hors département (2 à Bordeaux, 3 en National),

6 en 1993 dont 5 hors département

BDP47 : 4 en 1992 dont 2 hors département, 5 en 1993 dont 4 hors département.

La participation des personnels de l'effectif réseau aux formations hors département est extrêmement rare. La particularité de ces emplois implique des formations sur place, donc locales quand elles émanent de l'établissement, délocalisées quand elles émanent d'organismes hors département ou régionaux.

- **Les BM** présentent une problématique presque semblable. Les nouvelles réalités de la fonction publique territoriale ne permettent pas de présenter un système de formation à la hauteur de l'attente des nouvelles catégories. La crainte d'une régression, du fait de l'inadaptation de la formation, concourt à un glissement d'une part des effectifs vers les carrières administratives, plus valorisantes (Agen, Bordeaux).

La motivation des personnels reste faible (excepté à Bordeaux, où l'engouement pour la formation initiale et continue perdure), et l'attitude des municipalités soit trop passive

(politique du laisser-faire), soit trop sceptique (politique de refus), ne favorise pas l'adhésion des personnels à la poursuite de nouveaux acquis. Compte tenu des systèmes de recrutement, les besoins en formation élémentaire restent importants ; celle-ci devrait relever d'un "rôle national et non local ou régional".

A l'égard des comportements des personnels, une autre remarque peut être émise, sur l'incongruité qu'il y a de proposer une formation continue à des candidats impalpables, et sur l'opportunité de ne pas la dissocier de la formation initiale davantage mobilisatrice. La solution pourrait consister à "reconcevoir la formation, et convertir la formation initiale en formation continue".

Quelques chiffres sur la participation des personnels :

BM Agen : 52 formés sur 7 stages (LOCA) en 1992,

7 formés sur 2 stages (LOCA) en 1993.

BM Bordeaux : 7 formés sur 5 stages (NATL), 16 sur 11 stages (LOCA) en 1992

9 formés sur 8 stages (NATL), 7 formés sur 1 stage (LOCA) en 1993.

BM Mont de Marsan : 2 formés sur 1 stage (LOCA) en 1993

BM Pau : 5 formés sur 2 stages (LOCA) en 1992

4 formés sur 1 stage (REGL) en 1993

BM Périgueux : 2 formés sur 1 stage (NATL délocalisé à Périgueux), 20 sur 1 stage

(REGL), 2 formés sur 1 stage (LOCA) en 1992

10 formés sur 1 stage (LOCA) en 1993.

L'étude du contexte local des établissements révèle la diversité des problèmes auxquels se heurte l'offre de formation continue. Pour répondre à toutes les attentes, elle doit être multiforme et adaptable. Peu structurée actuellement et les actions de concertation n'étant pas engagées, elle n'est pas pour autant désavouée. Sa ré-organisation même conceptuelle est souhaitée.

2.3. L'avenir ?

La mise en place d'une organisation régionale de l'offre repose sur l'acceptation de son orchestration. Le chapitre suivant rassemble les différentes suggestions en matière de coopération, de regroupement et d'harmonisation.

2.3.1. Vers une harmonisation :

L'harmonisation suppose la reconnaissance des formations existantes, leur mise en concordance avec la diversité des partenaires et des demandes connues ou potentielles.

Les nombreux entretiens conduits au fil de cette enquête permettent d'affirmer que personne n'a réagi défavorablement à cette hypothèse, que sa réalisation est plutôt souhaitée dans un avenir proche. Est-on prêt à s'appuyer sur des formations proposées et à se regrouper sur des actions répertoriées, délocalisées ?

Du côté des établissements :

- **Des SCD** : Il semble nécessaire de faire évoluer l'offre, et de développer les formations de proximité. La coopération peut se situer au niveau des besoins exprimés, mais les établissements doivent maintenir un certain pourcentage (10-20 %) d'actions reposant sur des initiatives personnelles, dans le cadre de leur projet d'établissement.

Pouvoir s'appuyer sur une offre diversifiée retient l'attention, dans une optique de choix à la carte. Le lieu de formation par rapport au site qui fait la demande reste important pour les sites éloignés du pôle régional. L'offre, plutôt qu'une formation "clés en main" pourrait consister en un catalogue de formateurs agréés.

Les besoins spécifiques à certains établissements doivent être pris en compte au niveau régional.

- **Des BDP** : la formation des bénévoles du réseau doit continuer d'être planifiée et gérée par les établissements.

L'harmonisation suppose une mise à plat des organismes qui offrent, afin de concilier leurs démarches, tout en respectant le contexte de formation existant et représenté par le CNFPT et Médiaquitaine. Elle revêt la forme d'une entente durable entre des structures qui savent qu'elles peuvent travailler ensemble sur des actions.

Elle ne peut être conçue sans résoudre les problèmes de distance, la diversité des personnels à former, et sans tenir compte de la valorisation stratégique des politiques d'établissement. Elle doit pouvoir compléter la dynamique interne des établissements. Les BDP peuvent constituer un tronc commun sur un catalogue régional paraissant séduisant, mais le souhait s'exprime en faveur d'une personne mobile, apte à étudier les situations locales, et à "déplacer" les formations de proximité à la demande, des modules mobiles élaborés par des organismes de base et adaptables.

- **Des BM** : l'harmonisation doit éviter l'émiettement des formations et la concurrence entre les organismes producteurs. La diversité actuelle des organismes a pour conséquence directe, une mauvaise perception des offres proposées. L'offre confondue avec celle des filières culturelles souffre d'une inadaptation.

En raison de la disparité des établissements et de leur dispersion géographique, l'harmonisation peut avoir pour objectif de rassembler les offres ciblées, et se doit de prévoir une décentralisation des actions. L'offre actuelle étant insuffisante dans certains secteurs techniques et technologiques, elle devra s'appuyer sur une étude des besoins ou sur la demande des établissements pour combler les manques.

Les craintes demeurent quant à une offre trop modulaire risquant de "superficialiser la formation continue".

Des associations :

- **L'ABEH** souhaite s'appuyer sur les formations proposées, accessibles en fonction de leur statut particulier, et qui peuvent répondre à l'évolution de la fonction interprofession.
- **L'ADBS Aquitaine**, participe à des négociations aux niveaux local et régional, et mène des actions de concertation avec des partenaires (CNFPT) ; celles-ci se heurtent aux problèmes de rémunération et de facturation. L'harmonisation doit permettre une meilleure information sur les thèmes et les sujets proposés.

Du côté des institutions et des organismes de formation :

- **De la DRAC** : La maîtrise des responsabilités ne peut aller sans une concertation sur la formation des personnels en fonction. La collaboration entre les divers organismes existe encore sur la base du CAFB et de ses options. Il semble nécessaire d'engager une réflexion sur le binôme "formation initiale-formation continue". Les formations élémentaire, initiale post-recrutement, et continue, ne témoignent d'aucun esprit de continuité par rapport au pré-requis. La formation continue ne peut consister en une série d'actions ponctuelles, et les organismes doivent remplir leur mission à cet égard.

La délocalisation est un leurre, l'offre régionale constitue un repérage qui servira à la mise en place d'une carte régionale permettant de répondre aux besoins et de mettre en place des programmes locaux.

L'harmonisation implique une réorganisation fondamentale nécessaire et qui incombe à chaque région.

- **Du CNFPT Aquitaine** : une concertation est souhaitable, et peut se faire sur la base d'une programmation, difficile à envisager actuellement, compte-tenu des calendriers différents des partenaires éventuels. Afin d'éviter les dispersions, il y a lieu de prévoir la mise en commun des crédits et des actions.

L'harmonisation paraît évidente, mais ne peut éluder les problèmes de dépendance des organismes. Le souci primordial du CNFPT est de répondre aux collectivités.

L'information relative à l'offre proposée est indispensable.

- **De Médiaquitaine** : La concertation est déjà opérationnelle avec les universités, le SICOD et l'IUT B. La situation est claire. Elle n'est pas encore concrétisée avec Pau. La mise en concordance de planifications est un objectif à terme.

Le souhait est d'aller vers une politique concertée sur une définition claire des politiques d'établissement et des besoins à combler, d'obtenir une meilleure connaissance des besoins toutes catégories, et une meilleure connaissance de l'offre émanant de tous les organismes intéressés. Le regroupement des actions semble actuellement illusoire, sur un fond de déconcentration "anarchique" des crédits, de déperdition de moyens financiers et humains, et de désengagement conduisant aux déceptions.

L'ensemble des remarques émises montre le problème posé, les difficultés liées à la multiplicité des offres et la diversité des organismes qui attendent ces offres. Le souhait d'une mise en forme cohérente se manifeste partout. Elaborer un plan régional de formation sur ces bases permettrait de vaincre le scepticisme ambiant.

2.3.2. Pour un plan régional de formation ?

Suivant la même méthodologie, l'enquête a recueilli les suggestions formulées par les différents partenaires, sur la forme que pourrait revêtir ce plan, et sur la façon dont il pourrait être conduit.

Les institutionnels.

- **La DRAC** : Les réflexions étant engagées au niveau national, chaque région met en place son organisation, l'Aquitaine ne peut surseoir.

Comment ? La forme pourrait être celle d'un organisme, centre de formation de droit, qui aurait la maîtrise de la coordination. Cet organisme réaliserait les programmes avec le CNFPT Aquitaine, dans l'intérêt des publics ou personnels concernés. L'IUT B pourrait être le relais de la formation initiale.

Les problèmes budgétaires inhérents aux divers modes de financement seront à prendre en compte.

Qui ? Le CRFCB, Médiaquitaine, repensé, non dédié au système universitaire. Il reçoit actuellement des moyens financiers pour les personnels de l'enseignement supérieur et pour ceux de la culture. Ses programmes doivent aller vers les deux corps.

- **Le CNFPT Aquitaine** : acquiesce en faveur d'un plan régional.

Comment ? Comment combiner les colloques, les journées d'étude et d'information, préalables à des stages permettant l'approfondissement ?

- **Médiaquitaine** : souhait de mise en place d'un plan pluri-annuel à plusieurs niveaux.

Comment ? Un premier niveau propre au centre, et des niveaux de plans-programmes à établir avec la DRAC et le CNFPT Aquitaine, et qui seraient affinés pour le territorial et les autres établissements. Deux études ont été lancées dans ce but (enquête/besoins, étude/offre), et devraient pouvoir se compléter.

Qui ? Un comité ou groupe de travail qui tirerait les conclusions et organiserait la planification. Le maintien d'un contrôle de l'Etat semble nécessaire.

Les établissements :

- **Les SCD** : Du côté du SICOD, la position n'est pas en faveur d'un plan qui serait défini actuellement, la priorité devant être donnée aux plans d'établissement après lesquels peut intervenir un plan régional.

Comment ? Une politique régionale ne peut être que la convergence des différentes politiques d'établissement.

Du côté du SCDPPA, la mise en place d'un plan régional favoriserait le décloisonnement.

Comment ? Jouer un rôle de rassembleur, notamment des métiers à tutelles, et de coordinateur, avec l'adhésion des différents ministères.

Qui ? La position est unanime, une organisation régionale forte, un centre de formation reconnu en tant que tel, et qui pourrait être Médiaquitaine, sous réserve de lui en donner les moyens.

- **Les BDP** :

Comment ? l'attente d'un plan régional revêt la forme d'une aide ou d'une assistance à la mise en place de formations (BDP24), d'une réponse aux actions détenues et adaptées, proposées sur catalogue (BDP47) ; bien que favorisant les recherches et les échanges sur des thèmes communs, il resterait utopique s'il n'était suivi de déplacements dans les départements (BDP40) ; peut être tenable s'il est décentralisé (BDP64).

La crainte demeure quant à une utilisation restrictive d'une offre régionale.

Qui ? Aucune position très arrêtée. Un organisme avec une hiérarchie organisée (comme le CNFPT) et qui travaillerait en partenariat avec Médiaquitaine, lequel servirait d'intermédiaire professionnel, apte à définir les objectifs et conduire les approches sur le terrain.

- **Les BM** : selon l'importance des établissements, la nécessité ou l'hypothèse d'un plan régional de formation s'exprime avec plus ou moins d'acuité. La réflexion impulsée, fait émerger le regret d'une disparition des bases classiques avec la suppression du CAFB ; une organisation du même type est souhaitée (homogène et harmonisée).

"Un plan peut-il être conçu en l'absence de décideurs régionaux ?". Parallèlement à une étude des besoins, s'impose la nécessité d'un examen de la situation des établissements.

Comment ? Une instance assistant le CNFPT pour la préparation de plans, le choix de thèmes, et la préparation de listes répondant aux adéquations offre-demande, offre-besoin.

Qui ? Les réponses concordent ; un centre régional de formation spécifique aux bibliothèques. Dans l'état actuel des hypothèses, même précoces, Médiaquitaine est pressenti ; centre déjà impliqué, ayant les compétences en la matière, et qui pourrait sous-traiter avec le CNFPT Aquitaine ; l'objectif serait de faire agir les organismes ayant les compétences au niveau de la région.

Le maintien de directives nationales ainsi que de contrôles semble indispensable.

Les associations de type établissement :

- **L'ABEH** ou plus spécifiquement Bibliothèques loisirs et malades à Bordeaux, reste favorable à un plan régional de formation qui intégrerait leurs spécificités (statuts, demandes et besoins).

Qui ? Un organisme de formation dont les politiques seraient conduites par un comité représentatif de toutes les instances demandeuses.

- Pour **CBPT**, l'harmonisation et l'élaboration d'un plan régional de formation n'est pas dans leurs préoccupations, les questions posées n'obtiennent pas de réponse.

Les associations :

- **Le CRL Aquitaine** est favorable à une politique qui intégrerait l'ensemble des partenaires et qui pourrait être conduite par un centre comme Médiaquitaine.

- **CBA**, du fait même de ses acteurs qui se sont prononcés par ailleurs, ne peut qu'être favorable à une politique d'harmonisation. L'essentiel est de définir les terrains de prospection et le champ des actions. Un centre comme Médiaquitaine pourrait coordonner les partenariats.

- **L'ADBS Aquitaine** reste favorable à une concertation pour une coordination régionale.

Qui ? Un plan régional ne pourrait être conduit par une association (type CRL ou CBA), ni par un organisme au vécu trop "bibliothécaire", mais par un organisme plus neutre, dans une perspective de restructuration avec tous les organismes impliqués sur le plan régional, ouvrant sur tous les outils de production documentaire.

- **Les associations** (Entre les lignes, NVL/CRALEJ, ALiCE Aquitaine, etc) sont favorables à un plan régional qui leur permettrait de figurer au rang des partenaires sur catalogue, du fait de leur spécificité.

En conclusion, ces différentes approches montrent les mécanismes qui engendrent l'offre, et la difficulté d'en organiser les rouages. L'harmonisation est fortement souhaitée, chacun étant conscient de la dispersion qui a pour conséquence directe une non connaissance des actions produites et des partenaires.

L'élaboration d'un plan régional suppose la mise en place des politiques d'établissement incluant des plans de formation. Sa reconnaissance est implicitement liée à l'existence de directives nationales et à l'exercice d'un contrôle de l'Etat.

Cette structuration de l'offre au niveau régional, repose sur de nombreuses conditions (décentralisation, souplesse, partenariat, information, ...) qui, si elles n'étaient pas prises en compte, conduiraient à confirmer le scepticisme rencontré. Par ailleurs, elle ne peut se mettre en place, sans une étude préalable des besoins des personnels, et de la demande des établissements.

CONCLUSION GENERALE

La formation continue en Aquitaine se situe actuellement dans une période préliminaire à sa réorganisation. Trois éléments essentiels constitutifs du concept de formation continue : les besoins, la demande, et l'offre, sont à prendre en compte dans cette phase de préparation.

L'étude des besoins exprimés par les personnels, complétée par une observation de la demande exprimée par les responsables d'établissement, a été amorcée en 1994⁶⁵ et doit se dérouler jusqu'à fin 1995. L'étude menée ici, a eu pour objectif d'établir un état de l'offre et de son évolution depuis 1992. Le choix de la période a été arrêté pour délimiter l'enquête et pour couvrir les applications de la décentralisation et celles des politiques de déconcentration au niveau de la formation, afin de mieux cerner l'offre.

L'organisation administrative des différents établissements et organismes impliqués dans la formation continue (employeurs et producteurs), est un premier signe de la complexité de l'environnement de l'offre. D'une part, les différentes tutelles : municipales, départementales, universitaires, régionales, nationales, associatives, privées ; d'autre part les effectifs diversifiés par leur tutelle (Etat, territoriale, bénévole, associative, privée), par leur catégorie (A, B, C, ITA, CES, contractuels, vacataires, moniteurs, bénévoles, ...) et par leur domaine de rattachement (bibliothèque, administration, autre).

En 1992, l'offre s'adressait à un effectif toutes catégories confondues de 4294 personnes minimum, puisque ne comprenant pas les bibliothèques privées, de comités d'entreprises et d'écoles. Un tiers (33,83 %) de cet effectif recensé a ainsi participé aux actions proposées en 1992. L'objectif du développement de l'offre est peut-être de chercher à améliorer la qualité, mais aussi, conformément aux textes officiels, à atteindre les deux tiers restants.

La typologie de l'offre varie en fonction des organismes qui la proposent, mais le niveau des actions n'est pas systématiquement conditionné par le caractère de l'offre (interne, local, régional, national). Les producteurs sont nombreux, et travaillent séparément sur des thèmes identiques ou communs : en 1992, 51 producteurs + 14 co-producteurs pour 158 stages, 52+10 en 1993 pour 170 stages. cette multiplicité non soutenue par une

⁶⁵ Ref. 64.

politique d'information suffisante, entraîne une dispersion nuisant à son exploitation maximale. Par ailleurs le nombre de producteurs travaillant sur un même thème (sur le conte : 9 organismes en 1992, 15 en 1993, ...), a pour conséquence un manque de repérage eu égard à la qualité de l'offre, et laisse supposer une éventuelle concurrence entre organismes.

La variété des thèmes traités pourrait avoir l'avantage de couvrir l'ensemble des besoins ou de répondre à une demande. Selon les premiers éléments recueillis au cours de cette enquête (l'enquête conduite par Médiaquitaine et la DRAC fournira des données plus précises), l'insatisfaction demeure tant au niveau des thèmes proposés qu'à celui d'un manque de concertation. En outre, lorsqu'il y a variété des thèmes proposés, il n'est pas sûr que ceux-ci répondent aux besoins prioritaires des établissements puisqu'il n'existe pas actuellement d'analyse précise de la demande. Des redondances se font jour dans les thèmes traités, et il est vraisemblable qu'il existe aussi des lacunes. Cette absence de politique de concertation résulte d'une non-organisation, qu'elle soit dans la définition de politiques d'établissement visant à intégrer un plan de formation, ou qu'elle soit dans une politique de coopération à l'échelon régional.

Tout n'est pas à faire, puisque les structures existent et semblent désireuses d'aller vers une harmonisation. Le terrain n'est pas vierge, et l'encombrement dont il est victime nécessite d'être canalisé. Le CNFPT devrait jouer un rôle important, puisque l'effectif des établissements territoriaux recensé en 1993-94, est de 2544 personnes diminué de 32 personnels d'Etat, soit 2512 personnes, représentant 66 % de l'effectif global recensé.

Or, l'unanimité est loin d'aller vers cette hypothèse, nombreux étant ceux qui considèrent que le CNFPT étant lié par des contraintes d'exigences et de rentabilité vis à vis des collectivités "payeurs", n'est pas en mesure de remplir son rôle dans le domaine spécifique des bibliothèques. Cette position a été clairement exprimée par plusieurs organismes au cours de l'enquête. L'harmonisation doit emprunter un chemin préalable qui consiste à influencer les élus, à les sensibiliser et les motiver sur les conditions qui les amèneront à réussir la décentralisation. L'offre de formation pourrait s'inscrire dans un schéma établi sur une cartographie régionale.

L'élaboration d'un plan régional n'en est peut-être qu'à son ébauche. Elles n'en est pas moins au coeur des solutions incontournables. Ce plan, selon les remarques exprimées à la faveur de cette étude, devrait être piloté par des "responsabilités régionales", et un organisme de formation reconnu par les professionnels, ayant à sa disposition un vivier

de professionnels, et qui saurait faire preuve d'un certain recul favorisant les démarches prévisionnelles.

Les suggestions tendant à désigner Médiaquitaine comme le centre répondant aux différents critères évoqués, ne font que reconnaître l'existence d'un centre de formation spécifique aux bibliothèques, ayant les compétences en ce domaine. Il est encore trop tôt pour conclure à l'aboutissement d'une telle démarche. Mais les professionnels ont pris conscience de la nécessité d'une mise en cohérence et d'une réorganisation profonde de la formation continue. Cette étude, par les données d'analyse qu'elle fournit, le foisonnement et les désordres qu'elle met en lumière, ne peut que renforcer un tel objectif. Souhaitons qu'elle constitue l'amorce d'un véritable plan régional de formation pour les bibliothèques d'Aquitaine.

BIBLIOGRAPHIE

ABRAM, Yves. Comment gérer les demandes de formation avec ou sans plan de formation. *La lettre du cadre territorial*, 1992, 27 p.

Bibliothécaire, quel métier ? Rencontres de Clermont-Ferrand et Congrès de Vichy, 10-13 juin 1994. *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 3e trimestre 1994, n°164.

Bibliothèque (La) à l'école : guide de perfectionnement. Réd. par Gérard Héon, Raymond Julien, Yolande Lavoie, et al. Paris : CERRDOC, 1992. pagination multiple.

Centre d'information et de documentation pour la jeunesse. Paris. *Métiers des bibliothèques*. Paris : CIDJ, 1993.

Centre pour le développement de l'information et de la formation permanente. Paris. *Organismes de formation : création et fonctionnement*. Paris : Centre INFFO, 1992. 264 p.

EDELBLOUTE, Claude. La politique de formation continue au profit des personnels des bibliothèques universitaires. In *Formation en bibliothèques, 1er semestre 1993*. Villeurbanne : INFB, 1993, p. 10-11.

Fédération de l'éducation nationale. Paris. *Mémento du fonctionnaire, 1993-1994*. 5e éd. Paris : FEN, 1994.

Formation (La) permanente : idée neuve ? Idée fausse ? *Esprit*, octobre 1974, n° 10, 608 p.

FRANCE. Conseil supérieur des bibliothèques. *Rapport du Président [Michel MELOT] pour l'année 1993*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1994. 128 p.

FRANCE. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. *L'aménagement culturel du territoire*. Réd. par Bernard Latarjet. Paris : la Documentation française, 1992. 127 p.

FRANCE. Direction des journaux officiels. *Statut général des fonctionnaires*.

FRANCE. Ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration. *La formation des agents de l'Etat en 1991 : résultats de l'enquête statistique sur les actions de formation en faveur des agents de l'Etat*. Réd. par Roger Martinez. Paris : Ministère de la fonction publique : 1993. 166 p.

FRANCE. Ministère des affaires sociales et de l'emploi. Délégation à la formation professionnelle. *Quelle pédagogie pour les nouvelles technologies ?* Réd. par Jean-Luc Ferrand, Jean-Pierre Le Goff, Gérard Malglaive, Roselyne Orofiamma. Paris : La documentation française, 1987. 168 p.

GARDNER, Richard K. La formation professionnelle des bibliothécaires d'hier à demain. *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, 1970, 16, p. 151-158.

HECQUARD, Françoise. *La formation de l'Association des bibliothécaires français : histoire, évolution, objectifs* (de 1910 à 1990). Préf. par Dominique Varry. Paris : ABF, 1992. 64 p.

HENRIOT, Gabriel. Le bibliothécaire et son public : mission, formation, profession du bibliothécaire. 3e part. Chap. 8. *Des livres pour tous*. Paris : Ed. Durassé, 1943. p. 125-137.

Institut national de formation des bibliothécaires : charte d'utilisation et d'objectifs, *Formation en bibliothèques, 1er semestre 1994*. Villeurbanne : INFB, 1994.

Institut national de la statistique et des études économiques. Paris. *Recensement général de la population de 1990. Aquitaine, population légale : communes*. Paris : INSEE, cop. 1990. Pagination multiple.

KERIGUY, Jacques. Présentation. *Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Formation continue, 1994*. Villeurbanne : Enssib, 1994. p. 2-3.

KOENIG, Marie-Hélène. La formation continue dans les bibliothèques : émergence d'une fonction. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, vol. 38, n° 4, p. 26-34.

MASCOLO, Claire et RODES, Jean-Michel. *Le documentaliste*. Préf. par Francis Denel. Paris : Anthropos-INA, 1992. 132 p.

MAYERE, Anne. Point de vue d'une économiste sur les services de formation. *Etudes de communication et de techniques d'expression, information, communication*, 1992, 55, 60 p.

MERY, Michel. *Un enjeu, la formation professionnelle continue*. Paris : Téma-éditions, 1974. 158 p. (Les cahiers de l'éducation permanente).

Offre (L') de formation continue, pour les personnels des bibliothèques d'université et de grand établissement. Paris : [Direction générale de l'administration], 1994. pagination multiple.

Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1994, p.103.

Pour une "charte" des bibliothèques de comités d'entreprise. *Lecture publique*. 15 mars 1991, n° 13, p. 1.

Pour une charte du bibliothécaire volontaire, article 4. In *FRANCE, Conseil supérieur des bibliothèques, rapport du Président pour l'année 1992*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1993, p. 76-77.

Quelle formation pour la fonction publique ? *Education permanente*, 1975, n° 29.

Quelle formation pour les fonctionnaires ? *Revue française d'administration publique*, 1989, n° 51, 532 p.

SEIBEL, Bernadette. *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires* ; éd. par Département des études et de la prospective du Ministère de la culture, et par Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information. Paris : La documentation française, 1988. 229 p.

SEIBEL, Bernadette. Les enjeux d'une profession. In *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XXè siècle 1914-1990*. Vol. 4. Paris : Cercle de la librairie, 1992, p. 590-605.

Structure (La) d'offre des nouvelles technologies de formation : la situation française : start-up. Prepared by Jean-Marie Albertini, Joël Bonamy, Patricia Cicille, Anne Mayère, IRPEACS-CNRS. Sn : 1991. 57 p.

INDEX DES SIGLES ET ACRONYMES UTILISES

ABEH	Association des bibliothèques en milieu hospitalier
ABF	Association des bibliothécaires français.
ADBEN	Association des documentalistes et bibliothécaires de l'éducation nationale
ADBS	Association des bibliothécaires et documentalistes spécialisés, devenue en 1994 : association des professionnels de la documentation
BCD	Bibliothèque centre documentaire
BDP	Bibliothèque départementale de prêt
BM	Bibliothèque municipale
BMC	Bibliothèque municipale classée
BUFR	Bibliothèques des unités fonctionnelles de recherche
CADIST	Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.
CAFA	Centre académique de formation de l'administration
CAFB	Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire
CBA	Coopération des bibliothèques en Aquitaine
CBPT	Culture et bibliothèques pour tous
CDI	Centre de documentation et d'information
CE	Comité d'entreprise
CES	Contrat emploi solidarité
CFCB	Centre de formation aux carrières des bibliothèques.
CNCPB	Centre national de coopération des bibliothèques publiques, Massy.
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale. Paris.
CRALEJ	Centre régional aquitain du livre de la lecture et de la littérature d'enfance et de jeunesse
CRFCB	Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques.
CRL	Centre régional des lettres
DBMIST	Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique.
DGA	Direction générale de l'administration
DLL	Direction du livre et de la lecture
DPES	Direction des personnels de l'enseignement supérieur
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
EDF	Electricité de France
ENSSIB	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Villeurbanne.
FFCB	Fédération française de coopération des bibliothèques, Paris.
FNABEH	Fédération nationale des associations de bibliothèques en milieu hospitalier, Paris.
FPE	Fonction publique d'Etat
FPT	Fonction publique territoriale
IATOS	Ingénieur, administratif, technique, ouvrier et de service (Personnels)
IFB	Institut national de formation des bibliothécaires, Villeurbanne.
ITA	Ingénieur, technicien, administratif (Personnels)
IUT B	Institut universitaire de technologie - B : Métiers du livre, Université Bordeaux III
MAFPEN	Mission académique pour la formation des personnels de l'éducation nationale
NVL	Nous voulons lire, Bordeaux. [NVL/CRALEJ].
PMI	Petites et moyennes industries
SCD	Service commun de la documentation.
SCDPPA	Service commun de la documentation de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
SICOD	Service interétablissements de coopération documentaire des universités de Bordeaux
SNCF	Société nationale des chemins de fer français
UFR	Unité fonctionnelle de recherche.
URFIST	Unité régionale de formation et de promotion pour l'information scientifique et technique

INDEX DES PRINCIPAUX TABLEAUX

Tableau n°1	Répartition de la superficie et de la population en Aquitaine	p. 12
Tableau n°9	Structures des établissements d'Aquitaine étudiés. 1992.	p. 23
Tableau n°10	Structures des établissements d'Aquitaine étudiés. 1993-1994	p. 24
Tableau n°11	Classement des organismes par typologie, et par caractère de l'offre	p. 27
Tableau n°12	Effectifs en personnels des établissements étudiés. 1992	p. 31
Tableau n°13	Etablissements consultés. Effectifs par catégories. 1992	p. 33
Tableau n°14	Etablissements consultés. Effectifs par catégories. 1993-94	p. 34
Tableau n°16	Volume de l'offre en fonction du niveau de l'offre	p. 39
Tableau n°18	Participation à l'offre en 1993, par catégorie de personnels	p. 41
Tableau n°20	Répartition de l'offre honorée par thèmes et par caractère de l'offre	p. 44
Tableau n°21	Répartition des thèmes et stages par producteurs	p. 45

INDEX DES PRINCIPAUX GRAPHIQUES

Graphique n°1	Répartition de la superficie en Aquitaine	p. 13
Graphique n°2	Répartition de la population en Aquitaine (1990)	p. 13
Graphique n°3	Bibliothèques municipales en Aquitaine (1994)	p. 16
Graphique n°4	Structures des établissements étudiés (1993-94)	p. 22
Graphique n°6	Effectif principal des établissements par catégories. 1992	p. 32
Graphique n°8	Mouvement des effectifs Etat-territoriaux BDP 1992-94	p. 35
Graphique n°9	Répartition des effectifs Etat-territoriaux BM 1993-94	p. 35
Graphique n°10	Répartition des effectifs BU 1992-94	p. 36
Graphique n°11	Offre proposée et honorée en 1992 et 1993	p. 38
Graphique n°12	Volume de l'offre 1992 et 1993 par niveaux de l'offre	p. 39
Graphique n°14	Répartition des participants par catégorie 1992-93	p. 41

INDEX DES DOCUMENTS EN ANNEXES

Annexe 1	Liste des structures et des personnes consultées	A1
Annexe 2	Liste des principaux textes réglementaires	A2
Annexe 3	Modèle du guide d'entretien	A3-1,2
Annexe 4	Modèle de la grille d'analyse	A4-1,2,3,4
Annexe 5	Liste détaillée des stages et producteurs recensés en 1992	A5-1,2,3
Annexe 6	Liste détaillée des stages et producteurs recensés en 1993	A6-1,2,3
Annexe 7	Liste détaillée des stages et producteurs recensés au 1er semestre 1994	A7



Liste des structures étudiées et des interlocuteurs rencontrés et/ou entendus

Organisme	Interlocuteur	Type entretien
ABF Aquitaine	Christine Girard	direct
ADBS	Xavier Thiébaud	tél
ADBS Aquitaine	Monique Repellin	direct
ALICE Aquitaine	Christine Demunter	tél
Artésud	Bernard Noël	tél
BDP Dordogne	Bernard Voltzenlogel	direct
BDP Gironde	Monique Simonneau	direct
BDP Landes	Michèle Théodolin	direct
BDP Lot et Garonne	Marie-Claude Julié	direct
BDP Pyrénées atlantiques	Anne-Marie Moisy	direct
Bibliothèque de Bordeaux	Pierre Botineau Danielle Robert Marie-Hélène Cazalet Odile Touzet Nicole Saint Denis	direct direct direct direct tél
Bibliothèques des hôpitaux	Isabelle Amouretti	direct
BM Agen	Patricia Carrey-Besega	tél
BM Mont de Marsan	Marianne Pardiac	tél
BM Pau	François Moisy	direct
BM Périgueux	Thierry Grognet	direct
CBA	Marie-Thérèse Cavignac	direct
CBPT Aquitaine	Simone Fargeaudoux	direct
CBPT Gironde	Monique Bardin	direct
Centre Marcel Paul - bibliothèque	Isabelle Chasseriaud	direct
CFCB - Médiaquaine	Christine Girard	direct
CNFPT Aquitaine	Françoise Viaut	direct
CRDP Aquitaine	Josiane Ducournau	tél
CRL Aquitaine	Eric Des Garets Jean-Luc Peyroutet Dominique Rateau	tél direct direct
DRAC Aquitaine	Elizabeth Meller-Liron Michel Bonnamy	direct direct
ENSSIB	Marie-Noëlle Poncet	tél
Entre les Lignes	Marie-Hélène Cazalet	direct
FNABEH-Formation	Nicole Fouilland	tél
IFB	Géraldine Moreau	tél
Inspection académique Bordeaux	Thierry Samzun	tél
IUT B - Université Bordeaux III	Marie Dinclaux	direct
MAFPEN Bordeaux	Mme Berlencourt	tél
Ministère de la Culture	Marianne Bécache	tél
Ministère Enseignement Supérieur	Louis Saisi	tél
NVL/CRALEJ	Mme Escarpit	direct
Rectorat Académie Bordeaux-SAIO	Mme Walter	tél
SCD Pau et Pays de l'Adour	Sylvaine Freulon	direct
SICOD-BIU Bx	Gérard Briand Laurence Tarin	direct direct
SUNFOREP - Université Bordeaux I	Patrick Loubet	direct
Université Bordeaux I - FC IATOS	M. Lamy/Mlle Lafontaine	direct
Université Bordeaux II - FC IATOS	Floréal Rodriguez	direct
Université Bordeaux III - FC IATOS	Marie-José Cameleyre	tél
URFIST Bordeaux	Anne-Marie Duffau Noble Akam	direct direct

DIRECTION GENERALE DE
L'ADMINISTRATION, DES RESSOURCES
HUMAINES ET DES AFFAIRES FINANCIERES

Service des ressources humaines

PRINCIPAUX TEXTES REGISSANT LE DROIT A LA FORMATION CONTINUE DES AGENTS DE L'ETAT

1 - Le livre IX du code du travail qui définit les droits à la formation continue des salariés du secteur privé et pose des principes généraux pour les agents de l'Etat.

Selon l'article L. 970-1, l'Etat met en oeuvre au bénéfice de ses agents une politique coordonnée de formation professionnelle et de promotion. Cette politique tient compte du caractère spécifique de la fonction publique.

2 - La loi n° 83 634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (JO du 14 juillet 1983) prévoit :

- dans son article 21 que les fonctionnaires ont droit à des congés de formation professionnelle
- dans son article 22 que le droit à la formation permanente est reconnu aux fonctionnaires

3 - La loi n° 84 16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (JO du 12 janvier 1984) précise dans son article 34 - 6° que le fonctionnaire en activité a droit au congé de formation professionnelle.

4 - La loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 relative à l'enseignement supérieur, dans son article 52, précise que les personnels des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel peuvent bénéficier d'une formation professionnelle initiale. Des actions de formation continue et une action sociale sont organisées à leur intention.

5 - Décret n° 75.205 du 26 mars 1975, modifié par les décrets n° 81.340 du 7 avril 1981, n° 90.435 du 28 mai 1990 et n° 93.428 du 24 mars 1993, pris pour l'application de l'article 43 de la loi n° 71.575 du 10 juillet 1971 aux agents civils non titulaires de l'Etat et des établissements de l'Etat n'ayant pas le caractère industriel et commercial (JO du 30 mars 1975, BO n° 15 du 12 avril 1975).

6 - Décret n° 85.607 du 14 juin 1985, modifié par le décret n° 90.436 du 28 mai 1990 relatif à la formation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat (JO du 19 juin 1985).

7 - Décret n° 90.437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'Etat, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés (JO du 30 mai 1990).

8 - Arrêté du 8 octobre 1974 fixant les conditions de rémunération des fonctionnaires de l'Etat pendant une formation à l'initiative de l'administration (JO du 22 octobre 1974).

9 - Circulaire FP n° 1678 du 16 novembre 1987 relative à la formation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat (BL 88-03).

10 - Note de service n° 89.103 du 28 avril 1989 relative aux conditions d'application du décret n° 85.607 du 14 juin 1985 (BO n° 20 du 18 mai 1989).

11 - Circulaire du Premier ministre du 23 février 1989 sur le renouveau du service public (JO 24 février 1989).

12 - Accord cadre sur la formation continue des agents de l'Etat, signé le 10 juillet 1992.

13 - Protocole d'accord sur la formation continue des personnels de l'éducation nationale signé le 8 mars 1993.

La Formation continue aux métiers des bibliothèques

L'offre en Aquitaine depuis 1992

(Guide d'entretien)

Introduction :

Présentation de l'étude

Présentation de l'établissement (situation, contexte, effectifs, réseaux, ...)

I - Offre proposée par l'établissement ou l'organisme :

Démarche (pourquoi proposer ? Etudes préalables ? Comment fait-on naître les besoins ?)

Etablissements cibles

Publics, catégories

Nature de l'offre (cours, stages, journées d'étude, autres)

Thèmes ou domaines proposés (privilegiés, répartis par domaine d'activité)

Volume de l'offre

Budget global

Coût (pour l'établissement, pour le stagiaire)

Quelles réponses à l'offre ?

Etablissements souscripteurs

Pour quel type de personnels, qui ?

Volume, fréquence

Budget, coût (individuel, global)

Construction des formations

Contenu pédagogique

Recrutement

Renouvellement

Problèmes rencontrés

Organisation, logistique

Moyens (en personnels, financiers)

Soutien (du personnel, des élus, ...)

Participation (inadéquation offre/demande)

II - Offre reçue par l'établissement ou l'organisme :

De qui ?

National, régional, local

Etablissements publics, privés, associatifs, ...

Naturelle, recherchée (extérieur), sur demande (critique / offre standard)

Importance de l'offre ?

Nature, durée, lieu

S'adresse à qui ?

Quels profils ?

Quelles réponses à cette offre ?

Volume (nb d'inscrits)

Ventilation par catégorie de personnels

Coût (détaillé ou global)

Problèmes rencontrés :

Offre / Demande

Offre / Besoins

Adhésion, mobilité des personnels

Moyens

III - Les politiques de formation continue

Politique d'établissement (projet d'établissement ou projet de service ?)

Liens perçus entre projet d'établissement et plan de formation

Politique locale, et/ou régionale

Coopération ? Attentes ?

Critique / existant

Rôle de local / national

Politique d'avenir ?

Concertation, mise en commun

Vers une harmonisation :

Est-on prêt à s'appuyer sur des formations proposées ? (objections, souhaits)

Regroupement sur des actions répertoriées, délocalisées

Pour un Plan régional de formation ?

Sous quelle forme ?

Conduit par qui ?

Entretien n°

type :

[Mise à jour le. /

Caractère de l'offre	<i>NATL : national</i> <i>REGL : régional</i> <i>LOCA : local</i>
Type de l'établ. ou org. / offre	<i>Organisme de formation : FOR</i> <i>Organisme Institutionnel : INS</i> <i>Etablissement (bibliothèques, ...) : ETS</i> <i>Universités (services formation, instituts, ...) : UNIV</i> <i>Organismes associatifs : ASS</i> <i>Organismes privés ou entreprises : PRI</i>
Domaine d'activité spécialisé dans les bibliothèques	BIB : <i>oui non</i>
Etablissement ou Organisme (nom, adresse)	
Interlocuteur (nom, fonction, tél.)	
Implantation de l'établissement Géographique / Département Géographique / Région	
Spécificité de l'environnement (agricole, industriel, touristique, ...)	
Nb d'établissements desservis (annexes, sections, dépôts, ...)	
Effectifs desservis (personnels, adhérents, ...) (par catégories si possible) Données 92 et 94	

Observations :

Entretien n°

type :

[Mise à jour le.]

I - Offre proposée par l'établissement ou l'organisme :

Propositions	1992	1993	Nouveautés 1994
Démarche Pourquoi proposer ? Etudes préalables ? Comment fait-on naître les besoins ?			
Etablissements cibles			
Publics Catégories			
Thèmes ou domaines proposés (privilegiés ou répartis par domaine d'activité)			
Nature de l'offre (Cours, stages, journées d'études, autres) Volume de l'offre (Nb, durée, fréquence)			
Coût global pour l'établissement producteur proposé par stagiaire (inscription)			
Construction des formations			
Contenu pédagogique Recrutement "Commercialisation" Renouvellement			
Quelles réponses à l'offre ?			
Etablissements souscripteurs			
Pour quel type de personnel, qui ?			
Thème ou stages (nature, volume, fréquence)			
Budget (Coût individuel, coût global)			
Bilan fin de stage / besoin			

Entretien n°

type :

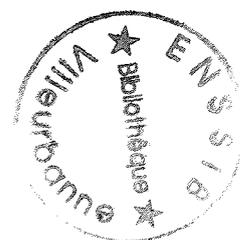
[Mise à jour le]

Problèmes rencontrés			
Organisation, logistique			
Moyens personnels financiers			
Difficultés Administratives Adhésion du personnel Soutien des élus			
Participation Inadéquation offre/demande, /besoin Coût			

II - Offre reçue par l'établissement ou l'organisme :

Existe-t-il un plan de formation ?

Si oui, quel est-il ?



Offre reçue de qui ?		1992	1993	Nouveautés 1994
National Spéc. Bibl. : Non spéc. Bibl. :	Enssib IFB ABF ADBS, FNABEH, ... Autres MENSUP (DPES, DGA) MCULT (DLL) CNFPT Autres			
Régional Spéc. Bibl. : Non spéc. Bibl.	CFCB Médiacquitaine CBA ADBS Aquitaine, ... SCD, Sicod ENSUP (Universités, URFIST, CAFA, ...) CNFPT DRAC CRL Autres			
Local Spéc. Bibl. : Non spéc. Bibl.	Etablissements (BDP, BM) Conseil Général Municipalité CNFPT (Centres de gestion) Associations Autres			
Importance de l'offre ?				
Nature (Cours, stages, journées d'étude, ...) Thèmes Durée Lieu / Etablissement qui reçoit S'adresse à qui ? Quels profils ?				

Entretien n°

type :

[Mise à jour le

Quelles réponses à cette offre ?			
Volume (nb d'inscrits)			
Coût			
individuel			
global			
Evaluation			
Evaluation écrite ou orale			
Bilan de fin de stage			
Problèmes rencontrés			
Inadéquation			
Offre / Demande			
Offre / Besoins			
Difficultés			
administratives			
hiérarchiques			
techniques			
Freins			
Adhésion du personnel ciblé			
Mobilité du personnel intéressé			
Difficultés économiques			
Budget			
Temps passé à la formation (gestion, cours)			

II - Quelles politiques de formation continue ?

	1992	1993	Perspectives 1994
Politique d'établissement Projet d'établissement, Projet de service Liens entre projet d'établ. et plan formation			
Politique locale, et/ou régionale Coopération ? Attentes ? Critique / existant ? Rôle de local ou régional / national			

Politique d'avenir ?	
Concertation, mise en commun	
<i>Vers une harmonisation :</i>	
Est-on prêt à s'appuyer sur des formations proposées ? quelles objections ? quels souhaits ? Comment concilier avec la politique de projet d'établissement ?	
Regroupement sur des actions : répertoriées, délocalisées, prises en charge	
Pour un Plan régional de formation ?	
Sous quelle forme ? Conduit par qui ?	

Formation continue aux métiers des bibliothèques. L'offre en Aquitaine - 1992

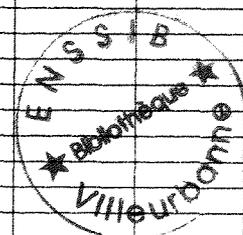
	CAR	THEMSTG	TITRESTAGE	AN	LIEU	DATE	DUREE	NB-JRS	PRC
1	IN	ELEMENTAIRE	Actions "piqueurs de rappel", liées aux besoins	1992	BORDEAUX	3h/pers	40jrs	20	BM Bx
2	IN	RECHERCHE	Initiation à la documentation spécialisée	1992	BORDEAUX	2h/8sema	16h	5,5	BM Bx
3	IN	RECHERCHE	Conduire une recherche, utiliser et exploiter tel ou tel support	1992	MONT DE MARSAN	2h/ms	20h	3,5	BM40
4	IN	BUREAUTIQUE	Initiation au logiciel intégré Works	1992	TALENCE		2x(3x2)h	8	SICOD
5	IN	RESEAUX	Réseau SIBIL, formation spécialisée au recyclage	1992	TALENCE		4x3h	2	SICOD
6	IN	RESEAUX	Réseau SIBIL, première approche	1992	TALENCE		4x3h	2	SICOD
7	IN	RESEAUX	Réseau SIBIL, catalogage	1992	TALENCE		8x3h	4	SICOD
8	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Atelier Couverture et réparation de livres	1992	PERIGUEUX		4 jrs	4	BDP24
9	LOCA	CONTE	Atelier sur le conte	1992	TERRASSON	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BDP24
10	LOCA	CONTE	Atelier sur le conte	1992	SAINT ASTIER	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BDP24
11	LOCA	CONTE	Atelier sur le conte	1992	NEUVIC	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BDP24
12	LOCA	CONTE	Atelier sur le conte	1992	SIORAC EN PERIGORD	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BDP24
13	LOCA	CONTE	Atelier sur le conte	1992	CHAMPAGNAC BELAIR	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BDP24
14	LOCA	CONTE	Initiation et perfectionnement à l'art de conter	1992	PERIGUEUX	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BDP24
15	LOCA	ELEMENTAIRE	Sensibilisation aux bibliothèques	1992	VERGT	Sept.	2 jrs	2	BDP24
16	LOCA	ELEMENTAIRE	Stage post gestion d'une petite bibliothèque : adaptation	1992	PERIGUEUX		3 jrs	3	BDP24
17	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque	1992	PERIGUEUX	Nov-mars	6 x 1 jrs	6	BDP24
18	LOCA	CONTE	Mini-stage pour apprendre à conter	1992	VILLENEUVE SUR LOT	1-2/12	2 jrs	2	BDP47
19	LOCA	CONTE	A bâtons rompus	1992	AGEN, VILLENEUVE...	12-13/11	2x0,5 jr	1	BDP47
20	LOCA	CONTE	Initiation à la pratique du conte	1992	NERAC, TONNEINS	Nov.	2x4 jrs	8	BDP47
21	LOCA	CONTE	Conte aux moins de six ans	1992	MONFLANQUIN	17-19/03	3 jrs	3	BDP47
22	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque	1992	MEZIN	Prtps	7x1 jrs	7	BDP47
23	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque	1992	MAS D'AGENAIS	Automne	8x1 jrs	8	BDP47
24	LOCA	JEUNESSE	Lire, faire lire les romans pour enfants et adolescents	1992	PENNE D'AGENAIS	8-10/12	3 jrs	3	BDP47
25	LOCA	JEUNESSE	Des livres pour les moins de six ans	1992	LOT ET GARONNE	19-21/05	3x1 jr	3	BDP47
26	LOCA	JEUNESSE	Les Livres, les sens, le sens	1992	SAINTE LIVRADE	13-16/04	4 jrs	4	BDP47
27	LOCA	CONTE	Comment raconter aux enfants	1992	HASPARREN	Sept.	3 jrs	3	BDP64
28	LOCA	ELEMENTAIRE	Gestion d'une bibliothèque	1992	PAU	Nov-Déc	6x1 jrs	6	BDP64
29	LOCA	INFORMATIQUE	Fonctionnement du logiciel CLSI-LIPSAN+	1992	MID-GLAMORGAN	29/06-2/07	3 jrs	3	Bibl. BR
30	LOCA	COLLECTIONS	Les Tuniques bleues. Autour de la BD	1992	BORDEAUX	Avril	2 jrs	2	BM Bx -
31	LOCA	JEUNESSE	Stage sur le conte et littérature jeunesse	1992	LANGON		5 jrs	5	BM Lang
32	LOCA	ANIMATION	Méthodes de préparation des animations	1992	LYON	12-13/05	2 jrs	2	BM LYO
33	LOCA	ELEMENTAIRE	Gestion de petite bibliothèque	1992	BORDEAUX		40h	8	CBPT
34	LOCA	INFORMATIQUE	Formation AS 400	1992	BORDEAUX	20-22/06	3 jrs	3	CG33
35	LOCA	ACCUEIL	Accueil du public	1992	BAYONNE		2 jrs	2	CNFFT I
36	LOCA	JEUNESSE	Des bouquins pour nos bambins	1992	BORDEAUX	23 Nov	1 jr	1	ENTRE
37	LOCA	JEUNESSE	La Lecture du tout petit	1992	BORDEAUX	23/11	1 jr	1	ENTRE
38	LOCA	ADMINISTRATION	Savoir dactylographier et traiter le courrier	1992	BORDEAUX		52h	8,5	GIC/FO
39	LOCA	COMMUNICATION	Expression orale	1992	MERIGNAC	Avr	4 jrs	4	GIC/FO
40	LOCA	LANGUES	Cours d'Allemand élémentaire	1992	BORDEAUX		45h	7,5	GOETHI
41	LOCA	BUREAUTIQUE	Publication assistée par ordinateur	1992	BORDEAUX	16-23/04	7 jrs	7	IFPA
42	LOCA	MANAGEMENT	Temps plus	1992	AGEN		3 jrs	3	L'EXPAN
43	LOCA	ANIMATION	Méthodes de préparation des animations	1992	VILLEURBANNE	14-15/05	2 jrs	2	MILIS VIL
44	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage en UNIMARC	1992	MONT DE MARSAN	Fév.	3 jrs	3	NADAL
45	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage en UNIMARC	1992	CAHORS	Fev.	4 jrs	4	NADAL
46	LOCA	BUREAUTIQUE	Initiation à Works sous windows	1992	MERIGNAC		3 jrs	3	NETWO
47	LOCA	BUREAUTIQUE	Initiation au tableur Excel	1992	MERIGNAC		3 jrs	3	NETWO
48	LOCA	BUREAUTIQUE	Initiation à Word sous windows	1992	MERIGNAC		4 jrs	4	NETWO
49	LOCA	INFORMATIQUE	OPSYS, Langage et statistiques	1992	AGEN		1 jr	1	OPSYS
50	LOCA	INFORMATIQUE	OPSYS, module Périodiques	1992	AGEN		1 jr	1	OPSYS
51	LOCA	INFORMATIQUE	OPSYS, module Prêt	1992	AGEN		1 jr	1	OPSYS
52	LOCA	INFORMATIQUE	OPSYS, présentation, initiation	1992	AGEN		10 jrs	10	OPSYS
53	LOCA	INFORMATIQUE	OPSYS, module Discothèque	1992	AGEN		2 jrs	2	OPSYS
54	LOCA	INFORMATIQUE	OPSYS, module Saisie et catalogage	1992	AGEN		3 jrs	3	OPSYS
55	NATL	BUREAUTIQUE	Promotion du document et PAO	1992	POITIERS	Janv	3 jrs	3	ABCD
56	NATL	ELEMENTAIRE	Fonction documentaire 1ère approche	1992	BORDEAUX		5 jrs	5	ADBS
57	NATL	INFORMATIQUE	Conception et réalisation d'une base de données documentaire	1992	TALENCE		5 jrs	5	ADBS
58	NATL	TECHNOLOGIE	Conception et création d'un service vidéotex	1992	BORDEAUX		3jrs	3	ADBS
59	NATL	PUBLICS	Culture à l'hôpital	1992	PARIS		1 jr	1	Ass Enfa
60	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Perfectionnement, réalisation de microfilms et photographies...	1992	SABLE SUR SARTHE	26-31/10	5 jrs	5	BN-CTL
61	NATL	RESEAUX	Le serveur CAPADOC	1992	PARIS		2 jrs	2	CAPADC
62	NATL	MUSIQUE	Gérer une sonothèque	1992	AGEN		7	CBPT	
63	NATL	MANAGEMENT	Depenses culturelles des communes	1992	GRENOBLE	14-15/10	2 jrs	2	CNFFT F
64	NATL	RESEAUX	Présentation de RENATER	1992	MONTPELLIER		1 jr	1	CNUSC
65	NATL	RESEAUX	Réseaux et bases de données documentaires	1992	MONTPELLIER		3 jrs	3	CNUSC
66	NATL	COMMUNICATION	Université d'été de la communication : le temps des publics	1992	CARCANS	Août	5 jrs	5	CREPAC
67	NATL	ADMINISTRATION	Décentralisation et statuts	1992	PERIGUEUX	01-04/06	4 jrs	4	DLL
68	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Restauration (La) des documents graphiques	1992	TOULOUSE	21-24/09	4 jrs	4	DLL
69	NATL	INFORMATIQUE	Sensibilisation à l'informatique	1992	PARIS	Juin	5 jrs	5	DLL
70	NATL	INFORMATIQUE	Sensibilisation à l'informatique	1992	PARIS	14-18/09	5 jrs	5	DLL
71	NATL	MANAGEMENT	Formation aux fonctions d'encadrement	1992	PARIS	3 mod.	3x3jrs	6	DLL

CO-ORGAN	INSC	INSBIB	CAT-A	CAT-B	CAT-C	CES	AUTRES	ETABORIG	COUTINSC	FCOUTPRODS	SUBV	PAR
		100					100	BM Bx				
		25					25	BM Bx				
	15	15						BM40				
Mi	6	6	33-2E	33-4E ADM				SICOD				
		3						SICOD				
		5						SICOD				
		10						SICOD				
		8					24-8	BDP24=BM,BR				
ss Lecture en Dordogne		10						BDP24=BM,BR				
ss Lecture en Dordogne		10						BDP24=BM,BR				
ss Lecture en Dordogne		10						BDP24=BM,BR				
ss Lecture en Dordogne		10						BDP24=BM,BR				
ss Lecture en Dordogne		10						BDP24=BM,BR				
		42					24-42	BDP24=BM,BR				
lut. Soc. Agricole	10	10					24-10	BDP24=BM,BR				
	15	15					24-15	BDP24=BM,BR				
EDIAQUITAINE	15	15					24-15	BDP24=BM,BR				
	10	10					47-10	BDP47=BM,BR				
	30	30					47-30	BDP47=BM,BR				
	27	27						BDP47=BM,BR				
DAC	8	8					47-8	BDP47=BM,BR				
	16	16					47-16	BDP47=BM,BR				
	17	17						BDP47=BM,BR				
	16	16					47-16	BDP47=BM,BR				
braine COMPTINES	40	40					47-40	BDP47=BM,BR				
DAC	10	10					47-10	BDP47=BM,BR				
		12	40-1T,64-1T	40-1T				BDP40=2, BM64				
	50	25					64-50	BDP64=BM,BR				
		2	33-1E	33-1T				BM Bx				
		90					90	BM33				
soles, BDP33		20						BM, BC, BCD				
		1		33-1T				BMBx				
	15	12					33-15	CBPT33				
		2	33-1E	33-1T				BDP33				
		1		64-1T ADM				BM64				
RLA, DSG33	300	10						BM, PMI				
		1	33-1E					BDP33				
		1		33-1T				BDP33				
		1	33-1T					BDP33				
		1		33-1E				BDP33				DRAC AQUITA
		1		33-1T				BDP33				
URIE AGEN		1	47-1T					BM47				
		1		33-1T				BMBx				
		1		47-1T				BDP47				
		1		47-1T				BDP47				
		6	33-1E		33-5E ADM			SICOD				
		2	33-1E	33-1E				SICOD				
		2			33-2E ADM			SICOD				
	3	3		47-2T	47-1T			BM47				
	13	13	47-1T	47-4T	47-3C+3C ADM	2		BM47				
	5	5		47-4T	47-1T			BM47				
	13	13	47-1T	47-4T	47-3C+3C ADM	2		BM47				
	4	4		47-2T	47-2T			BM47				
	13	13	47-1T	47-4T	47-3C+3C ADM	2		BM47				
		1			40-1T ADM			BDP40				
localisé)	8	8						PRI	5 455,60 F			
localisé	8	8						PRI	6 819,50 F			
localisé	8	8						PRI	4 091,70 F			
		3						BLM Hôp. Bx				
		3			33-3T			BM Bx				
		1	33-1E					SICOD				
l. sonores		1					47	Bibl sonore				
S. POLIT. CULT.		1	47-1T					BDP47				
		1	33-1E					SICOD				
		1	33-1E					SICOD				
		1		33-1E				SICOD				
P24	19	5	24-2E	47-1E,24-2E				BDP47, BDP24, BM24				
	15	1	64-1E					BM64				
		1			40-1T			BDP40				
		1			40-1T			BDP40				
		1	33-1E					BMBx				

Formation continue aux métiers des bibliothèques. L'offre en Aquitaine - 1992

	CAR	THEMSTG	TITRESTAGE	AN	LIEU	DATE	DUREE	NB-JRS	PRG
72	NATL	ACCUEIL	Accueil et relations avec le public	1992	TALENCE	07-11/12	5 jrs	5	DPES
73	NATL	MANAGEMENT	Animer une équipe	1992	LA POMMERAYE	31-03/04	4 jrs	4	DPES
74	NATL	MANAGEMENT	Travailler en équipe	1992	CHANTILLY	22-26/06	4 jrs	4	DPES
75	NATL	TECHNOLOGIE	Nouvelles technologies et bibliothèques	1992	TALENCE	27-31/01	5 jrs	5	DPES
76	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Indexation matière	1992	FRIBOURG		4 jrs	4	IFB
77	NATL	CD ROM	CD ROM en réseau	1992	PARIS		1 j	1	OCB
78	NATL	RESEAUX	Réseau SIBIL	1992	MONTPELLIER		2+4x1 jrs	6	SIBIL F
79	NATL	RESEAUX	Réseau SIBIL	1992	MONTPELLIER		3+3+2 jrs	8	SIBIL F
80	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	FOUDRE (projet de numérisation)	1992	PARIS		1 j	1	SS DIR
81	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogue collectif national des publications en série	1992	PARIS		2+1 jrs	3	SS DIR
82	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Le Prêt entre bibliothèques	1992	PARIS		1 j	1	SS DIR
83	NATL	RESEAUX	Le serveur STN	1992	TOULSE,BOULOGNE		2+1 jrs	3	STN
84	REGL	MUSIQUE	Les Musiques pour saxophone	1992	ALBI		1 j	1	BM ALI
85	REGL	ADMINISTRATIION	Validation services auxiliaires et liquidation de pension	1992	BORDEAUX		1 j	1	CAFA
86	REGL	ADMINISTRATION	OMEGA - La gestion prévisionnelle des métiers	1992	BORDEAUX	Fév.	1 j	1	CAFA
87	REGL	ADMINISTRATION	Inventaires et comptabilité patrimoniale	1992	BORDEAUX	18-19/05	2 jrs	2	CAFA
88	REGL	ADMINISTRATION	Régies d'avances et de recettes	1992	BORDEAUX	6-7/04	2 jrs	2	CAFA
89	REGL	BUREAUTIQUE	Initiation au logiciel intégré Works	1992	BORDEAUX	oct-nov	3x2 jrs	6	CAFA
90	REGL	ELEMENTAIRE	Remise à niveau en Français et en mathématiques	1992	BORDEAUX	1/2 jrs/6m		15	CAFA
91	REGL	MANAGEMENT	Animation des groupes et conduite de réunions	1992	BORDEAUX	3-5/06	3 jrs	3	CAFA
92	REGL	ECOLES	Médiateurs du livre. Bibliothèques d'école	1992	BAYONNE		7x1 jrs	7	CBA
93	REGL	INFORMATIQUE	L'informatisation des bibliothèques en milieu rural	1992	BOULAZAC	22/06	1 j	1	CBA
94	REGL	PUBLICS	Lecture et personnes âgées	1992	MONT DE MARSAN	11/06	1 j	1	CBA
95	REGL	PUBLICS	Lecture et gérontologie	1992	BEGLES		1 j	1	CBA
96	REGL	ACCUEIL	Savoir accueillir au téléphone	1992	BORDEAUX	Sept-Oct	3 jrs	3	CNFPT
97	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	Perfectionnement à la réparation des livres	1992	VILLENAVE D'ORNON	Sept	8 jrs	8	CNFPT
98	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	Perfectionnement à la réparation des livres	1992	LORMONT	Oct	8 jrs	8	CNFPT
99	REGL	BUREAUTIQUE	Perfectionnement au tableur Excel	1992	BORDEAUX	16-17/04	2 jrs	2	CNFPT
100	REGL	BUREAUTIQUE	Perfectionnement au traitement de texte Winword	1992	BORDEAUX	18-19/05	2 jrs	2	CNFPT
101	REGL	BUREAUTIQUE	Windows : initiation à cet environnement	1992	BORDEAUX	13-14/02	2 jrs	2	CNFPT
102	REGL	BUREAUTIQUE	DBase III : programmation	1992	BORDEAUX	13-15/05	3 jrs	3	CNFPT
103	REGL	BUREAUTIQUE	Initiation au traitement de texte Winword	1992	BORDEAUX	21-23/04	3 jrs	3	CNFPT
104	REGL	BUREAUTIQUE	Système d'exploitation MS DOS, formation système	1992	BORDEAUX	23-25/11	3 jrs	3	CNFPT
105	REGL	BUREAUTIQUE	Initiation à l'informatique	1992	BORDEAUX	24-27/02	4 jrs	4	CNFPT
106	REGL	COLLECTIONS	La littérature d'Oc = le Sud-Ouest	1992	BORDEAUX	4/06	1 j	1	CNFPT
107	REGL	COLLECTIONS	Littérature italienne	1992	BORDEAUX	10-11/12	2 jrs	2	CNFPT
108	REGL	CONTE	Sensibilisation à l'art de conter	1992	BORDEAUX	23-26/06	4 jrs	4	CNFPT
109	REGL	INFORMATIQUE	Initiation à l'informatique	1992	BORDEAUX	9-12/06	3 jrs	3	CNFPT
110	REGL	MANAGEMENT	Améliorer son efficacité de responsable	1992	BORDEAUX	04 et 05	2x4 jrs	8	CNFPT
111	REGL	MANAGEMENT	Les politiques publiques de la culture au niveau national et régional	1992	BORDEAUX	23-27/03	5 jrs	5	CNFPT
112	REGL	MUSIQUE	Culture musicale	1992	BORDEAUX	18-19/05	2 jrs	2	CNFPT
113	REGL	MUSIQUE	Discothèque, acquisition et traitement des documents	1992	BORDEAUX	17-19/03	3 jrs	3	CNFPT
114	REGL	COLLECTIONS	Le Documentaire	1992	LIBOURNE		1 j	1	CRLA
115	REGL	INTERPROFESSION	Bibliothèques et librairies	1992	PERGUEUX	Fév	1 j	1	CRLA
116	REGL	JEUNESSE	Albums au collège	1992	QUITRES		1 j	1	CRLA
117	REGL	JEUNESSE	La parole, le conte et le livre	1992	BIARRITZ	Janv	1 j	1	CRLA
118	REGL	JEUNESSE	Le livre et les tout-petits	1992	LIBOURNE		1 j	1	CRLA
119	REGL	JEUNESSE	Littérature enfantine	1992	SAINT PAUL LES DAX	Fév.	1/2 j	0,5	CRLA
120	REGL	CONTE	Animation autour du conte et des illustrations	1992	CASTILLON		5 jrs	5	Ed. Nat.
121	REGL	ADMINISTRATION	Initiation à la comptabilité publique	1992	BORDEAUX		60h	10	Interuniv
122	REGL	COMMUNICATION	Communication et entreprise : la communication en quête de métier	1992	BORDEAUX	12/06	1 j	1	ISIC Bxl
123	REGL	ANIMATION	L'Animation et les relations avec l'école	1992	SAINT MEDARD		1 j	1	MEDIAC
124	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	La Politique d'acquisition	1992	SAINT MEDARD		1 j	1	MEDIAC
125	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage	1992	MONT DE MARSAN	16-18/03	3 jrs	3	MEDIAC
126	REGL	COLLECTIONS	La Bande dessinée	1992	SAINT MEDARD		1 j	1	MEDIAC
127	REGL	COLLECTIONS	Les Revues en bibliothèques	1992	SAINT MEDARD		1 j	1	MEDIAC
128	REGL	JEUNESSE	La Littérature enfantine	1992	SAINT MEDARD		1 j	1	MEDIAC
129	REGL	MANAGEMENT	La Mise en oeuvre d'un projet	1992	SAINT MEDARD		1 j	1	MEDIAC
130	REGL	PUBLICS	Les Publics	1992	SAINT MEDARD		1 j	1	MEDIAC
131	REGL	INFORMATIQUE	Initiation à MULTILIS	1992	VILLENEUVE SUR LOT		1 j	1	MULTIL
132	REGL	JEUNESSE	Enfance et écriture	1992	BORDEAUX	23-25/10	3 jrs	3	INVJCR
133	REGL	INFORMATIQUE	OPSYS, perfectionnement	1992	HENDAYE		1 j	1	OPSYS
134	REGL	LANGUES	Anglais	1992	TALENCE		40h	8	UNIV Bx
135	REGL	BUREAUTIQUE	Ragtime sur MAC	1992	PAU		2 jrs	2	UNIVPP
136	REGL	BUREAUTIQUE	Excel sur MAC	1992	PAU		3 jrs	3	UNIVPP
137	REGL	LANGUES	Anglais (2 niveaux)	1992	PAU		5 jrs	5	UNIVPP
138	REGL	LANGUES	Espagnol	1992	PAU		5 jrs	5	UNIVPP
139	REGL	CD ROM	L'Utilisation des CD ROM	1992	TALENCE	17/12	1 j	1	URFIST
140	REGL	CD ROM	Les CD ROM scientifiques	1992	TALENCE	18-20/05	3 jrs dt 1 prof	1	URFIST
141	REGL	CD ROM	Les CD ROM en sciences humaines	1992	TALENCE	15-18/06	4 jrs dt 1 prof	1	URFIST
142	REGL	CD ROM	CD ROM pour les sciences économiques, juridiques et sociales	1992	TALENCE	15-22/01	6 jrs dt 1 pro	1	URFIST

CO-ORGAN	INSC	INSBIB	CAT-A	CAT-B	CAT-C	CES	AUTRES	ETABORIG	COUTINSC	COUTPRODS	SUBV	PAR
SICOD	13	5		33-3E	33-2E			SICOD				48 761 F
CORA-Formation	12	1		33-1E				SICOD				
CORA-Formation	12	1		33-1E				SICOD				
SUNFOREP Bxl	12	3	33-1E	33-2E				SICOD				28 000 F DPES
		1	33-1E					SICOD				
		1	33-1E					SICOD				
		2	33-1E,64-1E					SICOD=1,SCDPPA=1				
		5	64-2E	33-3E				SICOD=3,SCDPPA=2				
		2	33-1E	33-1E				SICOD				
		2	33-1E	33-1E				SICOD				
		2	33-1E	64-1E				SICOD,SCDPPA				
		1		33-1E				SICOD				
		1						BDP47				
		1		33-1E ADM				SICOD				
		1		33-1E ADM				SICOD				
		1		33-1E ADM				SICOD				
		1		33-1E ADM				SICOD				
		1		33-1E				SICOD				
		1			33-1E			SICOD				
		1		33-1E				SICOD				
M ANGLET,BAYONNE	17	17						BCD				
DP24		59	33-1T,64-2T,2	33-1T+3E,47-1T				BDP33=19,BDP47=5,BDP64=2, BM24=25,BDP24=8				
DP40		30	64-1	33-1E,64-1				BDP33,BDP64,BDP40BM40				
		5						BLM Hôp. Bx				
		1			33-1T			BMBx				
		1			33-1T			BMBx				
		1			33-1T			BMBx				
		3			33-3T			BMBx				
		1			33-1T			BMBx				
		4			33-4T			BMBx				
		1			33-1T			BMBx				
		1			40-1T ADM			BDP40				
		1			33-1T			BMBx				
		1			33-1T			BMBx				
		2		33-1T	33-1T			BMBx				
		5	33-1T	40-2T,47-1T,33-1T				BOP40,BDP47,BMBx				
VL/CRALEJ		2	33-1E	40-1T				BOP40,BMBx				
		1			33-1T			BDP33				
		1	33-1T					BDP33				
		1	33-1E					BMBx				
		1			33-1E			BOP33				
		1		40-1T				BOP40				
DDP33		10						CDI-33				
DP24	56	20	47-1				20	BDP24, BM24, BDP47				
	15	10						Dépôts, BCD				
XL, CG64	150	25						CDI-64				
DDP33		20						CDI-33				
		40						BM, BDP=BM, BR				
DP33		12						CDI-33, BM33				
		1			33-1E ADM			SICOD				
		1		33-1E				SICOD		500,00 F		
DP33	25	25					33-25	BDP33=BM, BR				
DP33	25	25					33-25	BDP33=BM, BR				
DP40	20	20					40-20	BDP40=BM, BR				
DP33	25	25					33-25	BDP33=BM, BR				
DP33	25	25					33-25	BDP33=BM, BR, BA				
DP33	25	25					33-25	BDP33=BM, BR, BA				
DP33	25	25					33-25	BDP33=BM, BR, BA				
DP33	25	25					33-25	BDP33=BM, BR				
		1		47-1T				BDP47				
		21		33-2T	33-2T			BMBx, BDP47, BM333, BDP33				
		4						BM64				
		4	33-2E	33-2E (1ADM)				SICOD				
		4	64-1E	64-1E	64-2E ADM			SCDPPA				
		4	64-1E	64-1E	64-2E ADM			SCDPPA				
		5		64-2E	64-3E ADM			SCDPPA				
		4		64-1E	64-3E ADM			SCDPPA				
	17	14	64-1E					SICOD,SCDPPA				
OD		8		33-4E	33-4E			SICOD				
OD		10	33-4E	33-3E	33-3E			SICOD				
OD		13	64-1E,33-2E	33-8E	33-4E			SICOD=12,SCDPPA=1				



Formation continue aux métiers des bibliothèques. L'offre en Aquitaine - 1992

	CAR	THEMSTG	TITRESTAGE	AN	LIEU	DATE	DUREE	NB-JRS	PROI
143	REGL	RECHERCHE	Cours FRANTEXT	1992	TALENCE	25/03	1 jr	1	URFIST E
144	REGL	RECHERCHE	Cours PASCAL	1992	TALENCE	10/02	1 jr	1	URFIST E
145	REGL	RECHERCHE	DIALOG (One search, Dialindex)	1992	TALENCE	16/04	1 jr	1	URFIST E
146	REGL	RECHERCHE	DIALOG, initiation	1992	TALENCE	15/04	1 jr	1	URFIST E
147	REGL	RECHERCHE	EXCERPTA MEDICA, démonstration et travaux pratiques	1992	TALENCE	27/05	1 jr	1	URFIST E
148	REGL	RECHERCHE	Information et communication : les produits d'I+K France	1992	TALENCE	20/10	1 jr	1	URFIST E
149	REGL	RECHERCHE	Initiation à QUESTEL	1992	TALENCE	12/10	1 jr	1	URFIST E
150	REGL	RECHERCHE	L'Information pour les sciences biologiques	1992	TALENCE	30/01	1 jr	1	URFIST E
151	REGL	RECHERCHE	Les Banques de données de l'Agence spatiale européenne (ESA)	1992	TALENCE	13/02	1 jr	1	URFIST E
152	REGL	RECHERCHE	Les Fichiers biologie de ESA/IRS	1992	TALENCE	14/02	1 jr	1	URFIST E
153	REGL	RECHERCHE	Perfectionnement à DIALOG	1992	TALENCE	16/04	1 jr	1	URFIST E
154	REGL	RECHERCHE	Perfectionnement à QUESTEL (QUESTEL PLUS)	1992	TALENCE	13/10	1 jr	1	URFIST E
155	REGL	RECHERCHE	Présentation du serveur DIALOG	1992	TALENCE	13/11	1 jr	1	URFIST E
156	REGL	RECHERCHE	Formation à BIOSIS	1992	TALENCE	14-15/10	2 jrs	2	URFIST E
157	REGL	RECHERCHE	L'Information BREVETS	1992	TALENCE	23/11	4h	4	URFIST E
158	REGL	TECHNOLOGIE	Gestion électronique de documents	1992	TALENCE	09/06	1 jr	1	URFIST E

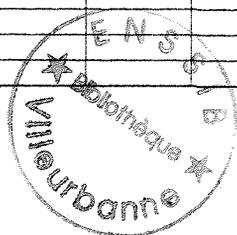
CO-ORGAN	INSC	INSBIB	CAT-A	CAT-B	CAT-C	CES	AUTRES	ETABORIG	COUTINSC	COUTPRODS	SUBV	PAR
	14	4						SICOD		4 078 F		
	13	6						SICOD		14 725 F		
	10	4						SICOD				
	10	4						SICOD		3 592 F		
	14	4						SICOD				
	6	6						SICOD				
	13	5						SICOD		14 057 F		
	12	2						SICOD				
	15	8						SICOD		2 277 F		
	14	9						SICOD		1 439 F		
	10	4						SICOD				
	13	5						SICOD		5 839 F		
	13	6						SICOD		900 F		
	15	6						SICOD		849 F		
	10	8						SICOD		595 F		
	8	3						SICOD				



Formation continue aux métiers des bibliothèques. L'offre honorée en Aquitaine - 1993

	CAR	THEMSTG	TITRESTAGE	AN	LIEU	DATE	DUREE	NB-JRS	
1	IN	BIBLIOTHECONOMIE	Indexation RAMEAU	1993	BORDEAUX	à la carte	10h	2	BA
2	IN	BIBLIOTHECONOMIE	Saisie des notices, catalogage	1993	BORDEAUX	à la carte	10h	2	BA
3	IN	CD ROM	Utilisation des CD ROM	1993	BORDEAUX	Coup/coup	10h	2	BA
4	IN	ELEMENTAIRE	Actions "piqueurs de rappel", liées aux besoins	1993	BORDEAUX	3h/pers	40jrs	20	BA
5	IN	RECHERCHE	Initiation à la bibliographie	1993	BORDEAUX	2h/8sema	16h	5,5	BA
6	IN	RESEAUX	OPAC CL4	1993	BORDEAUX	coup/coup	10h	5,5	BA
7	IN	MUSIQUE	Discothèque	1993	PERIGUEUX	1hx2/ms	2h/ms	5	BA
8	IN	ELEMENTAIRE	Remise à niveau	1993	MONT DE MARSAN	1jr/s		20	BA
9	IN	INTERPROFESSION	Approche et travail sur thème avec les libraires	1993	MONT DE MARSAN		1 jr	1	BA
10	IN	RECHERCHE	Conduire une recherche, utiliser et exploiter tels usuels	1993	MONT DE MARSAN	2h/ms	20h	3,5	BA
11	IN	ELEMENTAIRE	Remise à niveau	1993	PAU	2x0,5 jrs	1 jr	1	BA
12	IN	DECOUVERTE	Accueil des nouveaux arrivants	1993	TALENCE		3 jrs	3	SK
13	IN	PATRIMOINE	Entretien et conservation des fonds patrimoniaux	1993	TALENCE	05 et 06	2x2 jrs	4	SK
14	IN	PATRIMOINE	Entretien et conservation des fonds patrimoniaux	1993	TALENCE		4 jrs	4	SK
15	IN	RESEAUX	Réseau SIBIL, formation spécialisée au recyclage	1993	TALENCE		4x3h	2	SK
16	IN	RESEAUX	Réseau SIBIL, première approche	1993	TALENCE		4x3h	2	SK
17	IN	RESEAUX	Réseau SIBIL, catalogage	1993	TALENCE		8x3h	4	SK
18	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage	1993	PERIGUEUX		1 jr	1	BC
19	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Utilisation de la liste d'autorité RAMEAU	1993	PERIGUEUX		1 jr	1	BC
20	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Atelier Couverture et réparation de livres	1993	PERIGUEUX		4 jrs	4	BC
21	LOCA	CONTE	Initiation à l'art de conter	1993	TOCANE	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BD
22	LOCA	CONTE	Initiation à l'art de conter	1993	MONTIGNAC	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BD
23	LOCA	CONTE	Initiation à l'art de conter	1993	SAINTE SABINE	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BD
24	LOCA	CONTE	Initiation à l'art de conter	1993	BERGERAC	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BD
25	LOCA	CONTE	Perfectionnement à l'art de conter	1993	RIBERAC	Ponctuel	0,5 jr	0,5	BD
26	LOCA	CONTE	Ateliers conte	1993	DORDOGNE	Ponctuel	9x 0,5 jrs	4,5	BD
27	LOCA	ELEMENTAIRE	Stage post gestion d'une petite bibliothèque : adaptaton	1993	PERIGUEUX		3 jrs	3	BD
28	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque	1993	PERIGUEUX	Nov-mars	6 x 1 jrs	6	BD
29	LOCA	ANIMATION	L'Animation en bibliothèque	1993	SAINT MEDARD		2x1 jr	2	BD
30	LOCA	COLLECTIONS	La Poésie	1993	SAINT MEDARD		2x1 jr	2	BD
31	LOCA	CONTE	Art de dire, art de conter	1993	SAINT MEDARD		2x4 jrs	8	BD
32	LOCA	ELEMENTAIRE	Gestion d'un point lecture	1993	SAINT MEDARD		2x1 jr	2	BD
33	LOCA	ELEMENTAIRE	Gestion d'une bibliothèque municipale	1993	SAINT MEDARD		2x4 jrs	8	BD
34	LOCA	ANIMATION	Promotion d'un équipement culturel	1993	MUSEE CHALOSSE	15/10	1 jr	1	BD
35	LOCA	ANIMATION	Promotion, relations extérieures, animation, signalisation	1993	MONT DE MARSAN		2 jrs	2	BD
36	LOCA	ANIMATION	Pourquoi et comment préparer une animation ?	1993	DEPT 40	4x1 jr sept	4 jrs	4	BD
37	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Cotation	1993	ST VINCENT TYROSSE	17/02	1 jr	1	BD
38	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Prêt et statistiques	1993	LABOUEYRE	16/03	1 jr	1	BD
39	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Prêt, statistiques	1993	MONT DE MARSAN		1 jr	1	BD
40	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Traitement, pointage, inventaire, estampillage	1993	MONT DE MARSAN		1 jr	1	BD
41	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage	1993	ST VINCENT TYROSSE	18-19/02	2 jrs	2	BD
42	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Connaissance de l'édition, choix de livres, acquisition	1993	MONT DE MARSAN		2 jrs	2	BD
43	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Equipement du document	1993	MONT DE MARSAN		2 jrs	2	BD
44	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Initiation à l'équipement et réparations	1993	MONT DE MARSAN	7/06.8/11	2 jrs	2	BD
45	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage, cotation	1993	MONT DE MARSAN		3 jrs	3	BD
46	LOCA	COLLECTIONS	La Bande dessinée, l'illustration	1993	POUILLON	3/05	1 jr	1	BD
47	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire pour bénévoles en maternelles	1993	MONT DE MARSAN		4 1/2jrs	2	BD
48	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire pour bibliothèques hôpital de jour	1993	MONT DE MARSAN		9 jrs	9	BD
49	LOCA	JEUNESSE	Le Livre des bébés	1993	MONT DE MARSAN	10/06	1/2 jr	0,5	BD
50	LOCA	PUBLICS	Bonnes feuilles d'automne	1993	ROQUEFORT		1 jr	1	BD
51	LOCA	ANIMATION	Différentes formes d'animation en petite et moyenne bibliothèque	1993	SAINTE LIVRADE	4/11	1 jr	1	BD
52	LOCA	COLLECTIONS	L'Histoire de l'art : de la Préhistoire à l'art contemporain	1993	VILLENEUVE SUR LOT	13/05	1 jr	1	BD
53	LOCA	COLLECTIONS	La Bande dessinée	1993	VILLENEUVE SUR LOT	24/06	1 jr	1	BD
54	LOCA	COLLECTIONS	Littérature de langue anglaise	1993	VILLENEUVE SUR LOT	14/10	1 jr	1	BD
55	LOCA	COLLECTIONS	Documentaires et faibles lecteurs	1993	VILLENEUVE SUR LOT	9-10/12	2 jrs	2	BD
56	LOCA	CONTE	Initiation au conte	1993	VILLENEUVE SUR LOT	26/03	1 jr	1	BD
57	LOCA	CONTE	Le Conte, mini stage d'initiation	1993	VILLENEUVE SUR LOT	25-26/03	2 jrs	2	BD
58	LOCA	CONTE	Le Conte, mini stage d'initiation	1993	MIRAMONT GUYENNE	Mai	2 jrs	2	BD
59	LOCA	CONTE	Conte aux moins de six ans	1993	SAINTE BAZEILLE	17-19/11	3 jrs	3	BD
60	LOCA	CONTE	Le Répertoire du conteur	1993	CASTELJALOUX	21-23/10	3 jrs	3	BD
61	LOCA	CONTE	Les Personnages dans les contes	1993	SAINTE LIVRADE	25-27/11	3 jrs	3	BD
62	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque	1993	DURAS	09,10,11	8x1 jrs	8	BD
63	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque	1993	PENNE D'AGENAIS	03,04,05	8x1 jrs	8	BD
64	LOCA	JEUNESSE	Des livres pour les moins de six ans	1993	MONTFLANQUIN	10/06	1 jr	1	BD
65	LOCA	JEUNESSE	Des livres pour les moins de six ans	1993	SAINTE LIVRADE	18/05	1 jr	1	BD
66	LOCA	JEUNESSE	Lire, faire lire les romans pour adolescents	1993	VILLENEUVE SUR LOT	1/04	1 jr	1	BD
67	LOCA	RECHERCHE	La Recherche documentaire : les outils	1993	VILLENEUVE SUR LOT	30/03	0,5 jr	0,5	BD
68	LOCA	RECHERCHE	La Recherche documentaire : réaliser une exposition dans une BM	1993	VILLENEUVE SUR LOT	30/03	0,5 jr	0,5	BD
69	LOCA	CONTE	Crèches et conteuses	1993	PAU		2 jrs	2	BD
70	LOCA	ELEMENTAIRE	Gestion d'une bibliothèque	1993	HASPARREN	Nov-Déc	6x1 jrs	6	BD

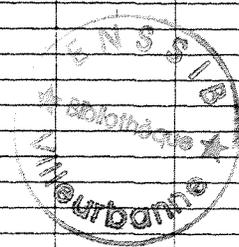
R	CO-ORGAN	INSC	INSBIB	CAT-A	CAT-B	CAT-C	CESIAUTRES	ETABORIG	COUTINSCRCOUT	PRODSUBV	PAR
			40					40	BM Bx		
			25					25	BM Bx		
			40					40	BM Bx		
			100					100	BM Bx		
			25					25	BM Bx		
			40					40	BM Bx		
			5			24-5T			BM24		
		3	3			40-3T			BM40		
		4	4	40-2T		40-2T			BM40		
		15	15						BM40		
			22			64-22T			BM64		
		4	4	33- ?		33- ?			SICOD		
		8	8			33-6E	33-1	33-1	BUFR		Fs pédag.680F
			7			33-6E	33-1		SICOD		
			3						SICOD		
			5						SICOD		
			10						SICOD		
		15	15				24-15		BDP24=8, BM=7		
		15	15				24-15		BDP24=8, BM=7		
			9						BDP24=BM, BR		
			10				24-10		BDP24=BM, BR		
			10				24-10		BDP24=BM, BR		
			10				24-10		BDP24=BM, BR		
			27				24-27		BDP24=BM, BR		
			22				24-22		BDP24=BM, BR		
			41				24-41		BDP24=BM, BR		
		16	16				24-15		BDP24=BM, BR		
MEDIAQUITAINE		16	16				24-16		BDP24=BM, BR		
Ass des Amis du bibliobus		120	80				33-80		BDP33=BM, BR, BA		
		80	80				33-80		BDP33=BM, BR, BA		
ASS La Licorne		20	15				33-15		BDP33=BM, BR		
		20	20				33-20		BDP33=BR		
		25	20				33-20		BDP33=BM		
		40	40						BDP40=BM, Br		
CNFPT		20	20				40-20BR		BDP40=BR		CNFPT
		20	20						BDP40=BM, Br		
		18	18						BDP40=BM, Br		
		15	15						BDP40=BM, Br		
CNFPT LANDES		20	20				40-20BR		BDP40=BR		CNFPT
CNFPT		20	20				40-20BR		BDP40=BR		CNFPT
		18	18						BDP40=BM, Br		
CNFPT		20	20				40-20BR		BDP40=BR		CNFPT
CNFPT LANDES		20	20				40-20BR		BDP40=BR		CNFPT
			12						BDP40=BM, Br		
CNFPT		20	20				40-20BR		BDP40=BR		CNFPT
		18	18						BDP40=BM, Br		
			18						BDP40=BM, Br		
			10						BDP40=BM, Br		
			18						BDP40=BM, Br		
CG40		50	50				40-50BM, B		BDP40=BM, BR		CGal
		10	10						BDP47=BM, BR		
		17	17						BDP47=BM, BR		
		20	20						BDP47=BM, BR		
		12	12						BDP47=BM, BR		
		30	30						BDP47=BM, BR		
Librairie COMPTINES		40	40				47-40		BDP47=BM, BR		
		27	27						BDP47=BM, BR		
		27	27						BDP47=BM, BR		
ODAC		8	8				47-8		BDP47=BM, BR		
		27	27						BDP47=BM, BR		
ODAC		8	8				47-8		BDP47=BM, BR		
		16	16				47-16		BDP47=BM, BR		
		17	17						BDP47=BM, BR		
Librairie COMPTINES		40	40				47-40		BDP47=BM, BR		
Librairie COMPTINES		40	40				47-40		BDP47=BM, BR		
		16	16				47-16		BDP47=BM, BR		
		8	8						BDP47=BM, BR		
		8	8						BDP47=BM, BR		
CG64, DRAC			30						BDP64=BM, BR		
		50	18				64-50		BDP64=BM, BR		



Formation continue aux métiers des bibliothèques. L'offre honorée en Aquitaine - 1993

	CAR	THEMSTG	TITRESTAGE	AN	LIEU	DATE	DUREE	NB-JRS	
71	LOCA	ELEMENTAIRE	Gestion d'une bibliothèque	1993	PAU	Janv-fev	6x1 jrs	6	IB
72	LOCA	JEUNESSE	Stage sur le conte et littérature jeunesse	1993	LANGON		5 jrs	5	IB
73	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire pour réinsertion professionnelle	1993	PERIGUEUX		15 jrs	15	IB
74	LOCA	INFORMATIQUE	Approche informatique	1993	AGEN		1 jr	1	IB
75	LOCA	ELEMENTAIRE	Gestion de petite bibliothèque	1993	BORDEAUX		40h	8	IC
76	LOCA	DECOUVERTE	Découverte des services	1993	SAINT MEDARD	6-10/09	5 jrs	5	IC
77	LOCA	INFORMATIQUE	Informatique et système	1993	BORDEAUX	nov	2 jrs	2	IC
78	LOCA	BUREAUTIQUE	Traitement de texte	1993	PAU		2 jrs	2	IC
79	LOCA	MANAGEMENT	Formation des cadres au management	1993	PAU		3 jrs	3	IC
80	LOCA	BUREAUTIQUE	Stage EXCEL	1993	MONT DE MARSAN	Oct	3 jrs	3	IC
81	LOCA	DECOUVERTE	Musées et Médiathèques	1993	ANGOULEME		1 jr	1	IC
82	LOCA	INTERPROFESSION	Bibliothèque, librairie, imprimerie : les éditions locales	1993	PAU	30/03	1 jr	1	ID
83	LOCA	MANAGEMENT	Management et communication	1993	BORDEAUX	Juin	4 jrs	4	IG
84	LOCA	ECOLES	Ecoles et bibliothèques	1993	MARMANDE		1 jr	1	IN
85	LOCA	MANAGEMENT	Le Temps des managers	1993	AGEN		3 jrs	3	LE
86	LOCA	INFORMATIQUE	OPSYS, langage français, questions diverses	1993	AGEN		2 jrs	2	OF
87	NATL	MUSIQUE	Etude sur la musique contemporaine et d'aujourd'hui	1993	POITIERS	7/10	1 jr	1	AB
88	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Conservation entre microfilmage et numérisation	1993	SABLE SUR SARTHE	7-9/11	3 jrs	3	IB
89	NATL	PUBLICS	Formation complémentaire pour secteur clinique, hospitalier...	1993	Correspondance		7parties	15	CE
90	NATL	INFORMATIQUE	CLSI, perfectionnement	1993	PARIS + Régions	2fs/an	2 jrs	2	CL
91	NATL	INFORMATIQUE	Système informatique CLSI, démonstration	1993	PARIS	6-10/05	2 jrs	2	CL
92	NATL	MANAGEMENT	Projets et modes de gestion des équipements culturels territoriaux	1993	GRENOBLE	16-18/11	3 jrs	3	CN
93	NATL	RESEAUX	Réseaux et bases de données documentaires	1993	MONTPELLIER		3 jrs	3	CN
94	NATL	COMMUNICATION	Concevoir et gérer les dossiers de presse	1993	PARIS	4-6/04	3 jrs	3	CP
95	NATL	MUSIQUE	Présentation de CD ROM Musique	1993	MONTRouGE	7-8/10	2 jrs	2	DC
96	NATL	MANAGEMENT	Bilan de compétences professionnelles et personnelles	1993	BORDEAUX	28-29/06	2 jrs	2	DP
97	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	RAMEAU	1993	PARIS	27-1/10	5 jrs	5	DP
98	NATL	INFORMATIQUE	Stage technique BOOK PLUS	1993	MONTPELLIER	1Août	2 jrs	2	IG
99	NATL	ACCUEIL	Stratégie d'accueil du public en BM et BDP	1993	MILLEURBANNE	13-16/12	4 jrs	4	IFB
100	NATL	ACCUEIL	Accueil et relations avec le public	1993	CHANTILLY	7-11/06	5 jrs	5	IFB
101	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Approche et conception des catalogues en format MARC	1993	MILLEURBANNE	20-22/09	3 jrs	3	IFB
102	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage des livres anciens	1993	BORDEAUX	15-19/03	5 jrs	5	IFB
103	NATL	MANAGEMENT	Evaluer les services d'une bibliothèque	1993	MILLEURBANNE	29-31/03	3 jrs	3	IFB
104	NATL	MANAGEMENT	Organisation du travail en équipe	1993	VALENCE	22-25/06	4 jrs	4	IFB
105	NATL	MANAGEMENT	Former les responsables des bibliothèques-relais	1993	VALENCE	13-17/09	5 jrs	5	IFB
106	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Indexation Dewey	1993	PARIS	23-27/05	5 jrs	5	IME
107	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	La Refure	1993	NANCY	6-10/10	5 jrs	5	IME
108	NATL	ECOLES	Les Relations entre les bibliothèques et les institutions scolaires	1993	LA GRANDE MOTTE	25-29/10	5 jrs	5	IME
109	NATL	INFORMATIQUE	Administration d'une bibliothèque sous Multilis	1993	FONTENAY SS BOIS	15/10	1 jr	1	IMU
110	NATL	RESEAUX	Réseau SIBIL	1993	MONTPELLIER		3+3+2 jrs	8	SIB
111	NATL	CD ROM	Le CD ROM et les réseaux de l'université et de la recherche	1993	BORDEAUX	25/03	1 jr	1	JUR
112	REGL	TECHNOLOGIE	Veille technologique	1993	PAU		1/2 jr	0,5	AD
113	REGL	ELEMENTAIRE	Méthodes d'approche du livre	1993	DAX	2e trim	1 jr	1	ALI
114	REGL	BUREAUTIQUE	Initiation au logiciel Works 2	1993	BORDEAUX	Janv	3x2 jrs	6	CAI
115	REGL	ELEMENTAIRE	Remise à niveau en Français et en mathématiques	1993	BORDEAUX		1/2 jrs/6m	15	CAI
116	REGL	MANAGEMENT	Organisation du travail administratif dans le nouvel environnement	1993	BORDEAUX	25-26/11	2 jrs	2	CAI
117	REGL	CONTE	Stage d'initiation au conte	1993	BLANQUEFORT	12-14/06	3 jrs	3	CB
118	REGL	ECOLES	Les Fonctions de la BCD, les relations avec le projet d'école...	1993	BEGLES	18-22/10	5 jrs	5	CB
119	REGL	ECOLES	Médiateurs du livre. La gestion des BCD	1993	GIRONDE	1/03-5/04	7x1 jrs	7	CB
120	REGL	PUBLICS	Initiation à la gestion d'un point lecture en foyers, mais, retraite...	1993	BEGLES	10-11/05	2 jrs	2	CB
121	REGL	BUREAUTIQUE	Initiation à Windows 3.1	1993	BORDEAUX	13-14/10	2 jrs	2	CNI
122	REGL	BUREAUTIQUE	Bases de données relationnelles	1993	BORDEAUX	24-26/11	3 jrs	3	CNI
123	REGL	BUREAUTIQUE	Perfectionnement Windows	1993	BORDEAUX		3 jrs	3	CNI
124	REGL	COLLECTIONS	Littérature scientifique et technique	1993	BORDEAUX	Dec	2 jrs	2	CNI
125	REGL	COMMUNICATION	Elaborer des supports de communication	1993	BORDEAUX	Nov	3 jrs	3	CNI
126	REGL	CONTE	Le Petit chaperon rouge et l'art du conte	1993	BORDEAUX	22-26/03	5 jrs	5	CNI
127	REGL	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire (Cycle)	1993	BORDEAUX		6x1 jrs	6	CNI
128	REGL	INFORMATIQUE	Initiation à l'informatique	1993	BORDEAUX	Mai	2x3 jrs	6	CNI
129	REGL	MANAGEMENT	Gérer son temps	1993	BORDEAUX	Nov	2 jrs	2	CNI
130	REGL	MANAGEMENT	Formation de formateurs	1993	BORDEAUX		4 jrs	4	CNI
131	REGL	CONTE	Le conte	1993	GUITRES		1 jr	1	CRI
132	REGL	JEUNESSE	Albums et adolescents	1993	GUITRES		1 jr	1	CRI
133	REGL	JEUNESSE	Le livre et les tout-petits	1993	GUITRES		1 jr	1	CRI
134	REGL	JEUNESSE	Littérature enfantine	1993	SAINT PAUL LES DAX	Fev.	1/2 jr	0,5	CRI
135	REGL	JEUNESSE	Proposer des livres aux tout-petits	1993	BORDEAUX	2h/ms/10m	3 jrs	3	CRI
136	REGL	CONTE	Initiation et perfectionnement aux techniques du conte	1993	HASPARREN	21/09	1 jr	1	DR
137	REGL	BUREAUTIQUE	Stage bureautique DOS et Windows	1993	BORDEAUX	Mars	2 jrs	2	DR
138	REGL	BUREAUTIQUE	Manager la bureautique	1993	BORDEAUX	28-30/06	3 jrs	3	DR
139	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	L'audio visuel en bibliothèque	1993	SAINT MEDARD		1 jr	1	MEI
140	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	La Poétique d'acquisition	1993	SAINT MEDARD		1 jr	1	MEI

CO-ORGAN	INSC	INSBIB	CAT-A	CAT-B	CAT-C	CESAUTRES	ETABORIG	COUTINSCR	COUTPRODS	SUBV	PAR
	50	28				64-50	BDP64=BM, BR				
Ecoles. BDP33		20					BM, BC, BCD				
	10	10				10	BM24, Bib ecoles				
	2	2	40-1T	40-1T			BM40				
	20	16				33-16	CBPT33				
		3		33-1T	33-2T		BDP33				
		1	33-1T ADM				BDP33				
		1			64-1		BDP64				
		1	64-1				BDP64				
		2			40-2T ADM		BDP40				
BLM Hôp Bx	42	42					BLM Hôp. Bx				
CRLA		14					BDP40=BM, Br				
		1	33-1E				BDP33				
		1					BDP47				
MAIRIE AGEN		1	47-1T				BM47				
	6	6	47-1T	47-4T	47-1T		BM47				
		1			33-1T		BM Bx				
		1	33-1T				BM Bx				
	4	2				33-2	CBPT33				
		2	33-2E				BM Bx				
		1	33-1E				BM Bx				
OBS. POLIT. CULT.		1	47-1T				BDP47				
		1				64-1 BUFR	SCDPPA, BUFR				
ADBS		1		33-1E			SICOD	3 795,20 F			
		1		33-1T			BM Bx				
Universités de Bordeaux	46	4	33-3E	33-1E			SICOD=3, URFIST Ex=1				
		2	64-1E	33-1E			SICOD, SCDPPA				
		1		33-1E			BDP33				
CULT	12	1	64-1E				SCDPPA				
ENSUP	12	2		33-2E			BDP33=2	Grat/Etat-4700			
CULT	12	1		64-1E			BDP64	Grat/Etat-1800F			
CULT	15	1	33-1E				SICOD				
CULT	12	1	33-1E				SICOD				
ENSUP	12	1			33-1E		SICOD				
CULT	15	3	64-1E	33-2E			BDP64=1, SICOD=2	Grat/Etat-3000F			
		1		33-1T			BM Bx				
		1	33-1ITA				BM Bx				
		1	33-1E				BM Bx				
		1			40-1T		BDP40				
		6	64-2E	33-3E		64-1 ADM	SICOD, SCDPPA				
		8	33-7E	33-1E			SICOD=7, Urfist=1				
Dél. Pau	60	60					PRI+F. Publi.	Grat/adh-100F			
MAIRIE. CG40	18	11					BM40, BDP40=BR				
		1			33-1E ADM		SICOD				
		1				33-1	SICOD				
		1	33-1E ADM				SICOD				
BM BLANQUEFORT	15	15					BM, BLM	600,00 F			
INSPECTION ACADEM.	20	5					5 BCD				
BM BEGLES, PESSAC...	25	25					BCD				
BM BEGLES	15	15					BM33=2, BM(bénév.	400,00 F			
		2			33-1T+1T ADM		BDP33				
		1			40-1T		BDP40				
		1			40-1T ADM		BDP40				
		2		40-1T, 47-1T			BDP40, BM47				
		2			33-1T ADM	40-1T ADM	BDP33=1, BDP40=1				
BM Bx - Jeunesse	12	12					BM33, BDP33				
MEDIAQUITAINE	12	12			40-12		BDP40				
		1	33-1E				BDP33				
		1					BDP33				
		1					BDP47				
		5					BDP33				
		5					BDP33				
		5					BDP33				
		40					BM, BDP=BM, BR				
		20					BM, BCD, CDI				
		12					BDP64=BM, BR, BM64				
		1		33-1E			BDP33				
	12	12	33-2E+4T+1C				BMBx	28 464 F DRAC			
BDP33	70	50				33-50	BDP33=BM, BR				
BDP33	70	50				33-50	BDP33=BM, BR				



Formation continue aux métiers des bibliothèques. L'offre honorée en Aquitaine - 1993

	CAR	THEMSTG	TITRESTAGE	AN	LIEU	DATE	DUREE	NB-JRS	I
141	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage	1993	MONT DE MARSAN	Fév	3 jrs	3	ME
142	REGL	COLLECTIONS	La Bande dessinée	1993	SAINT MEDARD		1 jr	1	ME
143	REGL	COLLECTIONS	Le Roman policier	1993	SAINT MEDARD		1 jr	1	ME
144	REGL	COLLECTIONS	Les Revues en bibliothèque	1993	SAINT MEDARD		1 jr	1	ME
145	REGL	JEUNESSE	La Littérature jeunesse	1993	SAINT MEDARD		1 jr	1	ME
146	REGL	JEUNESSE	Les Adolescents et la lecture	1993	SAINT MEDARD		1 jr	1	ME
147	REGL	MUSIQUE	Musique et documents sonores en bibliothèque	1993	BORDEAUX	mars-mai	3x5 jrs	15	ME
148	REGL	PUBLICS	Les Publics	1993	SAINT MEDARD		1jr	1	ME
149	REGL	INFORMATIQUE	Initiation à la programmation MULTILIS	1993	MONTAUBAN	Déc	3 jrs	3	ML
150	REGL	MUSIQUE	Informatisation des documents sonores : phonogrammes	1993	TOULOUSE		1 jr	1	NA
151	REGL	INFORMATIQUE	OPSYS, perfectionnement	1993	CESTAS		1 jr	1	OF
152	REGL	DECOUVERTE	Immersion en BU	1993	BORDEAUX		4 jrs	4	SK
153	REGL	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire pour travailler en bibliothèque d'université	1993	TALENCE	Nov	4x2 jrs	8	SIC
154	REGL	MANAGEMENT	Animer une équipe et organiser le travail	1993	TALENCE		3 jrs	3	SIC
155	REGL	PUBLICS	Illettrisme et orthophonie	1993	PAU	20-21/11	2 Jrs	2	Sy
156	REGL	LANGUES	Anglais	1993	TALENCE		40h	8	UN
157	REGL	ADMINISTRATION	Droit financier	1993	TALENCE	Avril	60h	10	UN
158	REGL	RESEAUX	Réseaux	1993	PAU		2 jrs	2	UN
159	REGL	CD ROM	CD ROM en libre accès	1993	TALENCE	10/05	1 jr	1	UR
160	REGL	CD ROM	Mieux connaître les CD ROM (acheter, installer, consulter)	1993	TALENCE	28/01	1 jr	1	UR
161	REGL	CD ROM	Qu'est-ce qu'un CD ROM, son intérêt dans les bibliothèques...	1993	PAU	10/03	1 jr	1	UR
162	REGL	RECHERCHE	Bases factuelles en chimie (Beilstein, Gmelin)	1993	TALENCE	13/05	1 jr	1	UR
163	REGL	RECHERCHE	Cours FRANTEXT	1993	TALENCE	15/06	1 jr	1	UR
164	REGL	RECHERCHE	Le Serveur QUESTEL et la base PASCAL	1993	TALENCE	08/04	1 jr	1	UR
165	REGL	RECHERCHE	Les Bases de données de l'ISI	1993	TALENCE	03/06	1 jr	1	UR
166	REGL	RECHERCHE	Formation à BIOSIS	1993	TALENCE	5-6/05	2 jrs	2	UR
167	REGL	RECHERCHE	Les Produits UMI en CD ROM	1993	TALENCE	15-16/11	2 jrs	2	UR
168	REGL	RESEAUX	Les Réseaux électroniques sur le campus	1993	TALENCE	22/11	1 jr	1	UR
169	REGL	RECHERCHE	Banque de données PSYCHINFO	1993	TOULOUSE		1 jr	1	UR
170	REGL	RECHERCHE	Formation à DATASTAR	1993	TOULOUSE		1 jr	1	UR

CO-ORGAN	INSC	INSBIB	CAT-A	CAT-B	CAT-C	CES	AUTRES	ETABORIG	COUTINSC	RCOUTPRODS	SUBV	PAR
BDP40	20	20					40-20	BDP40=BM, BR				
BDP33	70	50					33-50	BDP33=BM, BR				
BDP33	70	50					33-50	BDP33=BM, BR, BA				
BDP33	70	50					33-50	BDP33=BM, BR, BA				
BDP33	70	50					33-50	BDP33=BM, BR, BA				
BDP33	70	50					33-50	BDP33=BM, BR				
CNFPT AQUITAINE	13	11	33-3T		33-3T, 64-2, 40-1, 24-1		33-1	BM33, BM64, BDP24, BM40				
BDP33	25	25					33-25	BDP33=BM, BR				
		2	47-1				40-1T	BDP40, BDP47				
		1						BDP47				
		4						BM64				
	1	1					47-1 ADM	SICOD-Antenne				
MEDIAQUITAINE	20	20					33-19E, 64-1E	SICOD				
MEDIAQUITAINE	8	6			33-6E			SICOD				
tes		3						BM, BDP				
		2	33-1E				33-1E ADM	SICOD				
		1					33-1E ADM	SICOD				
		1	64-1E					SCDPPA				
	11	10	33-1E		33-6E		33-3	SICOD=7, BUFR=3				
	20	11						SICOD=8, CDDP=3			2 976 F	
SCDPPA	17	16						SCDPPA=14, PRI=2				
	13	3						SICOD				
	14	1						SICOD				
QUESTEL	16	5						SICOD			1 780 F	
	17	5						SICOD, BUFR, PRI				
	16	1						SICOD			2 500 F	
	8	8			64-1E			BU33+64, BUFR33, ARIST				
	25	17	64-1E		64-1E			SCDPPA				
		1	33-1E					SICOD				
		1	33-1E					SICOD				



Formation continue aux métiers des bibliothèques. L'offre honorée en Aquitaine - 1er semestre 1994

	CAR	THEMSTG	TITRESTAGE	AN	LIEU	DATE	DUREE	NB-JRS	
1	IN	INTERPROFESSION	Approche et travail sur thème avec les libraires	1994	MONT DE MARSAN		1 jr	1	BA
2	IN	RECHERCHE	Conduire une recherche, utiliser et exploiter tels usuels	1994	MONT DE MARSAN	2h/ms	20h	3,5	BA
3	IN	ELEMENTAIRE	Remise à niveau	1994	PAU	2x0,5 jrs	1 jr	1	BA
4	IN	ELEMENTAIRE	Formation pour Bibliothèque d'UFR	1994	BAYONNE	Juin	1 jr	1	SC
5	IN	MANAGEMENT	Evaluation de service	1994	TALENCE	Juin, Oct.	15jrs/6mod	15	SK
6	LOCA	PUBLICS	Loisirs à l'Hôpital	1994	BORDEAUX		1/2 jr	0,5	As
7	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Les acquisitions	1994	SAINT MEDARD	05/04	1 jr	1	BC
8	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Recyclage en cotation et catalogage	1994	SAINT MEDARD	16-17/05	2 jrs	2	BC
9	LOCA	COLLECTIONS	La Bande dessinée	1994	SAINT MEDARD	30/05	1 jr	1	BC
10	LOCA	COLLECTIONS	Le Roman policier	1994	SAINT MEDARD	13/06	1 jr	1	BC
11	LOCA	ELEMENTAIRE	Gestion d'un point lecture	1994	SAINT MEDARD	11/02	1 jr	1	BC
12	LOCA	ELEMENTAIRE	Initiation à la gestion d'une bibliothèque municipale	1994	SAINT MEDARD	14-22/03	4 jrs	4	BC
13	LOCA	JEUNESSE	La littérature de jeunesse	1994	SAINT MEDARD	25/04	1 jr	1	BC
14	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Réparation de livres : entretien courant et équipement	1994	OEYRELUY	14/03	1 jr	1	BC
15	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Réparation de livres : initiation à la petite reliure, presse et massicot	1994	MONT DE MARSAN	9/02	1 jr	1	BC
16	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Créer un fichier "matière" pour les livres documentaires	1994	MONT DE MARSAN	2-3/06	2 jrs	2	BC
17	LOCA	BIBLIOTHECONOMIE	Indexation et catalogage	1994	CAPBRETON	17-18/05	2 jrs	2	BC
18	LOCA	COLLECTIONS	Le Répertoire théâtral : principaux courants français et étrangers	1994	MONT DE MARSAN	5/03	1 jr	1	BD
19	LOCA	JEUNESSE	L'Animation, la presse pour enfants	1994	LUXEY	27/04	1 jr	1	BD
20	LOCA	COLLECTIONS	La Constitution d'un fonds documentaire en philo. et psycho.	1994	VILLENEUVE SUR LOT	10/02	1 jr	1	BD
21	LOCA	COLLECTIONS	Les Beaux livres : art contemporain	1994	MONFLANQUIN	7/04	1 jr	1	BD
22	LOCA	COLLECTIONS	Les Périodiques en bibliothèques	1994	VILLENEUVE SUR LOT	3/03	1 jr	1	BD
23	LOCA	COLLECTIONS	Littérature d'Afrique noire	1994	VILLENEUVE SUR LOT	24/03	1 jr	1	BD
24	LOCA	COLLECTIONS	Vers une pédagogie du livre	1994	NERAC	26-28/04	2 jrs	2	BD
25	LOCA	CONTE	Le Conte, mini stage d'initiation	1994	CASTELJALOUX	4-5/06	2 jrs	2	BD
26	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire à la gestion d'une petite bibliothèque	1994	FOULAYRONNES	03.04.05	8x1 jrs	8	BD
27	LOCA	JEUNESSE	Des livres pour les moins de six ans	1994	MIRAMONT GUYENNE	26/05	1 jr	1	BD
28	LOCA	ANIMATION	Concevoir et réaliser une exposition	1994	PAU		4 jrs	4	BD
29	LOCA	JEUNESSE	Stage sur le conte et littérature jeunesse	1994	LANGON		5 jrs	5	BM
30	LOCA	ECOLAS	Organisation d'une BCD. Littérature jeunesse	1994	AGEN		1 jr	1	BM
31	LOCA	ELEMENTAIRE	Formation élémentaire / thèmes	1994	BORDEAUX	2h15/s	40h	8	CB
32	LOCA	ADMINISTRATION	Marchés publics	1994	BORDEAUX	20-21/01	2 jrs	2	CG
33	LOCA	BUREAUTIQUE	Excel	1994	BORDEAUX	Juin	5 jrs	5	CG
34	LOCA	MANAGEMENT	Formation des cadres au management	1994	PAU		2 jrs	2	CG
35	LOCA	PUBLICS	Présentation du CHR / thèmes	1994	BORDEAUX		4x1 jrs	4	CH
36	LOCA	BUREAUTIQUE	Wordperfect	1994	BORDEAUX	Juin,juil	5 jrs	5	GR
37	LOCA	BUREAUTIQUE	Stage PAO	1994	LE HALLAN	Fév. mars	4 jrs	4	J S
38	LOCA	COMMUNICATION	Comment communiquer et répondre au téléphone	1994	AGEN		2 jrs	2	MAI
39	NATL	COLLECTIONS	La Bande dessinée	1994	ANGOULEME	9-26/03	15 jrs	15	CNI
40	NATL	ADMINISTRATION	Droit de l'information	1994	VILLEURBANNE	30-01/06	3 jrs	3	EN
41	NATL	RESEAUX	Réseaux télématiques et Internet	1994	VILLEURBANNE	16-20/05	5 jrs	5	EN
42	NATL	ADMINISTRATION	Maintenance des matériels techniques	1994	PARIS	14-17/06	4 jrs	4	IFB
43	NATL	BIBLIOTHECONOMIE	Le Prêt entre bibliothèques	1994	VALENCE	21-24/03	4 jrs	4	IFB
44	NATL	RESEAUX	Réseaux bibliographiques et documentaires	1994	VILLEURBANNE	Avr, Juin	2x4 jrs	8	IFB
45	NATL	TECHNOLOGIE	Monter un service videotex	1994	VILLEURBANNE	27-30/06	4 jrs	4	IFB
46	NATL	INFORMATIQUE	MERISE	1994	PARIS		3 jrs	3	MEI
47	NATL	ANIMATION	L'Animation comme remède à la non lecture	1994	PARIS		5 jrs	5	PR
48	NATL	ANIMATION	Animateurs de l'action socioculturelle et sportive des pers. ensup	1994	PARIS	8-9/02	2 jrs	2	LUNI
49	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	Présentation Dawson	1994	TALENCE		1/2 jr	0,5	ADE
50	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	Présentation Européennes	1994	TALENCE		1/2 jr	0,5	ADE
51	REGL	TECHNOLOGIE	Technologie du multimédia	1994	LORETTE		1/2 jr	0,5	ADE
52	REGL	TECHNOLOGIE	Gestion électronique des documents (GED)	1994	PAU		1/2 jr	0,5	ADE
53	REGL	PUBLICS	Formation à l'accueil des déficients visuels	1994	AMBARES	19-20/03	2 jrs	2	Ass
54	REGL	JEUNESSE	Carte blanche à l'école des loisirs	1994	BORDEAUX	7-11/06	5 jrs	5	BM
55	REGL	BUREAUTIQUE	Mailing et banques de données	1994	BORDEAUX	21-22/06	2 jrs	2	CAF
56	REGL	ECOLAS	Sensibilisation à la gestion des BCD	1994	HENDAYE	mars,mal	5x1 jrs	5	CB
57	REGL	PUBLICS	Lecture et fonctionnement des bibliothèques en milieu carcéral	1994	PERIGUEUX	03-04	2x2 jrs	4	CB
58	REGL	COLLECTIONS	Culture et littérature ibérique : le Portugal et les pays de langue...	1994	BORDEAUX	Avril	2x3 jrs	6	CNF
59	REGL	PUBLICS	Bibliothèques et populations défavorisées	1994	BORDEAUX	7-16/06	2x2 jrs	4	CNF
60	REGL	CONTE	Atelier sur le conte - GRIPARI	1994	PERIGUEUX		1 jr	1	CRL
61	REGL	JEUNESSE	Littérature enfantine	1994	SAINT PAUL LES DAX	Fév.	1/2 jr	0,5	CRL
62	REGL	JEUNESSE	Le Livre de jeunesse	1994	BORDEAUX	30-01/02	2 jrs	2	CRL
63	REGL	JEUNESSE	La Lecture et les adolescents	1994	BORDEAUX	Mars	1 jr	1	ENT
64	REGL	JEUNESSE	Bibliothèque, enfance et jeunes lecteurs	1994	TALENCE	5/05	1 jr	1	IUT
65	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage niveau 1	1994	TALENCE	31-02/02	3 jrs	3	MEI
66	REGL	BIBLIOTHECONOMIE	Catalogage niveau 2	1994	TALENCE	07-09/03	3 jrs	3	MEI
67	REGL	JEUNESSE	Bibliothèques et adolescents	1994	BORDEAUX	05	2x3 jrs	6	MEI
68	REGL	MUSIQUE	Jazz	1994	BORDEAUX	28-04/03	5 jrs	5	MEI
69	REGL	MUSIQUE	Les Bibliothèques musicales (Discothèques de prêt)	1994	BORDEAUX	28-01/04	5 jrs	5	MEI
70	REGL	PATRIMOINE	Patrimoine	1994	TALENCE		4+5+5jrs	14	MEI
71	REGL	RECHERCHE	Bibliographie niveau 1	1994	TALENCE	30-01/06	3 jrs	3	MEI
72	REGL	RECHERCHE	Bibliographie niveau 2	1994	TALENCE	20-22/06	3 jrs	3	MEI
73	REGL	INFORMATIQUE	OPSYS, perfectionnement	1994	MONT DE MARSAN		1 jr	1	OPS
74	REGL	RECHERCHE	DERWENT et le monde des brevets	1994	TALENCE	7/06	1 jr	1	URF
75	REGL	RECHERCHE	Formation ESA-IRS. Les banques de données sur l'environnement	1994	TALENCE	01/02	1 jr	1	URF
76	REGL	RECHERCHE	Serveur ECHO	1994	TALENCE	26/04	1 jr	1	URF
77	REGL	RESEAUX	Présentation du Pancatalogue	1994	TALENCE	31/03	1 jr	1	URF

CO-ORGAN	INSC	INSBIB	CAT-A	CAT-B	CAT-C	CES	AUTRES	ETABORIG	COUTINSC	RCOUTPROD	SUBV	PAR
	4	4		40-2T	40-2T			BM40				
	15	15						BM40				
		3			64-3T			BM64				
	45	14					64-14 BUFR	SCDPPA				
Sté AYMARA		35	33-12E	33-23E				SICOD (dt insp. mag.)		80 400 F	Mensup:74400F	
		4						BLM Hôp. Bx				
MEDIAQUITAINE		11				33-20		BDP33=BM				
		16				33-20		BDP33=BM				
MEDIAQUITAINE		11				33-20		BDP33=BM				
MEDIAQUITAINE		12				33-20		BDP33=BM				
		12				33-20		BDP33=BM				
		21				33-20		BDP33=BM				
MEDIAQUITAINE		19				33-20		BDP33=BM				
	16	16						BDP40=BM,Br				
	16	16						BDP40=BM,Br				
	17	17						BDP40=BM,Br				
	18	18						BDP40=BM,Br				
FALEP Landes		12						BDP40=BM,Br				
		18						BDP40=BM,Br				
Librairie COMPTINES	40	40				47-40		BDP47=BM,BR				
	21	21						BDP47=BM,BR				
	28	28						BDP47=BM,BR				
	26	26						BDP47=BM,BR				
	15	15						BDP47=BM,BR				
	27	27						BDP47=BM,BR				
	16	16				47-16		BDP47=BM,BR				
Librairie COMPTINES	40	40				47-40		BDP47=BM,BR				
CNFPT Local		12						BM64				
Ecoles, BDP33		20						BM,BC,BCD				
INSPECTION ACADEM.	25	25				47-25		BM47, ED NAT				
		15						BLM Hôp. Bx	Adhesion/pers			
		1	33-1T ADM					BDP33				
ADHARA		1			33-1T			BDP33				
		1	64-1					BDP64				
		10						BLM Hôp. Bx				
CG33		1			33-1T ADM			BDP33				
		1			33-1T			BM Bx				
		1			47-1C ADM			BM47				
		1		33-1T				BM Bx				
	15	1		33-1E				SICOD	Grat/Etat-1800F			
	15	1	33-1E					SICOD	Grat/Etat-2400F			
ENSUP	10	1		64-1E				SCDPPA				
CULT	12	2		33-1T,64-1E				BM Bx=1,SCDPPA=1				
ENSUP	16	1	64-1E					SCDPPA				
CULT	12	2	64-2					BM64	Grat/Etat-2400F			
		1	33-1E					SICOD				
		1	64-1					BM64				
FNACS/MENSUP	78	1		33-1E ADM				SICOD				
Dawson		20	64-1E					PRI+F, Publ, SCDPPA				
Europériod.		20						PRI+F, Publ.				
DéLég. Pau		20						PRI				
ELF-Aquit.	60	60						PRI+F, Publ.	Grat/adh-100F			
		2		33-1T	33-1T			BM Bx=2				
CRLA		60						BM, BCD		15 000 F		
SICOD	10	8			33-3E+5E ADM			SICOD				
Insp. acad.64, BM Hendaye		15						BCD				
		3		33-1T	24-2T			BM Bx=1, BM24=2		60 000 F		
		1	47-1T					BM47				
		2						BM33				
BDP24		28						BDP24=BM, BR				
		40						BM, BDP=BM, BR				
SNE Jeunesse		90						BM64, BM, BDP				
MEDIAQUITAINE, CRL, DRAC	150	110						BM, BDP, BCD, CDI				
		11						BLM Hôp. Bx, BM64				
SICOD	20	20		33-8E+2T	33-5E	33-4E	33-1	SICOD=18, BM33=2				
SICOD	18	18		33-14E+3T		33-1E		SICOD=15, BM33=3				
CNFPT AQUITAINE	27	26	33-3T	33-13T			33-26	BDP33, BM33	Grat/CNFPT	21 000 F		
CNFPT AQUITAINE	13	10		33-6T, 64-2, 24-2				BM33, BDP24, BM64				
CNFPT AQUITAINE	17	11	33-3T	33-6T	33-2T			BM33=10, BDP64=1,				
		15						BM64, BM33				
SICOD	20	20		33-5E+1T	33-4E	33-7E	33-3	SICOD=19, BM33=1				
SICOD	20	20		33-8E	33-5E	33-2E	33-3	SICOD=18, BM33=2				
		4						BM64				
	12	4	33-2E				33-2	SICOD=2, BUFR=2				
	11	6	33-1E				33-5	SICOD=1, BUFR=1, INRA=4				
	15	12	33-1E				ASS=1	BUFR=4, 64=1, CRDP=1, INRA=2				
	29	23					PR133=3	SICOD=12, BUFR=7, SCDPPA=1				

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



966244F